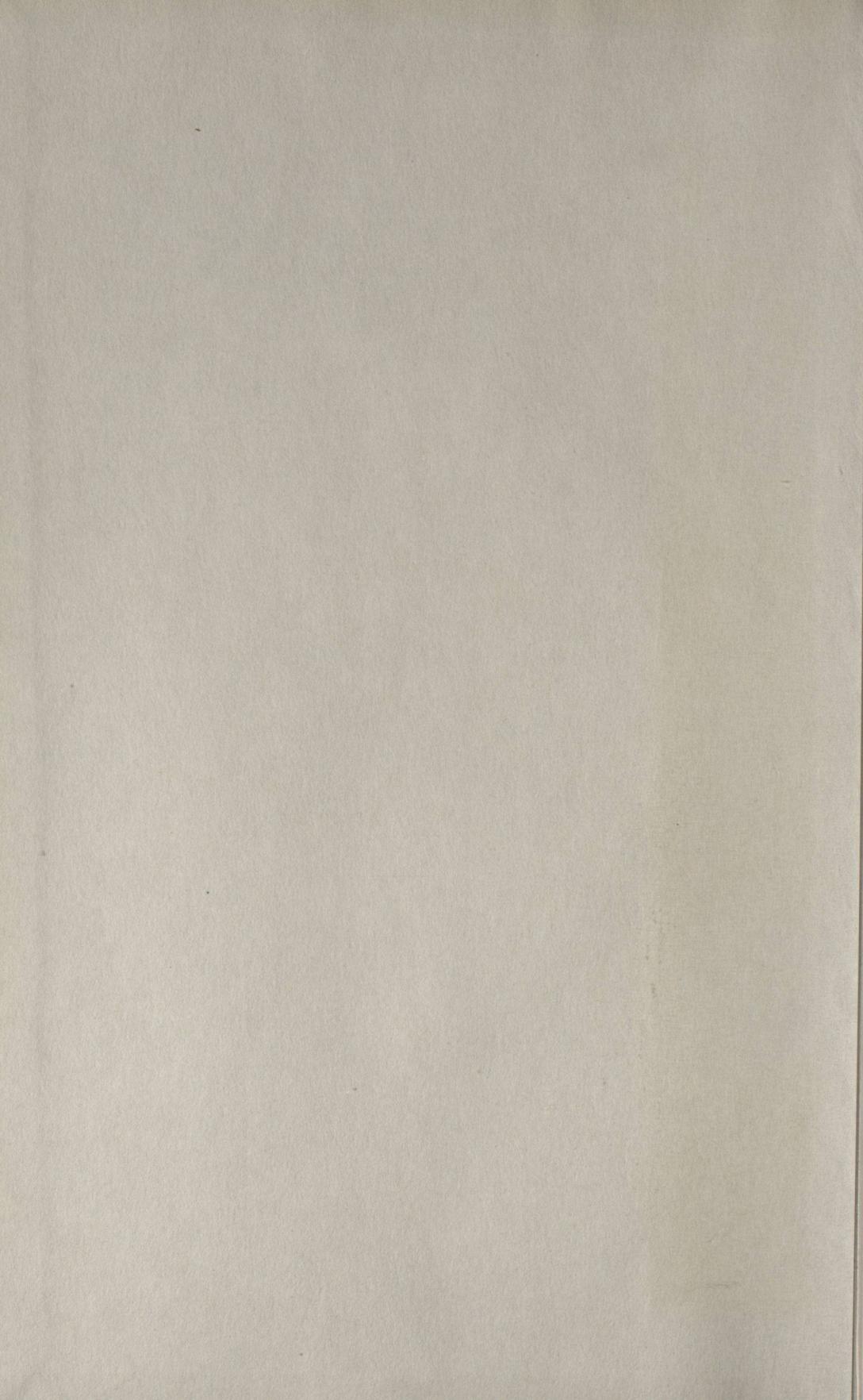


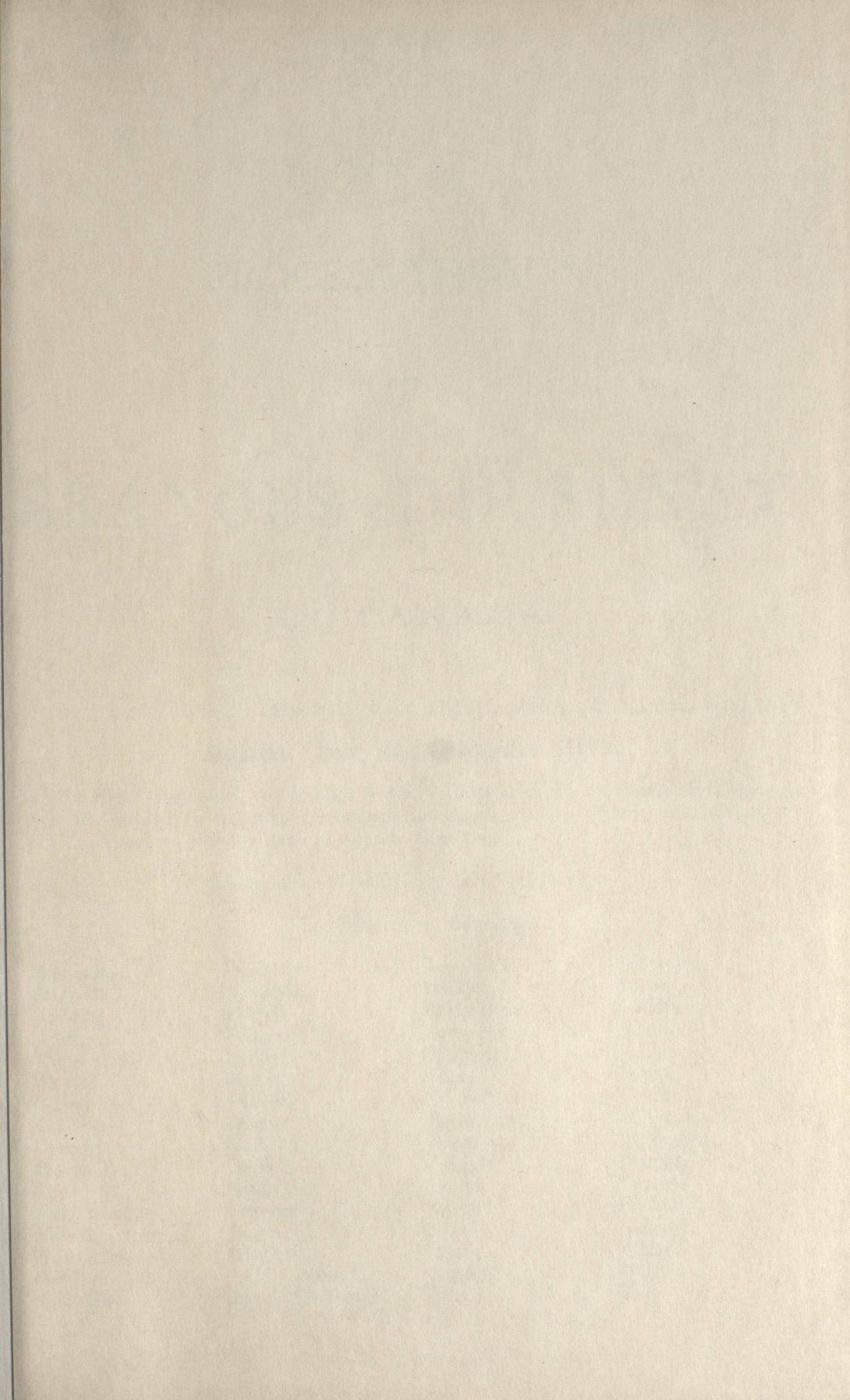
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

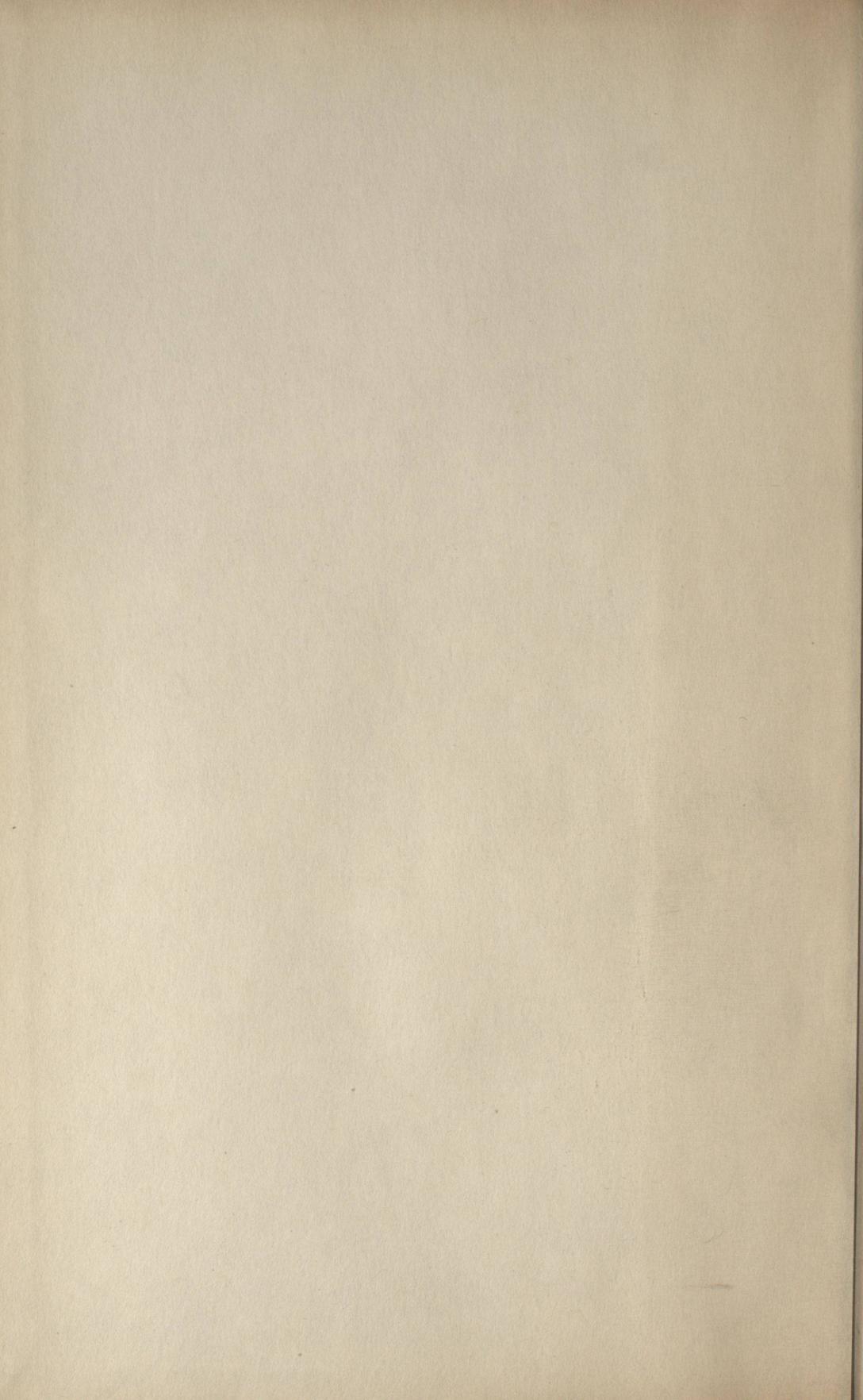
J
103
H43
1919
(2e)

CANADA. PARLEMENT. SENAT.

Procès-verbaux.







N^o 1.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Lundi, 1er septembre 1919.

Le Sénat s'est réuni aujourd'hui à deux heures et demie de l'après-midi, étant la troisième session du treizième Parlement du Canada, convoqué par proclamation.

Les membres présents dans la salle du Sénat sont:—

L'honorable JOSEPH BOLDOC, Président.

Les honorables messieurs

Beaubien,	Donnelly,	Macdonell,	Robertson,
Béique,	Edwards,	McCall,	Roche,
Belcourt,	Farrell,	McLennan,	Schaffner,
Blain,	Fisher,	McSweeney,	Smith,
Blondin,	Forget,	Michener,	Tanner,
Bostock,	Foster,	Milne,	Taylor,
Boyer,	Fowler,	Mitchell,	Tessier,
Bradbury,	Girroir,	Mulholland,	Thibaudeau,
Choquette,	Godbout,	Murphy,	Thompson,
Cloran,	Gordon,	Nicholls,	Thorne,
Curry,	King,	Planta,	Turriff,
Dandurand,	Lavergne,	Poirier,	Watson,
Daniel,	Legris,	Pope,	Webster,
Dessaulles,	Lougheed	Prince,	White,
De Veber,	(Sir James),	Prowse,	Wilson,
Domville,	Lynch-Staunton,	Ratz,	Yeo.

PRIÈRES.

Son Honneur le Président informe le Sénat qu'il a reçu la communication suivante de l'assistant du secrétaire du Gouverneur général.

Elle est lue par Son Honneur le Président comme suit:—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,

OTTAWA, 26 août 1919.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général se rendra à la Chambre du Sénat pour ouvrir la session du Parlement de la Puissance, lundi, le 1er septembre, à trois heures de l'après-midi.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ARTHUR A. SLADEN,

Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable

Président du Sénat.

Ordonné qu'elle soit déposée sur la Table.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après Son Excellence le Gouverneur général étant venu et étant assis sur le Trône,

Son Honneur le Président ordonne au gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que c'est le plaisir de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle dans la salle du Sénat.

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur,

Il plaît à Son Excellence le Gouverneur général d'ouvrir la session par le gracieux discours suivant aux deux Chambres:—

Honorables Messieurs du Sénat:

Messieurs de la Chambre des Communes:

Dans cette visite, la première qu'il fait au Canada, Son Altesse le Prince de Galles renoue, sans tarder, ses excellents rapports avec ses camarades de l'armée canadienne et, en même temps, entreprend la tâche importante de se rendre compte, par lui-même, des ressources et du développement de notre pays et des aspirations idéales de notre peuple. La chaleureuse et sincère bienvenue qui l'accueille partout est une preuve que les liens qui unissent notre pays à la mère patrie et aux autres dominions dans une grande communauté de nations, n'ont jamais été plus intimes ni plus fermes qu'aujourd'hui.

L'urgence de procéder immédiatement à l'examen du Traité de paix entre les puissances alliées et l'Allemagne, signé à Versailles le vingt-huitième jour de juin mil neuf cent dix-neuf, m'a forcé de vous convoquer pour reprendre vos travaux qui, je l'espère, ne seront pas de longue durée.

Mes conseillers sont d'avis que ce Traité ne devrait pas être ratifié au nom du Canada sans avoir été approuvé par le Parlement. Des copies authentiques de ce document seront soumises sans délai à votre examen.

On vous demandera de plus d'étudier d'autres mesures parmi lesquelles seront comprises celles que rendent immédiatement nécessaires le retour prochain de la paix et les conditions du Traité de paix.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Des prévisions budgétaires vous seront soumises pourvoyant aux moyens financiers que pourraient nécessiter le Traité de paix et autres fins.

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

Pendant plus de cinq ans le monde a subi la désolation et l'horreur d'une guerre qui lui était imposée par un esprit et un dessein d'agression intolérables. Heureusement, notre pays n'a pas souffert des désastres et des ruines qui ont accablé plusieurs autres nations, mais toute participation à la guerre nous a imposé de lourds fardeaux et de grands sacrifices que notre peuple a supportés avec un courage inébranlable. Avec une respectueuse reconnaissance, nous nous rendons compte que le monde sort victorieux de cette longue lutte contre les forces d'un militarisme barbare et d'une attaque féroce. Le travail de reconstruction pourra être difficile et même pénible, mais nous devons l'entreprendre avec la même détermination et le même courage irréductibles qui ont soutenu notre conduite durant les années de lutte. A vous et à la grande nation dont les intérêts vous sont confiés, je souhaite la protection divine dans votre labeur.

Il plaît à Son Excellence le Gouverneur général de se retirer et la Chambre des Communes se retire.

Le Sénat reprend sa séance.

Son Honneur le Président fait rapport au Sénat du discours de Son Excellence le Gouverneur général prononcé du Trône, et

Il est lu par Son Honneur le Président.

Ordonné que le Sénat prenne en délibération le discours de Son Excellence le Gouverneur général demain.

L'honorable Sir James Lougheed a présenté au Sénat un bill intitulé : "Loi concernant les chemins de fer".

Le dit bill est lu la première fois.

Ordonné que tous les sénateurs présents pendant cette session, composent un comité pour prendre en considération les usages et coutumes du Sénat et les privilèges du Parlement et qu'il soit permis au dit comité de s'assembler dans cette Chambre quand et comme il le jugera nécessaire.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que, conformément à la règle 77, les sénateurs dont les noms suivent forment un comité de Sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents de la présente session, savoir:—Les honorables MM. Béique, Belcourt, Bostock, Daniel, Roberston, Tanner, Watson, Willoughby et Sir James Lougheed, G.C.M.G., ledit comité devant faire rapport, avec toute la diligence possible, des noms des sénateurs par lui désignés.

L'honorable Sir James Lougheed dépose sur la Table:—

1. Le Traité de paix entre les alliés et les puissances alliées et l'Allemagne, signé à Versailles le 28 juin 1919.
2. Le protocole supplémentaire au Traité de paix, signé à Versailles, le 28 juin 1919.
3. La convention entre les Etats-Unis d'Amérique, la Belgique, l'empire britannique, la France et l'Allemagne, au sujet de l'occupation militaire des territoires du Rhin, signé à Versailles, le 28 juin 1919.

4. La déclaration des gouvernements des Etats-Unis d'Amérique, de la Grande-Bretagne et de la France, relativement à l'occupation des provinces du Rhin, du 16 juin 1919.

5. La réponse des puissances alliées et associées aux observations de la délégation allemande sur les conditions de la paix, 16 juin 1919.

6. Le traité entre les Etats-Unis d'Amérique, l'empire britannique, la France, l'Italie, le Japon et la Pologne, signé à Versailles le 28 juin 1919.

Documents de la Session No, 1919.

Son Honneur le Président présente au Sénat le rapport des bibliothécaires conjoints de la bibliothèque du Parlement pendant l'ajournement 1919.

Il est alors lu par le greffier comme suit:—

RAPPORT DES BIBLIOTHECAIRES POUR 1919.

A l'honorable Président du Sénat:

Les bibliothécaires conjoints du Parlement ont l'honneur de présenter leur rapport, pour la vacance de 1919.

Vu le court espace de temps, le rapport des bibliothécaires est nécessairement bref.

Ils ont peu de nouvelles publications importantes à mentionner. Le service régulier des postes n'est pas encore rétabli, et les facilités de transport pour les caisses de livres laissent encore à désirer.

Au moyen du service des postes et avec les frais additionnels ils ont obtenu régulièrement les publications sur la législation, les finances et autres ouvrages.

Les livres achetés immédiatement après le feu de 1916, pour remplacer les collections détruites, sont encore en entrepôt et couvertes par des assurances chez notre agent à Londres et ne pourront point être expédiés au Canada tant que la bibliothèque ne sera pas agrandie.

Lorsque le local que l'on se propose de consacrer à la bibliothèque dans les nouvelles bâtisses du Parlement, sera mis à la disposition des bibliothécaires, le service de la bibliothèque exigera une augmentation de son personnel pour répondre aux demandes des membres du Parlement.

Ils se sont procuré une quantité suffisante de Livres bleus et de rapports sur les questions à l'ordre du jour concernant les problèmes de l'après-guerre en Angleterre, en France et aux Etats-Unis; ces publications seront à la disposition des membres,

Le tout humblement soumis.

A. D. DECELLES,

Bibliothécaire général.

MARTIN GRIFFIN,

Bibliothécaire parlementaire.

Ottawa, 1er septembre 1919.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi, 2 septembre 1919.

Présentation des requêtes.
Rapports des comités.

Lecture des requêtes.
Avis de questions, d'interpellations
et de motions.

MOTIONS.

Pour mardi, 2 septembre 1919.

No 1.

Par l'honorable Sir James Lougheed:

1er septembre—Qu'il est expédient que le Parlement donne, et que cette Chambre donne effectivement son approbation au Traité de paix (y compris le protocole annexé) signé à Versailles le vingt-huitième jour de juin 1919, dont copie a été déposée devant le Parlement, et qui a été signé au nom de Sa Majesté pour le Canada par les plénipotentiaires qui y sont nommés.

No 2.

Par l'honorable Sir James Lougheed:

1er septembre—Qu'il est expédient que le Parlement donne son approbation, et que cette Chambre donne effectivement son approbation au Traité de paix entre les Etats-Unis d'Amérique, l'empire britannique, la France, l'Italie et le Japon et la Pologne, signé à Versailles le vingt-huitième jour de juin mil neuf cent dix-neuf, dont copie a été déposée devant le Parlement, et qui a été signé au nom de Sa Majesté pour le Canada par les plénipotentiaires qui y sont nommés.

No 3.

Par l'honorable Sir James Lougheed:

1er septembre—Qu'il est expédient que le Parlement donne son approbation, et que cette Chambre donne effectivement son approbation à la convention entre les Etats-Unis d'Amérique, la Belgique, l'empire britannique, la France et l'Allemagne, relative à l'occupation militaire des territoires du Rhin, signée à Versailles le vingt-huitième jour de juin mil neuf cent dix-neuf, dont copie a été déposée devant le Parlement, et qui a été signée au nom de Sa Majesté pour le Canada par les plénipotentiaires qui y sont nommés.

ORDRE DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues;
A. qu'il l'était en anglais, F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour mardi, 2 septembre 1919.

No 1.

1er septembre—Prise en considération du discours prononcé par Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la troisième session du treizième parlement.
—(L'honorable M. Nicholls).

OTTAWA: Imprimé par J. DE L. TACHÉ, imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1919.

N^o 2.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Mardi, 2 septembre 1919.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Belcourt,
Blain,
Bostock,
Bourque,
Boyer,
Bradbury,
Cloran,
Curry,
Daniél,
David,
Dessaulles,
De Veber,
Domville,
Donnelly,
Farrell,
Fisher,

Forget,
Foster,
Fowler,
Girroir,
Godbout,
Gordon,
King,
Lavergne,
Legris,
Lougheed
(Sir James),
Lynch-Staunton,
Macdonell,
McCall,
McHugh,
McLean,

McLennan,
McSweeney,
Michener,
Milne,
Mitchell,
Montplaisir,
Mulholland,
Nicholls,
Planta,
Poirier,
Pope,
Prince,
Prowse,
Ratz,
Robertson,
Roche,

Ross
(Middleton),
Schaffner,
Smith,
Tanner,
Taylor,
Tessier,
Thibaudeau,
Thompson,
Thorne,
Turriff,
Watson,
Webster,
White,
Yeo.

PRIÈRES.

La pétition suivante est présentée:—

Par l'honorable M. Turriff:—

La North Empire Insurance Company.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du discours de Son Excellence le Gouverneur général prononcé du Trône à l'ouverture de la présente session du Parlement ayant été lu,

L'honorable M. Nicholls, secondé par l'honorable M. Fowler, propose:

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambre du Parlement:—

A Son Excellence le Très noble Victor Christian William, du de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier du très noble Ordre de la Jarretière, un des membres du Très honorable Conseil privé de Sa Majesté, chevalier Grand-Croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, chevalier Grand-Croix de l'Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant en chef de la Puissance du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. David, il est

Ordonné que la suite du débat sur ladite adresse soit remise à demain.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi, 3 septembre 1919.

Présentation des requêtes.	Lecture des requêtes.
Rapports des comités.	Avis de questions, d'interpellations et de motions.

MOTIONS.

Por mercredi, 3 septembre 1919.

No 1.

Par l'honorable Sir James Lougheed :

1er septembre—Qu'il est expédient que le Parlement donne, et que cette Chambre donne effectivement son approbation au Traité de paix (y compris le protocole annexé) signé à Versailles le vingt-huitième jour de juin 1919, dont copie a été déposée devant le Parlement, et qui a été signé au nom de Sa Majesté pour le Canada par les plénipotentiaires qui y sont nommés.

No 2.

Par l'honorable Sir James Lougheed :

1er septembre—Qu'il est expédient que le Parlement donne son approbation, et que cette Chambre donne effectivement son approbation au Traité de paix entre les Etats-Unis d'Amérique, l'empire britannique, la France, l'Italie et le Japon et la Pologne, signé à Versailles le vingt-huitième jour de juin mil neuf cent dix-neuf, dont copie a été déposée devant le Parlement, et qui a été signé au nom de Sa Majesté pour le Canada par les plénipotentiaires qui y sont nommés.

No 3.

Par l'honorable Sir James Lougheed :

1er septembre—Qu'il est expédient que le Parlement donne son approbation, et que cette Chambre donne effectivement son approbation à la convention entre les Etats-Unis d'Amérique, la Belgique, l'empire britannique, la France et l'Allemagne, relative à l'occupation militaire des territoires du Rhin, signée à Versailles le vingt-huitième jour de juin mil neuf cent dix-neuf, dont copie a été déposée devant le Parlement, et qui a été signée au nom de Sa Majesté pour le Canada par les plénipotentiaires qui y sont nommés.

INTERPELLATION.

Pour jeudi, 4 septembre 1919.

No 1.

Par l'honorable M. Bostock :

2 septembre—Le gouvernement a-t-il eu connaissance d'une déclaration publiée dans la *Free Press* de Winnipeg, à la date du 28 août 1919 et soi-disant provenant de son correspondant d'Ottawa, qui met en doute la résiliation des baux accordés au colonel Shellington pour des houillères situées sur la Smoky River?

Ces baux ont-ils été résiliés par le ministre de l'Intérieur en juillet 1919.

MOTIONS.

No 1.

Par l'honorable M. David:

2 septembre—Qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un état indiquant la quantité et la valeur de blé, de beurre, de fromage, de porc, de bœuf et de vivres qui ont été exportés à l'étranger depuis le 1er janvier 1919.

No 2.

Par l'honorable M. David:

2 septembre—Qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un état indiquant le nombre de commissions instituées depuis 1912, leur objet, les noms et les traitements de leurs membres, le coût total de chacune d'elles, et celles qui sont encore en existence.

ORDRE DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues;
A. qu'il l'était en anglais, F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour mercredi, 3 septembre 1919.

No 1.

3 septembre—Continuation du débat sur le discours de Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la troisième session du treizième Parlement et sur la motion de l'honorable M. Nicholls, appuyé par l'honorable M. Fowler, à l'effet qu'une adresse soit humblement présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour remercier Son Excellence du bienveillant discours qu'Elle a bien voulu prononcer devant les deux Chambres du Parlement.—(L'honorable M. David).

OTTAWA: Imprimé par J. DE L. TACHÉ, imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1919.

Ea
Be
Bl
Bo
Bo
Br
Cl
Da
Da
Da
Des
De
Don
Don
Far
Fish
Frog

N^o 3.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Mercredi, 3 septembre 1919.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Béique,	Foster,	McSweeney,	Ross
Belcourt,	Fowler,	Michener,	(Middleton),
Blain,	Girroir,	Milne,	Schaffner,
Bostock,	Godbout,	Mitchell,	Smith,
Bourque,	Gordon,	Montplaisir,	Tanner,
Bradbury,	King,	Mulholland,	Taylor,
Cloran,	Lavergne,	Murphy,	Tessier,
Dandurand,	Legris,	Nicholls,	Thompson,
Daniel,	Lougheed	Planta,	Thorne,
David,	(Sir James),	Poirier,	Todd,
Dessaulles,	Lynch-Staunton,	Pope,	Turriff,
De Veber,	Macdonell,	Prince,	Watson,
Domville,	McCall,	Prowse,	Webster,
Donnelly,	McHugh,	Ratz,	White,
Farrell,	McLean,	Robertson,	Wilson,
Fisher,	McLennan,	Roche,	Yeo.
Forget,			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées:—

Par l'honorable M. Nicholls:—

John R. S. Carson, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Christiana Patience Carson.

Par l'honorable M. Blain:—

Arthur Leroy Eastcott, de la ville de Pembroke, dans la province d'Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Kathleen Magee Eastcott.

L'honorable Sir James Lougheed, 'du comité de Sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents pour la présente session, présente son premier rapport.

Le dit rapport est lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 70,

Le mercredi, 3 septembre 1919.

Le comité de Sélection, chargé de nommer des sénateurs pour faire partie des différents comités permanents de la session actuelle, a l'honneur de soumettre la liste suivante de sénateurs qui ont été choisis pour composer les divers comités permanents ci-après mentionnés, à savoir:—

COMITÉ MIXTE DE LA BIBLIOTHÈQUE.

Le Président du Sénat et les honorables messieurs Bostock, Boyer, Dennis, Douglas, Godbout, Gordon, Laird, Landry, McHugh, McLennan, Poirier, Power (C.P.), Taylor, Turriff et Webster.—16.

COMITÉ MIXTE DES IMPRESSIONS.

Les honorables messieurs Crosby, Dennis, Dessaulles, De Veber, Domville, Donnelly, Farrell, Forget, Legris, McCall, McLean, Pope, Power (C.P.), Prince, Ratz, Robertson (C.P.), Sharpe, Talbot, Thibaudeau, Todd et White.—21.

COMITÉ DES ORDRES PERMANENTS.

Les honorables messieurs Bostock, Lavergne, Macdonell, Power (C.P.), Pringle, Tanner, Tessier, Willoughby et Yeo.—9.

COMITÉ DES BANQUES ET DU COMMERCE.

Les honorables messieurs Beaubien, Béique, Bennett, Boyer, Casgrain, Curry, Dandurand (C.P.), Daniel, Edwards, Fisher, Foster, L'Espérance, Lougheed, Sir James (C.C.M.G., C.P.), McLennan, McMeans, McSweeney, Nicholls, Planta, Ratz, Roche, Ross (Middleton), Ross (Moosejaw), Schaffner, Shatford, Smith, Tanner, Taylor, Thompson, Thorne, Turriff, Webster et Willoughby.—32.

COMITÉ DES CHEMINS DE FER, DES TÉLÉGRAPHES ET DES HAVRES.

Les honorables messieurs Barnard, Beaubien, Béique, Belcourt (C.P.), Blain, Bostock, Bourque, Bradbury, Casgrain, Choquette, Crosby, Dandurand (C.P.), David, Daniel, De Veber, Domville, Donnelly, Douglas, Edwards, Farrell, Foster, Fowler, Girroir, Godbout, Gordon, King, Laird, Landry, Lougheed, Sir James (C.C.M.G., C.P.), Lynch-Staunton, Macdonell, McCall, McHugh, Michener, Milne, Mitchell, Murphy, O'Brien, Poirier, Pope, Power (C.P.), Robertson (C.P.), Ross (Middleton), Ross (Moosejaw), Sharpe, Talbot, Tessier, Thompson, Watson et White.—50.

COMITÉ DES BILLS PRIVÉS.

Les honorables messieurs Barnard, Béique, Beith, Belcourt (C.P.), Bénard, Bostock, Boyer, Cloran, Domville, Edwards, Farrell, Girroir, Godbout, Harmer, Legris, Lynch-Staunton, McHugh, Mulholland, Murphy, Planta, Prince, Pringle, Tanner, Todd et Wilson.—25.

COMITÉ DES FINANCES.

Les honorables messieurs Béique, Bostock, Dandurand (C.P.), Foster, Laird, L'Espérance, Lougheed, Sir James (C.C.M.G., C.P.), McLean, Michener, Nicholls, Ross (Middleton), Ross (Moosejaw), Smith, Thompson, Power (C.P.), Watson et White.—17.

COMITÉ DE RÉGIE INTERNE ET DES DÉPENSES IMPRÉVUES.

Les honorables messieurs Beith, Bennett, Blain, Bolduc (Président du Sénat), Bostock, Bradbury, Daniel, Fisher, Gordon, Landry, Lavergne, Legris, Lougheed, Sir James, (C.C.M.G., C.P.), McLean, McSweeney, Michener, Montplaisir, Pope, Power, (C.P.), Prowse, Ross (Middleton), Sharpe, Thompson, Watson et Webster.—25.

COMITÉ DES DÉBATS ET DES COMPTES RENDUS.

Les honorables messieurs Blondin (C.P.), Bostock, Dandurand (C.P.), Dennis, Forget, L'Espérance, Nicholls, Poirier et Power (C.P.).—9.

COMITÉ DES DIVORCES.

Les honorables messieurs Bostock, Daniel, Fisher, Lougheed, Sir James (C.C.M.G., C.P.), Ross (Middleton), Talbot, Tanner, Watson et Willoughby.—9.

COMITÉ DE L'AGRICULTURE ET DES FORÊTS.

Les honorables messieurs Beith, Béique, Boyer, Douglas, Edwards, King, Prince, Ross (Middleton) et Smith.—9.

COMITÉ DE L'IMMIGRATION ET DU TRAVAIL.

Les honorables messieurs Beith, Dandurand (C.P.), Dessaulles, McMeans, Nicholls, Prowse, Robertson (C.P.), Sharpe et Todd.—9.

COMITÉ DU COMMERCE EXTÉRIEUR ET DES RELATIONS COMMERCIALES DU CANADA.

Les honorables messieurs Girroir, Milne, Mitchell, McSweeney, Nicholls, Schaffner, Shatford, Tessier et Thibaudeau.—9.

COMITÉ DE LA SALUBRITÉ PUBLIQUE ET DE L'INSPECTION DES ALIMENTS.

Les honorables messieurs Belcourt (C.P.), Bourque, Daniel, David, De Veber, Douglas, Edwards, Murphy et Wilson.—9.

COMITÉ D'ADMINISTRATION DU SERVICE CIVIL.

Les honorables messieurs Belcourt (C.P.), Bénard, Dessaulles, Donnelly, Foster, Lougheed, Sir James (C.C.M.G., C.P.), Power (C.P.), Roche et Yeo.—9.

COMITÉ DES EDIFICES ET DES TERRAINS PUBLICS.

Les honorables messieurs Casgrain, Choquette, Forget, Fowler, Harmer, McLennan, Mulholland, Power (C.P.) et Watson.—9.

COMITÉ MIXTE DU RESTAURANT.

Le Président du Sénat et les honorables messieurs Blain, Landry, Thompson et Watson.—5.

Votre comité recommande que la règle 78 du Sénat, en tant qu'elle limite le nombre de sénateurs appelés à former les comités permanents de l'Agriculture et des Forêts et le comité permanent de l'Immigration et du Travail, soit modifiée de façon à autoriser lesdits comités à augmenter, sur rapport au Sénat, le nombre de sénateurs

qui les composent, si lesdits comités sont d'avis que cette augmentation est désirable; votre comité recommande, en outre, que le greffier du Sénat soit chargé d'adopter les mesures devant donner suite à l'amendement présentement proposé en invitant les sénateurs à prendre cet amendement en considération conformément à la règle 29 du Sénat.

Le tout humblement soumis.

JAMES A. LOUGHEED,
Président.

Ordonné que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Nicholls, secondé par l'honorable M. Fowler, qu'une adresse soit humblement présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu prononcer devant les deux Chambres du Parlement:—

A Son Excellence le Très noble Victor Christian William, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier du très noble Ordre de la Jarretière, un des membres du Très honorable Conseil privé de Sa Majesté, chevalier Grand-Croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, chevalier Grand-Croix de l'Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant en chef de la Puissance du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après un nouveau débat,

La question de concours ayant été posée sur ladite motion, elle a été unanimement résolue dans l'affirmative.

Ordonné que ladite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres du Sénat qui sont membres du Conseil privé.

La motion pour la prise en considération de la résolution:—

Qu'il est expédient que le Parlement donne, et que cette Chambre donne effectivement son approbation au Traité de paix entre les alliés et les puissances associées et l'Allemagne (y compris le protocole annexé) signé à Versailles le vingt-huitième jour de juin 1919, dont copie a été déposée devant le Parlement, et qui a été signé au nom de Sa Majesté pour le Canada par les plénipotentiaires qui y sont nommés, étant lu, il est

Ordonné qu'elle soit remise à demain.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Jeudi, 4 septembre 1919.

Présentation des requêtes.
Rapports des comités.

Lecture des requêtes.
Avis de questions, d'interpellations
et de motions.

INTERPELLATION.

Pour jeudi, 4 septembre 1919.

No 1.

Par l'honorable M. Bostock:

2 septembre—Le gouvernement a-t-il eu connaissance d'une déclaration publiée dans la *Free Press* de Winnipeg, à la date du 28 août 1919 et soi-disant provenant de son correspondant d'Ottawa, qui met en doute la résiliation des baux accordés au colonel Shellington pour des houillères situées sur la Smoky River?

Ces baux ont-ils été résiliés par le ministre de l'Intérieur en juillet 1919.

MOTIONS.

No 1.

Par l'honorable M. David:

2 septembre—Qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un état indiquant la quantité et la valeur de blé, de beurre, de fromage, de porc, de bœuf et de vivres qui ont été exportés à l'étranger depuis le 1er janvier 1919.

No 2.

Par l'honorable M. David:

2 septembre—Qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un état indiquant le nombre de commissions instituées depuis 1912, leur objet, les noms et les traitements de leurs membres, le coût total de chacune d'elles, et celles qui sont encore en existence.

No 3.

Par l'honorable Sir James Lougheed:

1er septembre—Qu'il est expédient que le Parlement donne, et que cette Chambre donne effectivement son approbation, au Traité de paix entre les alliés et puissances associées et l'Allemagne (y compris le protocole annexé) signé à Versailles le vingt-huitième jour de juin 1919, dont copie a été déposée devant le Parlement, et qui a été signé au nom de Sa Majesté pour le Canada par les plénipotentiaires qui y sont nommés.

No 4.

Par l'honorable Sir James Lougheed:

1er septembre—Qu'il est expédient que le Parlement donne son approbation, et que cette Chambre donne effectivement son approbation au Traité de paix entre les Etats-Unis d'Amérique, l'Empire britannique, la France, l'Italie et le Japon et la Pologne, signé à Versailles le vingt-huitième jour de juin mil neuf cent dix-neuf, dont copie a été déposée devant le Parlement, et qui a été signé au nom de Sa Majesté pour le Canada par les plénipotentiaires qui y sont nommés.

No 5.

Par l'honorable Sir James Lougheed:

1er septembre—Qu'il est expédient que le Parlement donne son approbation, et que cette Chambre donne effectivement son approbation à la convention entre les Etats-Unis d'Amérique, la Belgique, l'Empire britannique, la France et l'Allemagne, relative à l'occupation militaire des territoires du Rhin, signée à Versailles le vingt-huitième jour de juin mil neuf cent dix-neuf, dont copie a été déposée devant le Parlement, et qui a été signée au nom de Sa Majesté pour le Canada par les plénipotentiaires qui y sont nommés.

Pour vendredi, 5 septembre 1919.

MOTION.**No 1.**

Par l'honorable M. Foster:

3 septembre—Que les honorables sénateurs Bradbury, Casgrain, Pope et Foster soient constitués en comité spécial pour conférer et agir de concert avec le comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes chargé de surveiller la construction et l'aménagement du nouvel Hôtel du gouvernement, dans le but de prendre en considération la forme à donner au monument qui doit y être élevé à la mémoire du lieutenant-colonel Baker, ancien député de Brome, et de faire rapport à cette Chambre.

ORDRE DU JOUR

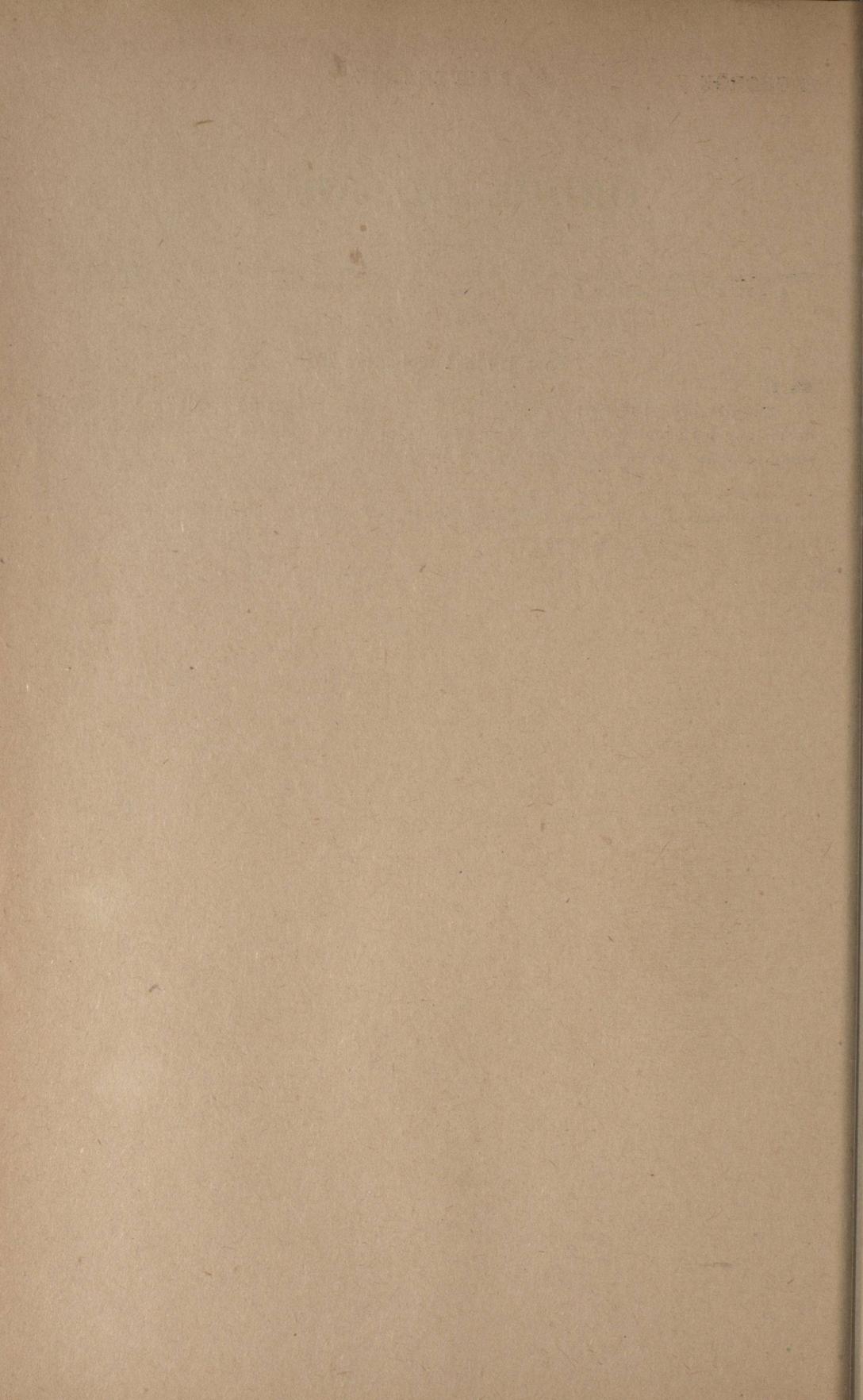
NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais, F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour jeudi, 4 septembre 1919.

No 1.

3 septembre—Prise en considération du premier rapport du comité spécial chargé de choisir les sénateurs devant faire partie des divers comités permanents à la présente session.—(L'honorable Sir James Lougheed).

OTTAWA: Imprimé par J. DE L. TACHÉ, imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1919.



N^o 4.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Jeudi, 4 septembre 1919.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDOC, Président.

Les honorables messieurs

Béique,	Forget,	McSweeney,	Ross
Blain,	Foster,	Mitchener,	(Middleton),
Bostock,	Fowler,	Mitchell,	Schaffner,
Bourque,	Girroir,	Montplaisir,	Smith,
Boyer,	Godbout,	Mulholland,	Tanner,
Bradbury,	Gordon,	Murphy,	Taylor,
Cloran,	King,	Nicholls,	Tessier,
Dandurand,	Lavergne,	Planta,	Thompson,
Daniel,	Legris,	Poirier,	Thorne,
David,	Lougheed	Pope,	Todd,
Dessaullès,	(Sir James),	Prince,	Turriff,
De Veber,	Macdonell,	Prowse,	Watson,
Domville,	McCall,	Ratz,	Webster,
Donnelly,	McHugh,	Robertson,	White,
Farrell,	McLean,	Roche,	Wilson,
Fisher,	McLennan,		Yeo.

PRIÈRES.

La pétition suivante est lue et déposée sur la Table:—

La *North Empire Fire Insurance Company* demande l'adoption d'une loi qui rende valide l'émission d'actions de son capital social pour les échanger avec des actions de la *Canada West Fire Insurance Company* et qui augmente les pouvoirs que lui confère sa charte.

L'honorable Sir James Lougheed présente au Sénat un bill (A) intitulé: "Loi modifiant la Loi du ministère du Rétablissement des soldats dans la vie civile".

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le premier rapport du comité de Sélection chargé de choisir les sénateurs qui doivent faire partie des différents comités permanents du Sénat.

Ledit rapport est adopté.

L'honorable Sir James Lougheed propose,

Qu'il soit résolu qu'il est expédient que le Parlement donne, et que cette Chambre donne effectivement son approbation au Traité de paix entre les alliés et puissances associées et l'Allemagne (y compris le protocole annexé) signé à Versailles le vingt-huitième jour de juin 1919, dont copie a été déposée devant le Parlement, et qui a été signé au nom de Sa Majesté pour le Canada par les plénipotentiaires qui y sont nommés.

Après débat.

L'honorable M. Bostock propose en amendement,

Que les mots "et que cette Chambre donne effectivement" dans la première ligne et la seconde ligne de ladite motion, soient retranchés, et que les mots suivant soient ajoutés à la fin "et que cette Chambre remette le débat sur ladite résolution au seize courant.

La question de concours étant posée sur ladite motion en amendement, elle est, sur division, résolue dans la négative.

La question de concours étant posée de nouveau sur la motion principale, elle est, sur division, adoptée.

Sur motion de l'honorable Sir James Lougheed, il est

Résolu qu'il est expédient que le Parlement donne son approbation, et que cette Chambre donne effectivement son approbation au Traité de paix entre les Etats-Unis d'Amérique, l'Empire britannique, la France, l'Italie et le Japon et la Pologne, signé à Versailles le vingt-huitième jour de juin mil neuf cent dix-neuf, dont copie a été déposée devant le Parlement, et qui a été signé au nom de Sa Majesté pour le Canada par les plénipotentiaires qui y sont nommés.

Sur motion de l'honorable Sir James Lougheed, il est

Résolu qu'il est expédient que le Parlement donne son approbation, et que cette Chambre donne effectivement son approbation à la convention entre les Etats-Unis d'Amérique, la Belgique, l'Empire britannique, la France et l'Allemagne, relative à l'occupation militaire des territoires du Rhin, signée à Versailles le vingt-huitième jour de juin mil neuf cent dix-neuf, dont copie a été déposée devant le Parlement, et qui a été signée au nom de Sa Majesté pour le Canada par les plénipotentiaires qui y sont nommés.

Sur motion, il est

Ordonné que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à deux heures et demie demain après-midi.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Vendredi, 5 septembre 1919.

Présentation des requêtes.

Lecture des requêtes.

Rapports des comités.

Avis de questions, d'interpellations
et de motions.

MOTIONS.

Pour vendredi, 5 septembre 1919.

No 1.

Par l'honorable M. Foster :

3 septembre—Que les honorables sénateurs Bradbury, Casgrain, Pope et Foster soient constitués en comité spécial pour conférer et agir de concert avec le comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes chargé de surveiller la construction et l'aménagement du nouvel Hôtel du gouvernement, dans le but de prendre en considération la forme à donner au monument qui doit y être élevé à la mémoire du lieutenant-colonel Baker, ancien député de Brome, et de faire rapport à cette Chambre.

No 2.

Par l'honorable Sir James Lougheed :

4 septembre—Que le Sénat, en s'ajournant aujourd'hui, reste ajourné jusqu'au lundi, 22 du courant, à trois heures de relevée.

No 3.

Par l'honorable M. David :

2 septembre—Qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un état indiquant la quantité et la valeur de blé, de beurre, de fromage, de porc, de bœuf et de vivres qui ont été exportés à l'étranger depuis le 1er janvier 1919.

No 4.

Par l'honorable M. David :

2 septembre—Qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un état indiquant le nombre de commissions instituées depuis 1912, leur objet, les noms et les traitements de leurs membres, le coût total de chacune d'elles, et celles qui sont encore en existence.

Pour lundi, 8 septembre 1919.

No 1.

Par l'honorable M. Fowler :

4 septembre—Qu'un comité de douze membres de cette Chambre soit institué pour s'enquérir et faire rapport à la présente session sur la navigabilité et sur les pêcheries de la baie et du détroit d'Hudson, et sur les avantages qu'offrent les ports de cette baie pour servir de terminus de chemin de fer; et que pouvoir soit donné à ce comité de faire quérir personnes et documents; et que les sénateurs suivants soient

choisis pour faire partie dudit comité: les honorables messieurs Bostock, Casgrain, Dandurand (C.P.), Daniel, De Veber, Fowler, Lougheed, Sir James (C.C.M.G., C.P.), Michener, Schaffner, Sharpe, Watson et Willoughby.

No 2.

Par l'honorable M. Domville:

4 septembre—Qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un état indiquant le poids, la valeur et le tarif douanier des importations en Canada des engrais mélangés, du sulfate d'ammoniaque, du nitrate de soude, de sels amoniacaux, de phosphates de scories, de superphosphates, de sels de potassium, de chlorure de potassium et de sulfate de potasse crue, et, s'il en est, d'éléments chimiques tels qu'il en entre dans la préparation d'engrais chimiques.

No 3.

Par l'honorable M. Domville:

4 septembre—Qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un état indiquant les importations d'huile et d'essence de pétrole durant l'année fiscale terminée le 31 mars 1919 et durant chacun des mois de l'année fiscale courante jusqu'à date.

ORDRE DU JOUR

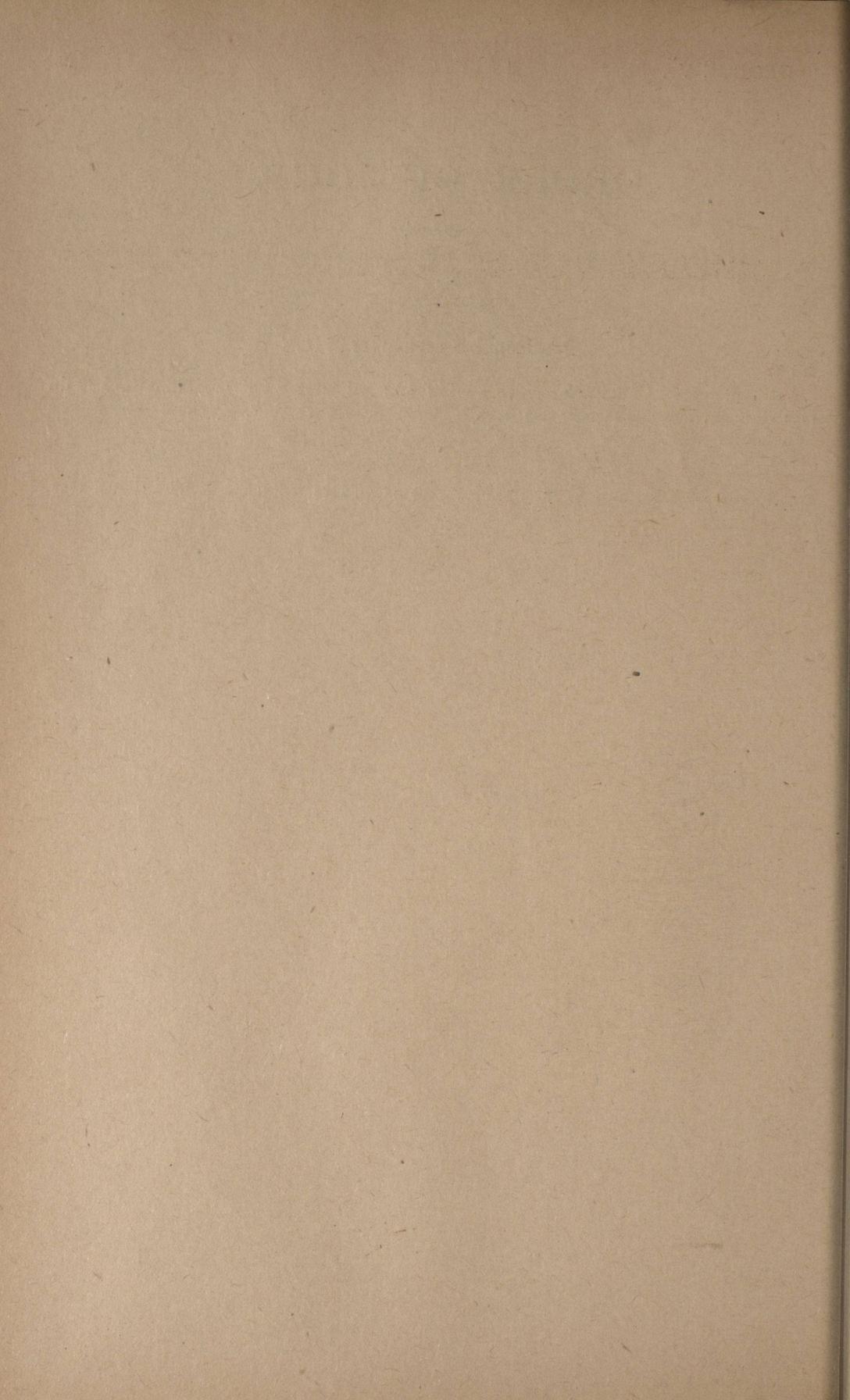
NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues;
A. qu'il l'était en anglais, F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour lundi, 8 septembre 1919.

No 1.

4 septembre—Deuxième lecture du bill (A) intitulé: "Loi modifiant la Loi du ministère du Rétablissement des soldats dans la vie civile".—(L'hon. Sir James Loughheed).—A.F.

OTTAWA: Imprimé par J. DE L. TACHÉ, imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1919.



N^o 5.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Vendredi, 5 septembre 1919.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Beaubien,	Farrell,	McHugh,	Roche,
Blain,	Fisher,	McLean,	Ross
Blondin,	Forget,	McLennan,	(Middleton),
Bostock,	Foster,	McSweeney,	Schaffner,
Bourque,	Fowler,	Michener,	Tanner,
Boyer,	Girroir,	Montplaisir,	Taylor,
Bradbury,	Godbout,	Murphy,	Tessier,
Dandurand,	Gordon,	Planta,	Thompson,
Daniel,	King,	Poirier,	Thorne,
David,	Lavergne,	Pope,	Todd,
Dessaulles,	Legris,	Power,	Turriff,
De Veber,	Lougheed	Prince,	Watson,
Domville,	(Sir James),	Prowse,	Webster,
Donnelly,	Macdonell,	Ratz,	Yeo.
Douglas,	McCall,	Robertson,	

Deux heures et demie de l'après-midi.

PRIÈRES.

L'honorable M. Blain, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et des Havres, présente son premier rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 70,

VENDREDI, 5 septembre 1919.

Le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres a l'honneur de présenter son premier rapport, comme suit:—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis.

R. BLAIN,

Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement au dit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable Sir James Lougheed, du comité permanent des Débats et des Comptes rendus, présente son premier rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 70,

VENDREDI, 5 septembre 1919.

Le comité permanent des Débats et des Comptes rendus a l'honneur de présenter son premier rapport, comme suit:—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

WM DENNIS,

Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement au dit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Power, du comité permanent de l'Administration du Service civil, présente son premier rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 70,

VENDREDI, 5 septembre 1919.

Le comité permanent de l'Administration du Service civil a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

L. P. POWER,

Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement au dit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Bostock, du comité permanent des Ordres Permanents, présente son premier rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
SALLE DES COMITÉS No 70,
VENDREDI, 5 septembre 1919.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.
Le tout respectueusement soumis.

HEWITT BOSTOCK,
Président.

Avec la permission du Sénat, il est
Ordonné que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement au dit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Thompson, président du comité permanent des Banques et du Commerce, présente son premier rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
SALLE DES COMITÉS No 70,
VENDREDI, 5 septembre 1919.

Le comité permanent des Banques et du Commerce a l'honneur de présenter son premier rapport, comme suit :—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.
Le tout respectueusement soumis.

F. P. THOMPSON,
Faisant fonction de président.

Avec la permission du Sénat, il est
Ordonné que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement au dit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Bostock, du comité permanent des Bills privés présente son premier rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
SALLE DES COMITÉS No 70,
VENDREDI, 5 septembre 1919.

Le comité permanent des Bills privés a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.
Le tout respectueusement soumis.

HEWITT BOSTOCK,
Faisant fonction de président.

Avec la permission du Sénat, il est
Ordonné que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement au dit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Boyer, du comité permanent de l'Agriculture et des Forêts, présente son premier rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
SALLE DES COMITÉS No 70,
VENDREDI, 5 septembre 1919.

Le comité permanent de l'Agriculture et des Forêts a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.
Le tout respectueusement soumis.

ARTHUR BOYER,
Président.

Avec la permission du Sénat, il est
Ordonné que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement au dit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. McSweeney, du comité permanent du Commerce extérieur et des Relations commerciales du Canada, présente son premier rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 70,

VENDREDI, 5 septembre 1919.

Le comité permanent du Commerce extérieur et des Relations commerciales du Canada a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

PETER McSWEENEY,
Faisant fonction de président.

Avec la permission du Sénat, il est
Ordonné que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement au dit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. De Veber, du comité permanent de la Salubrité publique et de l'Inspection des aliments, présente son premier rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 70,

VENDREDI, 5 septembre 1919.

Le comité permanent de la Salubrité publique et de l'Inspection des aliments a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

L. GEO. DE VEBER,
Président.

Avec la permission du Sénat, il est
Ordonné que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement au dit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Watson, du comité permanent des Edifices et Terrains publics, présente son premier rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 70,

VENDREDI, 5 septembre 1919.

Le comité permanent des Edifices et Terrains publics a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

ROBERT WATSON,
Président.

Avec la permission du Sénat, il est
Ordonné que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement au dit rap-
port.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces, présente
son premier rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
SALLE DES COMITÉS No 371,
VENDREDI, 5 septembre 1919.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de soumettre son premier rapport.

1. Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres
pour toutes fins, y compris l'audition des témoignages donnés sous serment concernant
les faits allégués dans les pétitions des personnes en instance de divorce, et que per-
mission lui soit accordée de siéger pendant tous les ajournements du Sénat, et aussi
pendant les séances du Sénat.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

Avec la permission du Sénat, il est
Ordonné que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement au dit rap-
port.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Daniel, du comité permanent de Régie interne et des Dépenses
imprévues, présente son premier rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
SALLE DES COMITÉS No 70,
VENDREDI, 5 septembre 1919.

Le comité permanent de Régie interne et des Dépenses imprévues a l'honneur de
présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.

Le tout respectueusement soumis.

J. W. DANIEL,
Président.

Avec la permission du Sénat, il est
Ordonné que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement au dit rap-
port.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Todd, du comité permanent de l'Immigration et du Travail, pré-
sente son premier rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
SALLE DES COMITÉS No 70,
VENDREDI, 5 septembre 1919.

Le comité permanent de l'Immigration et du Travail a l'honneur de présenter son
premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

IRVING TODD,
Faisant fonction de président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 24 (a) et (b) soient suspendues relativement au dit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Dandurand, du comité permanent des Ordres Permanents, présente son premier rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 70,

VENDREDI, 5 septembre 1919.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

R. DANDURAND,

Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 24 (a) et (b) soient suspendues relativement au dit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

Sur motion de l'honorable M. Foster, il est

Ordonné que les honorables sénateurs Bradbury, Casgrain, Pope et Foster soient constitués en comité spécial pour conférer et agir de concert avec le comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes chargé de surveiller la construction et l'aménagement du nouvel Hôtel du gouvernement, dans le but de prendre en considération la forme à donner au monument qui doit y être élevé à la mémoire du lieutenant-colonel Baker, ancien député de Brome, et de faire rapport à cette Chambre.

Sur motion de l'honorable Sir James Lougheed, il est

Ordonné que le Sénat, en s'ajournant aujourd'hui, reste ajourné jusqu'au mardi, 23 du courant, à trois heures de relevée.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, pour l'honorable M. David, il est

Ordonné qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un état indiquant la quantité et la valeur de blé, de beurre, de fromage, de porc, de bœuf et de vivres qui ont été exportés à l'étranger depuis le 1er janvier 1919.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, pour l'honorable M. David, il est

Ordonné qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un état indiquant le nombre de commissions instituées depuis 1912, leur objet, les noms et les traitements de leurs membres, le coût total de chacune d'elles, et celles qui sont encore en existence.

Ordonné que les sénateurs désignés dans le rapport du comité de Sélection, pour former les différents comités permanents au cours de la présente session, soient et sont par la présente motion, nommés pour former et constituer les différents comités dont ils sont nommés membres dans le dit rapport, pour prendre en considération les différents sujets qui leur seront renvoyés de temps à autres et pour faire rapport; et le comité des Ordres Permanents est autorisé à envoyer quérir personnes, papiers et documents lorsque requis; et aussi que le comité de l'Economie interne et de la Comptabilité ait le pouvoir, sans ordre spécial de la Chambre, de prendre en considération toute matière affectant l'économie interne du Sénat sur laquelle Son Honneur le Président n'est pas appelé à agir par la *Loi portant modification de la Loi du Service civil, 1908*, et que ce comité fasse rapport de sa prise en considération à la Chambre avant d'agir.

Ordonné qu'un message soit porté à la Chambre des Communes, par un des greffiers à la Table, pour informer cette Chambre que Son Honneur le Président et les honorables messieurs Bostock, Boyer, Dennis, Douglas, Godbout, Gordon, Laird, Landry, McHugh, McLennan, Poirier, Power, C.P., Taylor, Turriff et Webster, ont été nommés pour composer un comité chargé d'aider Son Honneur le Président dans l'administration de la Bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts du Sénat sont concernés, et pour agir comme membres du comité des deux Chambres sur la dite bibliothèque.

Ordonné qu'un message soit porté à la Chambre des Communes, par un des greffiers à la Table, pour informer cette Chambre que les honorables messieurs Crosby, Dennis, Dessaulles, De Veber, Domville, Donnelly, Farrell, Forget, Legris, McCall, McLean, Pope, Power, C.P., Prince, Ratz, Robertson, C.P., Sharpe, Talbot, Thibaudeau, Todd et White, ont été nommés pour composer un comité chargé de surveiller les impressions du Sénat pendant la présente session et d'agir avec le comité de la Chambre des Communes comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du Parlement.

Ordonné qu'un message soit porté à la Chambre des Communes, par un des greffiers à la Table, pour informer cette Chambre que Son Honneur le Président et les honorables messieurs Blain, Landry, Thompson et Watson, ont été nommés pour former un comité chargé d'aider Son Honneur le Président dans l'administration du restaurant du Parlement, en tant que les intérêts du Sénat sont concernés, et pour agir comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet du dit restaurant.

L'honorable Sir James Lougheed dépose sur la Table du Sénat,

Une copie d'une dépêche du secrétaire d'Etat pour les colonies, datée du 7 août 1919, relative à la résolution adoptée par la Chambre des Communes au sujet de la collation des titres d'honneur à des sujets britanniques résidants en Canada.

Documents de la Session No , 1919.

Avec la permission du Sénat,

Sur motion de l'honorable M. Fowler, il est

Ordonné qu'un comité de douze membres de cette Chambre soit institué pour s'enquérir et faire rapport à la présente session sur la navigabilité et sur les pêcheries de la baie et du détroit d'Hudson, et sur les avantages qu'offrent les ports de cette baie pour servir de terminus de chemin de fer; et que pouvoir soit donné à ce comité de faire quérir personnes et documents; et que les sénateurs suivants soient choisis pour faire partie dudit comité: les honorables messieurs Bostock, Casgrain, Dandurand (C.P.), Daniël, De Veber, Fowler, Lougheed, Sir James (C.C.M.G., C.P.), Michener, Schaffner, Sharpe, Watson et Willoughby.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi, 23 septembre 1919.

Présentation des requêtes.	Lecture des requêtes.
Rapports des comités.	Avis de questions, d'interpellations et de motions.

MOTIONS.

Pour mardi, 23 septembre 1919.

No 1.

Par l'honorable M. Domville:

4 septembre—Qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un état indiquant le poids, la valeur et le tarif douanier des importations en Canada des engrais mélangés, du sulfate d'ammoniaque, du nitrate de soude, de sels amoniacaux, de phosphates de scories, de superphosphates, de sels de potassium, de chlorure de potassium et de sulfate de potasse crue, et, s'il en est, d'éléments chimiques tels qu'il en entre dans la préparation d'engrais chimiques.

No 2.

Par l'honorable M. Domville:

4 septembre—Qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un état indiquant les importations d'huile et d'essence de pétrole durant l'année fiscale terminée le 31 mars 1919 et durant chacun des mois de l'année fiscale courante jusqu'à date.

ORDRE DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais, F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour mardi, 23 septembre 1919.

No 1.

4 septembre—Deuxième lecture du bill (A) intitulé: "Loi modifiant la Loi du ministère du Rétablissement des soldats dans la vie civile".—(L'hon. Sir James Lougheed).—A.F.

N^o 6.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Mardi, 23 septembre 1919.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDOC, Président.

Les honorables messieurs

Beith,
Belcourt,
Blain,
Blondin,
Bostock,
Bourque,
Boyer,
Bradbury,
Choquette,
Cloran,
Crosby,
Dandurand,
Daniel,
David,
Dennis,
Dessaulles,
De Veber,

Domville,
Donnelly,
Douglas,
Edwards,
Farrell,
Fisher,
Foster,
Fowler,
Girroir,
Godbout,
Gordon,
Harmér,
Laird,
Lavergne,
L'Espérance,
Lougheed
(Sir James),

McCall,
McLean,
McMeans,
McSweeney,
Michener,
Milne,
Montplaisir,
Mulholland,
Murphy,
Nicholls,
O'Brien,
Poiriér,
Pope,
Power,
Prince,
Prowse,
Robertson,

Schaffner,
Sharpe,
Shatford,
Tanner,
Tessier,
Thibaudeau,
Thompson,
Todd,
Turriff,
Watson,
Webster,
White,
Willoughby,
Yeo.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées:—

Par l'honorable M. Gordon:—

Willie Wettlaufer, du township de Zorra-Ouest, dans le comté d'Oxford, province d'Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Henry Edward Wettlaufer.

James Henry Sylvester, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario; demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mabel Sylvester.

Sur motion de l'honorable M. Domville, il est

Ordonné qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un état indiquant le poids, la valeur et le tarif douanier des importations en Canada des engrais mélangés, du sulfate d'ammoniaque, du nitrate de soude, de sels amoniacaux, de phosphates de scories, de superphosphates, de sels de potassium, de chlorure de potassium et de sulfate de potasse crue, et, s'il en est, d'éléments chimiques tels qu'il en entre dans la préparation d'engrais chimiques, pour l'exercice expiré le 31 mars 1919, et pour chaque mois consécutif jusqu'à date.

L'honorable Sir James Lougheed dépose sur la Table:—

Réponse à un ordre du Sénat du 5 septembre 1919, pour la production d'un état indiquant la quantité et la valeur de blé, de beurre, de fromage, de porc, de bœuf et de vives qui ont été exportés à l'étranger depuis le 1er janvier 1919.

Documents de la Session No , 1919.

Aussi,—Copie des Décrets du Conseil qui suivent:—

C.P. 1200, du 11 juin 1919, approuvant l'article 11b de la loi du logement de l'Ontario, comme partie du projet de logement de l'Ontario.

C.P. 1721, du 14 août 1919, approuvant le plan général du logement de la Nouvelle-Ecosse.

C.P. 1725, du 18 août 1919, approuvant la demande du gouvernement du Manitoba à l'effet de modifier le projet du logement du Manitoba, approuvé le 11 juin 1919.

C.P. 1766, du 23 août 1919, amendement aux principes généraux au projet de logement du gouvernement fédéral, touchant le "coût maximum des logements" et le "nombre d'années pour le remboursement des emprunts".

Documents de la Session No , 1919.

Aussi,—Modification du règlement de la Radiographie, No 56, du 25 juin 1919.

Documents de la Session No , 1919.

Aussi,—Décrets du Conseil publiés dans la *Gazette du Canada*, entre le 20 janvier 1919 et le 31 juillet 1919, en conformité des dispositions de l'article 77 du chapitre 20, 7-8 Edouard VII, "Loi des Terres fédérales".

Documents de la Session No , 1919.

Aussi,—Décrets du Conseil adoptés en conformité des dispositions du chapitre 18, 7-8 George V, "Loi concernant une certaine convention, etc., concernant les oiseaux migrateurs".

Documents de la Session No , 1919.

Aussi,—Décrets du Conseil publiés dans la *Gazette du Canada*, entre le 20 janvier 1919 et le 31 juillet 1919, en conformité des dispositions de l'article 19 du chapitre 10, 1-2 George V, "Loi des Réserves forestières et des Parcs fédéraux".

Documents de la Session No , 1919.

Aussi,—Décrets du Conseil publiés dans la *Gazette du Canada* et dans la *Gazette de la Colombie-Britannique*, entre le 20 janvier 1919 et le 31 juillet 1919, en conformité des dispositions du paragraphe (d) de l'article 38 des règlements pour l'arpentage et l'administration des terres fédérales dans un rayon de 40 milles de la zone des chemins de fer dans la province de la Colombie-Britannique.

Documents de la Session No , 1919.

Aussi,—Décrets du Conseil publiés dans la *Gazette du Canada*, entre le 20 janvier 1919 et le 31 juillet 1919, en conformité des dispositions du chapitre 47, 2 George V, "Loi concernant les eaux dans la zone des chemins de fer".

Documents de la Session No , 1919.

Aussi,—Décrets du Conseil entre le 20 janvier 1919 et le 31 juillet 1919, en conformité des dispositions de l'article 5 de la Loi de l'arpentage des terres fédérales du chapitre 21, 7-8 Edouard VII.

Documents de la Session No , 1919.

L'ordre du jour annonçant la deuxième lecture du bill (A) intitulé: "Loi modifiant la Loi du ministère du Rétablissement des soldats dans la vie civile", est lu.

Avec la permission du Sénat,

Sur motion de l'honorable Sir James Lougheed, il est
Ordonné que le dit bill soit retiré.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi, 24 septembre 1919.

Présentation des requêtes.
Rapports des comités.

Lecture des requêtes.
Avis de questions, d'interpellations
et de motions.

INTERPELLATIONS.

Jour jeudi, 25 septembre 1919.

No 1.

Par l'honorable M. Dandurand:

23 septembre—Le gouvernement canadien a-t-il ouvert des crédits à des pays ou à des gouvernements étrangers pour faciliter les achats au Canada?

Dans l'affirmative, quels sont ces pays?

Quelle est l'étendue et quelles sont les conditions de ces crédits?

Comment doivent s'effectuer les remboursements?

A-t-on tiré parti de ces crédits ou garanties? Dans l'affirmative, quels sont les pays qui en ont tiré parti, et dans quelle étendue?

No 2.

Par l'honorable M. Dandurand:

23 septembre—Le gouvernement français a-t-il dénoncé les conventions commerciales franco-canadiennes de décembre 1907 et de janvier 1909?

Dans l'affirmative, quand ces conventions ont-elles pris fin?

Le gouvernement français a-t-il pris des mesures pour prolonger ces conventions soit aux termes du traité ou autrement?

Le gouvernement canadien s'est-il déclaré consentant à prolonger ces conventions au delà des trois mois mentionnés dans ces dites conventions?

Quelles relations se trouvent actuellement à exister entre la France et le Canada au point de vue commercial?

No 3.

Par l'honorable M. Domville:

23 septembre—Quel est le nombre de firmes ou d'individus qui, en 1916, 1917 et 1918, ont payé l'impôt sur l'excédent de leurs profits dans la cité de Moncton, et autres cités et villes de la province du Nouveau-Brunswick? Quel montant a été perçu en vertu de cet impôt?

Quel est le nombre de personnes qui ont payé l'impôt sur le revenu, et quel montant a été perçu en vertu de cet impôt, dans les dites cités et villes?

No 4.

Par l'honorable M. McSweeney:

23 septembre—Quelles sont les recettes et quels sont les déboursés du chemin de fer dit Intercolonial pour l'exercice se terminant le 31 mars 1919?

Quelles sont les recettes et quels sont les déboursés du tronçon du Transcontinental allant de Winnipeg à Québec pour ce même exercice?

Quelles sont les recettes et quels sont les déboursés du chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard pour l'exercice se terminant le 31 mars 1919?

Quelles sont les recettes et quels sont les déboursés du traversier *King-Edward* pour ce même exercice?

MOTIONS.

Jour jeudi, 25 septembre 1919.

No 1.

Par l'honorable M. Domville:

23 septembre—Que les droits versés relativement à la requête de Gabriel Jarry, de la cité de Montréal, sollicitant un divorce de Marie Ernestine Brossard Jarry, de la dite cité, lui soient remboursés moins les frais de traduction et d'impression.

Pour mardi, 30 septembre 1919.

No 1.

Par l'honorable M. Domville:—

4 septembre—Qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un état indiquant les importations d'huile et d'essence de pétrole durant l'année fiscale terminée le 31 mars 1919 et durant chacun des mois de l'année fiscale courante jusqu'à date.

ORDRE DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues ;
A. qu'il l'était en anglais, F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

OTTAWA : Imprimé par J. DE L. TACHÉ, imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1919.

N^o 7.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Mercredi, 24 septembre 1919.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Béique,	Domville,	McCall,	Roche,
Beith,	Donnelly,	McLean,	Schaffner,
Belcourt,	Douglas,	McMeans,	Sharpe,
Blain,	Farrell,	McSweeney,	Shatford,
Blondin,	Fisher,	Michener,	Tanner,
Bostock,	Forget,	Milne,	Tessier,
Bourque,	Foster,	Mitchell,	Thibaudeau,
Boyer,	Girroir,	Montplaisir,	Thompson,
Bradbury,	Godbout,	Mulholland,	Todd,
Choquette,	Gordon,	Murphy,	Turriff,
Cloran,	Harmer,	Nicholls,	Watson,
Crosby,	King,	O'Brien,	Webster,
Dandurand,	Laird,	Poirier,	White,
Daniel,	Lavergne,	Pope,	Willoughby,
David,	Legris,	Power,	Wilson,
Dennis,	L'Espérance,	Prince,	Yeo
Dessaulles,	Lougheed	Prowse,	
De Veber,	(Sir James),	Robertson,	

PRIÈRES.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Jeudi, 25 septembre 1919.

Présentation des requêtes.
Rapports des comités.

Lecture des requêtes.
Avis de questions, d'interpellations
et de motions.

INTERPELLATIONS.

Jour jeudi, 25 septembre 1919.

No 1.

Par l'honorable M. Dandurand:

23 septembre—Le gouvernement canadien a-t-il ouvert des crédits à des pays ou à des gouvernements étrangers pour faciliter les achats au Canada?

Dans l'affirmative, quels sont ces pays?

Quelle est l'étendue et quelles sont les conditions de ces crédits?

Comment doivent s'effectuer les remboursements?

A-t-on tiré parti de ces crédits ou garanties? Dans l'affirmative, quels sont les pays qui en ont tiré parti, et dans quelle étendue?

No 2.

Par l'honorable M. Dandurand:

23 septembre—Le gouvernement français a-t-il dénoncé les conventions commerciales franco-canadiennes de décembre 1907 et de janvier 1909?

Dans l'affirmative, quand ces conventions ont-elles pris fin?

Le gouvernement français a-t-il pris des mesures pour prolonger ces conventions soit aux termes du traité ou autrement?

Le gouvernement canadien s'est-il déclaré consentant à prolonger ces conventions au delà des trois mois mentionnés dans ces dites conventions?

Quelles relations se trouvent actuellement à exister entre la France et le Canada au point de vue commercial?

No 3.

Par l'honorable M. Domville:

23 septembre—Quel est le nombre de firmes ou d'individus qui, en 1916, 1917 et 1918, ont payé l'impôt sur l'excédent de leurs profits dans la cité de Moncton, et autres cités et villes de la province du Nouveau-Brunswick? Quel montant a été perçu en vertu de cet impôt?

Quel est le nombre de personnes qui ont payé l'impôt sur le revenu, et quel montant a été perçu en vertu de cet impôt, dans lesdites cités et villes?

No 4.

Par l'honorable M. McSweeney :

23 septembre—Quelles sont les recettes et quels sont les déboursés du chemin de fer dit Intercolonial pour l'exercice se terminant le 31 mars 1919?

Quelles sont les recettes et quels sont les déboursés du tronçon du Transcontinental de Winnipeg à Québec pour ce même exercice?

Quelles sont les recettes et quels sont les déboursés du chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard pour l'exercice se terminant le 31 mars 1919?

Quelles sont les recettes et quels sont les déboursés du traversier *King-Edward* pour ce même exercice?

MOTIONS.

Pour jeudi, 25 septembre 1919.

No 1.

Par l'honorable M. Domville :

23 septembre—Que les droits versés relativement à la requête de Gabriel Jarry, de la cité de Montréal, sollicitant un divorce de Marie Ernestine Brossard Jarry, de ladite cité, soient remboursés moins les frais de traduction et d'impression.

Pour vendredi, 26 septembre 1919.

No 1.

Par l'honorable M. Bradbury :

24 septembre—Que les droits versés relativement au bill (Q2) intitulé: "Loi pour faire droit à George Irvine Tuck", soient remboursés moins les frais de traduction et d'impression.

Pour mardi, 30 septembre 1919.

No 1.

Par l'honorable M. Domville:—

4 septembre—Qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un état indiquant les importations d'huile et d'essence de pétrole durant l'année fiscale terminée le 31 mars 1919 et durant chacun des mois de l'année fiscale courante jusqu'à date.

INTERPELLATION.

Pour vendredi, 26 septembre 1919.

No 1.

Par l'honorable M. L'Espérance :

24 septembre—(1) Le ministre du Travail sait-il que les Unions Nationales de Québec comptent de trente à quarante mille membres?

(2) Le ministre du Travail sait-il que cette Union est constituée en corporation et que l'association assume en conséquence la responsabilité de ses contrats?

(3) Le ministre du Travail est-il en faveur du principe de la constitution en corporation des associations d'ouvriers organisés?

(4) Si non, quelles sont ses raisons contre la constitution en corporation de ces unions?

ORDRE DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues ;
A. qu'il l'était en anglais, F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

OTTAWA : Imprimé par J. DE L. TACHÉ, imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1919.

N^o 8.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Jeudi, 25 septembre 1919.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Domville,	McHugh,	Roche,
Béique,	Donnelly,	McLean,	Schaffner,
Beith,	Douglas,	McMeans,	Sharpe,
Belcourt,	Farrell,	Michener,	Shatford,
Blain,	Fisher,	Milne,	Tanner,
Bostock,	Forget,	Mitchell,	Tessier,
Bourque,	Fowler,	Montplaisir,	Thibaudeau,
Boyer,	Girroi,	Mulholland,	Thompson,
Bradbury,	Godbout,	Murphy,	Thorne,
Choquette,	Harmer,	Nicholls,	Todd,
Cloran,	King,	O'Brien,	Turriff,
Crosby,	Laird,	Poirier,	Watson,
Dandurand,	Lavergne,	Pope,	White,
Daniel,	Legris,	Power,	Willoughby,
David,	L'Espérance,	Prince,	Wilson,
Dennis,	Lougheed	Prowse,	Yeo.
Dessaulles,	(Sir James),	Ratz,	
De Veber,	McCall,	Robertson,	

PRIÈRES.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec un Bill (3) intitulé: "Loi ayant pour objet de mettre en vigueur le Traité de paix entre Sa Majesté et certaines autres puissances", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (11) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la protection des eaux navigables", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

LUNDI, 8 septembre 1919.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour notifier à Leurs Honneurs que la Chambre a nommé Messieurs Steele, Stewart (Hamilton), Tobin et Douglas (Strathcona) pour former un comité chargé d'aider Son Honneur le Président dans l'administration du restaurant du Parlement, en tant que les intérêts de la Chambre des Communes sont concernés et pour agir comme membres du comité conjoint des deux Chambres relativement audit restaurant.

Ordonné que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

W. B. NORTHRUP,

Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

MARDI, 9 septembre 1919.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour notifier à Leurs Honneurs que la Chambre a nommé sir Sam Hughes et Messieurs Kay, Boivin et Arthurs membres d'un comité spécial devant agir avec un comité semblable du Sénat, pour conférer et agir avec les membres du Sénat et de la Chambre des Communes chargés de surveiller la construction et l'aménagement du nouveau Palais législatif, dans le but d'étudier la forme du monument du lieutenant-colonel Baker, député de Brome, décédé, lequel monument doit être érigé dans ledit Palais.

Ordonné que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

W. B. NORTHRUP,

Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

LUNDI, 8 septembre 1919.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour notifier à Leurs Honneurs que la Chambre a nommé Messieurs Andrews, Béland, Borden (sir Robert), Boyer, Chaplin, Clark (Red Deer), Cooper, Copp, Cronyn, Crothers, Foster (sir George), Harold, Lapointe (Kamouraska), Lemieux, Meighen, Myers, Pardee, Rowell, Sheard et Whidden pour composer un comité chargé d'aider Son Honneur le Président dans l'administration de la Bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts de la Cham-

bre des Communes sont concernés, et pour agir comme membres du comité conjoint des deux Chambres en charge de ladite bibliothèque.

Ordonné que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

W. B. NORTHRUP,
Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

LUNDI, 8 septembre 1919.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour notifier à Leurs Honneurs que la Chambre s'unira à eux pour la formation d'un comité conjoint des deux Chambres relativement aux impressions du Parlement, et que les membres du comité permanent choisi des Impressions, savoir: Messieurs Bowman, Brouillard, Buchanan, Burnham, Cardin, Charters, Clark (Bruce), Clarke (Wellington), Crowe, Currie, Fontaine, Hocken, Hughés (sir Sam), Keefer, Maclean (Halifax), Michaud, Murphy, Prévost, Reid (Mackenzie), Richardson, Shaw, Verville, White (Victoria), Wilson (Wentworth) et Wright agiront comme membres représentant la Chambre dans ledit comité conjoint des Impressions du Parlement.

Ordonné que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

W. B. NORTHRUP,
Greffier des Communes.

L'honorable M. Domville propose que les droits versés relativement à la requête de Gabriel Jarry, de la cité de Montréal, sollicitant un divorce de Marie Ernestine Brossard Jarry, de ladite cité, soient remboursés moins les frais de traduction et d'impression.

L'honorable M. Tanner propose en amendement;

Que tous les mots après "Que", dans ladite motion, soient retranchés et remplacés par les suivants: "La demande de remboursement des honoraires versés pour présenter la pétition de Gabriel Jarry, de la cité de Montréal, en obtention d'une loi qui dissolva son mariage avec Marie Ernestine Brossard Jarry, soit référée en comité permanent des Divorces.

La question de concours étant sur ladite motion en amendement, elle est résolue dans l'affirmative.

Sur motion, il est

Ordonné que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui il reste ajourné à mardi prochain.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi, 30 septembre 1919.

Présentation des requêtes.
Rapports des comités.

Lecture des requêtes.
Avis de questions, d'interpellations
et de motions.

INTERPELLATIONS.

Pour mardi, 30 septembre 1919.

No 1.

Par l'honorable M. Dandurand :

23 septembre—Le gouvernement français a-t-il dénoncé les conventions commerciales franco-canadiennes de décembre 1907 et de janvier 1909?

Dans l'affirmative, quand ces conventions ont-elles pris fin?

Le gouvernement français a-t-il pris des mesures pour prolonger ces conventions soit aux termes du traité ou autrement?

Le gouvernement canadien s'est-il déclaré consentant à prolonger ces conventions au delà des trois mois mentionnés dans ces dites conventions?

Quelles relations se trouvent actuellement à exister entre la France et le Canada au point de vue commercial?

No 2.

Par l'honorable M. McSweeney :

23 septembre—Quelles sont les recettes et quels sont les déboursés du chemin de fer dit Intercolonial pour l'exercice se terminant le 31 mars 1919?

Quelles sont les recettes et quels sont les déboursés du tronçon du Transcontinental de Winnipeg à Québec pour ce même exercice?

Quelles sont les recettes et quels sont les déboursés du chemin de fer de l'Île du Prince-Édouard pour l'exercice se terminant le 31 mars 1919?

Quelles sont les recettes et quels sont les déboursés du traversier *King-Edward* pour ce même exercice?

No 3.

Par l'honorable M. L'Espérance :

24 septembre—(1) Le ministre du Travail sait-il que les Unions Nationales de Québec comptent de trente à quarante mille membres?

(2) Le ministre du Travail sait-il que cette Union est constituée en corporation et que l'association assume en conséquence la responsabilité de ses contrats?

(3) Le ministre du Travail est-il en faveur du principe de la constitution en corporation des associations d'ouvriers organisés?

(4) Si non, quelles sont ses raisons contre la constitution en corporation de ces unions?

MOTIONS.

Pour mardi, 30 septembre 1919.

No 1.

Par l'honorable M. Bradbury:

24 septembre—Que les droits versés relativement au bill (Q2) intitulé: "Loi pour faire droit à George Irvine Tuck", soient remboursés moins les frais de traduction et d'impression.

No 2.

Par l'honorable M. Domville:—

4 septembre—Qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un état indiquant les importations d'huile et d'essence de pétrole durant l'année fiscale terminée le 31 mars 1919 et durant chacun des mois de l'année fiscale courante jusqu'à date.

No 3.

Par l'honorable M. Domville:

25 septembre—Qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un état indiquant le poids et la valeur des exportations du Canada, durant les exercices de 1916, 1917, 1918, 1919, d'engrais mixtes, de sulfate d'ammoniaque, de nitrate de soude, de sels ammoniacaux, de phosphates de scories, de superphosphates, de sels de potassium, de chlorure de potassium, de sulfate de potasse crue et d'éléments chimiques tels qu'il en entre dans la préparation d'engrais chimiques, ainsi que de scorie basique, provenant des provinces d'Ontario, de Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, de l'Île du Prince-Edouard, en spécifiant les exportations de chacune de ces provinces et leur destination d'après les registres de nos bureaux de douane.

No 4.

Par l'honorable M. McLean:

25 septembre—Qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un état indiquant:—

(1) Le nombre de frigorifiques de boitte de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Edouard qui, de 1909 à 1919 inclusivement,

(a) ont sollicité l'aide du gouvernement;

(b) ont obtenu l'aide du gouvernement;

(c) n'ont pu obtenir l'aide du gouvernement.

(2) Le nom et l'adresse des personnes qui ont dans chaque cas demandé cette aide, et les raisons pour lesquelles l'aide a été refusée chaque fois qu'elle l'a été.

ORDRE DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais, F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour mardi, 30 septembre 1919.

No 1.

25 septembre—Deuxième lecture du bill (3) intitulé: "Loi ayant pour objet de mettre en vigueur le Traité de paix entre Sa Majesté et certaines autres puissances".—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.

No 2.

25 septembre—Deuxième lecture du bill (11) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la protection des eaux navigables".—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.

OTTAWA: Imprimé par J. DE L. TACHÉ, imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1919.

N^o 9.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Mardi, 30 septembre 1919.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Domville,	Macdonell,	Ross
Béique,	Donnelly,	McCall,	(Middleton),
Beith,	Douglas,	McLean,	Schaffner,
Belcourt,	Farrell,	McMeans,	Sharpe,
Bennett,	Fisher,	McSweeney,	Shatford,
Blondin,	Forget,	Michener,	Tanner,
Bostock,	Foster,	Milne,	Tessier,
Boyer,	Girroi,	Mitchell,	Thibaudeau,
Bradbury,	Godbout,	Montplaisir,	Thompson,
Casgrain,	Harmer,	Mulholland,	Thorne,
Cloran,	King,	Nicholls,	Todd,
Crosby,	Laird,	Pope,	Turriff,
Dandurand,	Lavergne,	Pöwer,	Watson,
Daniel,	Legris,	Prince,	Webster,
David,	L'Espérance,	Prowse,	White,
Dennis,	Lougheed	Ratz,	Willoughby,
Dessaulles,	(Sir James),	Robertson,	Wilson,
De Veber,	Lynch-Staunton,	Roche,	Yeo.

Huit heures du soir.

PRIÈRES.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces, présente son deuxième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ N^o 371,
MARDI, 30 septembre 1919.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deuxième rapport. Relativement à la pétition de Millie Wettlaufer, qui demeure actuellement dans le township de West-Zorra, dans le comté d'Oxford, dans la province d'Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Henry Edward Wettlaufer, autrefois de la cité de Woodstock, dans ladite province, cultivateur, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage de la pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport. Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

Ordonné, sur division, que le dit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (4) intitulé: "Loi modifiant la Loi d'interprétation", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (13) intitulé: "Loi modifiant la Loi des élections partielles fédérales, 1919", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (14) intitulé: "Loi modifiant la Loi de naturalisation, 1919", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Bradbury propose que les droits versés relativement au bill (Q2) intitulé: "Loi pour faire droit à George Irvine Tuck", soient remboursés moins les frais de traduction et d'impression.

L'honorable Sir James Lougheed propose en amendement que tous les mots après "Que" dans ladite motion soient retranchés et remplacés par les suivants: la requête pour le remboursement des droits versés relativement au bill (Q2) "Loi pour faire droit à George Irvine Tuck" soit référé au comité permanent des Divorces.

La question de concours étant sur ladite motion en amendement, elle est résolue dans l'affirmative.

Sur motion de l'honorable M. Domville, il est

Ordonné qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un état indiquant le poids et la valeur des exportations du Canada, durant les exercices de 1916, 1917, 1918, 1919, d'engrais mixtes, de sulfate d'ammoniaque, de nitrate de soude, de sels ammoniacaux, de phosphates de scories, de superphosphates, de sels de potassium, de chlorure de potassium, de sulfate de potasse crue et d'éléments chimiques tels qu'il en entre dans la préparation d'engrais chimiques, ainsi que de scorie basique, provenant des provinces d'Ontario, de Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, de l'Île du Prince-Edouard, en spécifiant les exportations de chacune de ces provinces et leur destination d'après les registres de nos bureaux de douane.

Sur motion de l'honorable M. McLean, il est

Ordonné qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un état indiquant:—

(1) Le nombre de frigorifiques de boîte de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Edouard qui, de 1909 à 1919 inclusivement,

(a) ont sollicité l'aide du gouvernement;

(b) ont obtenu l'aide du gouvernement;

(c) n'ont pu obtenir l'aide du gouvernement.

(2) Le nom et l'adresse des personnes qui ont dans chaque cas demandé cette aide, et les raisons pour lesquelles l'aide a été refusée chaque fois qu'elle l'a été.

L'ordre du jour annonçant la deuxième lecture du bill (3) intitulé: "Loi ayant pour objet de mettre en vigueur le Traité de paix entre Sa Majesté et certaines autres puissances", étant lu,

Il est proposé

Que ledit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Après débat, il est

Ordonné que la suite du débat sur ladite motion soit remise à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (11) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la protection des eaux navigables", est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié en comité général demain.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi, 1er octobre 1919.

Présentation des requêtes.

Lecture des requêtes.

Rapports des comités.

Avis de questions, d'interpellations
et de motions.

MOTIONS.

Pour mercredi, 1er octobre 1919.

No 1.

Par l'honorable M. Domville:—

4 septembre—Qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un état indiquant les importations d'huile et d'essence de pétrole durant l'année fiscale terminée le 31 mars 1919 et durant chacun des mois de l'année fiscale courante jusqu'à date.

ORDRE DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues ;
A. qu'il l'était en anglais, F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour mercredi, 1er octobre 1919.

No 1.

30 septembre—Reprise du débat ajourné sur le bill (3) intitulé: "Loi ayant pour objet de mettre en vigueur le Traité de paix entre Sa Majesté et certaines autres puissances".—(L'honorable M. Casgrain).—A.F.

No 2.

30 septembre—Etude en comité général du bill (11) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la protection des eaux navigables".—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.

Pour jeudi, 2 octobre 1919.

No 1.

30 septembre—Deuxième lecture du bill (4) intitulé: "Loi modifiant la Loi d'interprétation".—(L'honorable Sir James Lougheed).

No 2.

30 septembre—Deuxième lecture du bill (13) intitulé: "Loi modifiant la Loi des élections partielles fédérales, 1919".—(L'honorable Sir James Lougheed).

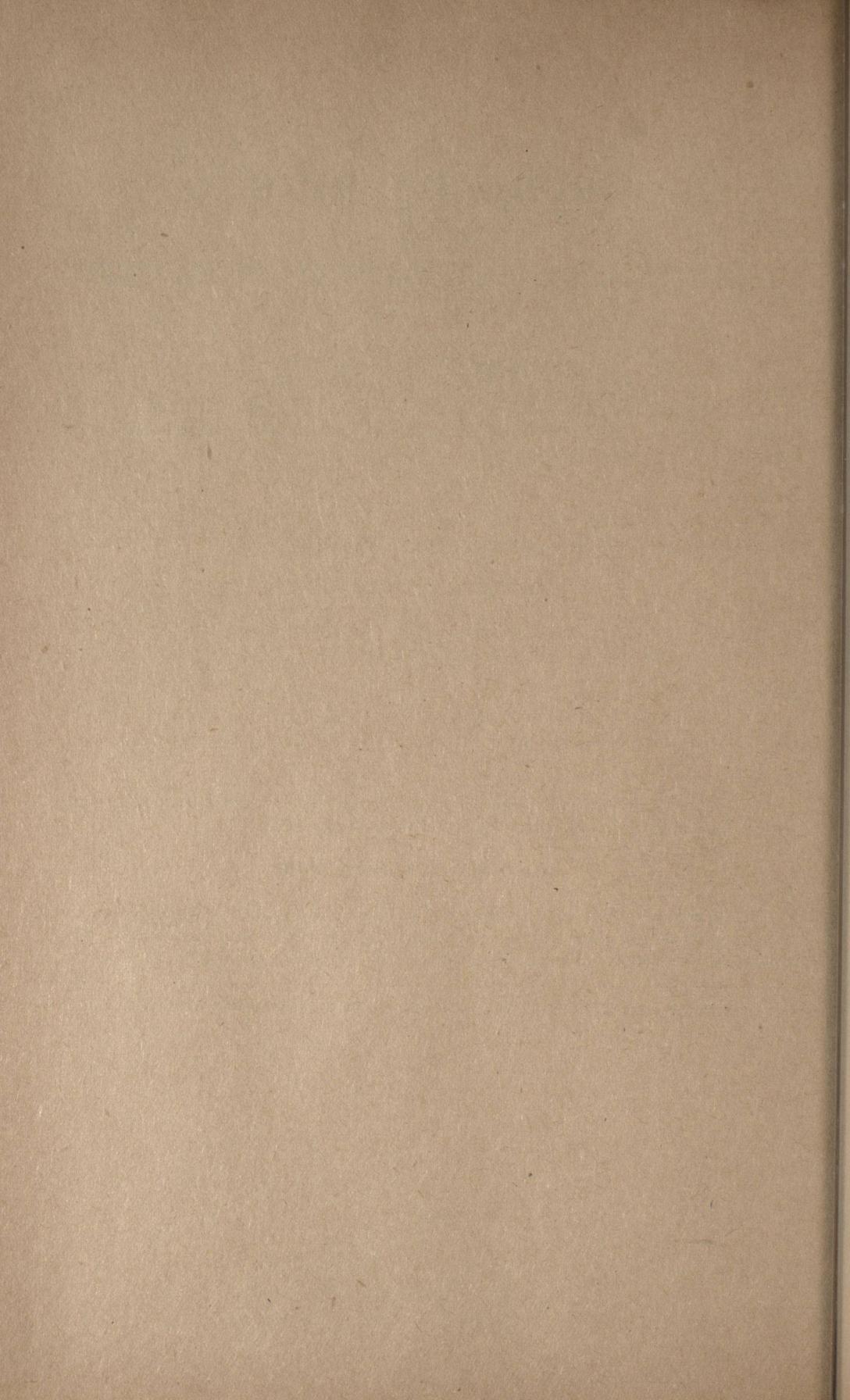
No 3.

30 septembre—Deuxième lecture du bill (14) intitulé: "Loi modifiant la Loi de naturalisation, 1919".—(L'honorable Sir James Lougheed).

Pour vendredi, 3 octobre 1919.

No 1.

30 septembre—Prise en considération du deuxième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été référée la pétition de Millie Wettlaufer, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).



N^o 10.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT
DU CANADA**Mercredi, 1er octobre 1919.**

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,
Béique,
Beith,
Belcourt,
Bennett,
Blain,
Blondin,
Bostock,
Bourque,
Boyer,
Bradbury,
Casgrain,
Cloran,
Crosby,
Dandurand,
Daniel,
David,
Dennis,
Dessaulles,
De Veber,

Domville,
Donnelly,
Douglas,
Farrell,
Fisher,
Forget,
Foster,
Fowler,
Girroir,
Godbout,
Gordon,
Harmer,
King,
Laird,
Lavergne,
Legris,
L'Espérance,
Lougheed
(Sir James),
Lynch-Staunton,

Macdonell,
McCall,
McLean,
McMeans,
McSweeney,
Michener,
Milne,
Mitchell,
Montplaisir,
Mulholland,
Nicholls,
O'Brien,
Pope,
Power,
Prince,
Prowse,
Ratz,
Robertson,
Roche,

Ross
(Middleton),
Schaffner,
Sharpe,
Shatford,
Smith,
Tanner,
Tessier,
Thibaudeau,
Thompson,
Thorne,
Todd,
Turriff,
Watson,
Webster,
White,
Willoughby,
Wilson,
Yeo.

PRIÈRES.

La requête suivante est présentée:—

Par l'honorable M. Gordon:—

Charles Elias Vardon, de la cité de Toronto, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Georgina Vardon.

Sur motion de l'honorable M. Domville, il a été

Ordonné qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un état indiquant les importations d'huile et d'essence de pétrole durant l'année fiscale terminée le 31 mars 1919 et durant chacun des mois de l'année fiscale courante jusqu'à date.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion que le bill (3) intitulé: "Loi ayant pour objet de mettre en vigueur le Traité de paix entre Sa Majesté et certaines autres puissances", soit lu la deuxième fois maintenant.

Après débat, il est

Ordonné que la suite du débat sur ladite motion soit remise à demain.

L'ordre du jour annonçant l'étude en comité général du bill (11) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la protection des eaux navigables", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à demain.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

jeudi, 2 octobre 1919.

Présentation des requêtes.
Rapports des comités.

Lecture des requêtes.
Avis de questions, d'interpellations
et de motions.

INTERPELLATIONS.

Pour vendredi, 3 octobre 1919.

No 1.

Par l'honorable M. Bostock:

1er octobre—Qu'il attirera l'attention du gouvernement sur le chapitre 13 des Statuts 9-10 George V, intitulé, "Loi ayant pour objet de constituer en corporation la *Canadian National Railways Company* et concernant les chemins de fer nationaux du Canada"; et qu'il demandera

Si l'organisation des chemins de fer nationaux du Canada a été achevée conformément à la loi susdite?

Si la mise en service, le prolongement et la construction de ces chemins de fer ont été exécutés conformément aux pouvoirs conférés par la loi susdite?

MOTIONS.

No 1.

Par l'honorable M. Dennis:

1er octobre—Qu'il émane un ordre du Sénat pour la production de tous documents, correspondance et télégrammes échangés entre quelque fonctionnaire ou département du gouvernement et quelque particulier, firme ou corporation, depuis le 7 décembre 1918 jusqu'au 1er juillet 1919, relativement à l'expropriation de la forme à radoub de Halifax.

No 2.

Par l'honorable M. Bradbury:

1er octobre—Qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'une copie de l'arrêté ministériel annulant les baux de location de certaines houillères de la province de l'Alberta, émis au nom de A. T. Shillington et de C. A. Barnard.

No 3.

Par l'honorable M. Domville:

1er octobre—Qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'une copie du Document de la session, numéro 254.

No 4.

Par l'honorable M. Domville:

1er octobre—Qu'il émane un ordre du Sénat pour la production des copies de la correspondance échangée durant les années 1918 et 1919, entre Louis Simpson, ingénieur industriel, d'Ottawa, et l'ex-commissaire des Douanes, concernant l'entrée gratuite au Canada de certain outillage nécessaire dans l'établissement de la nouvelle industrie pour extraire des pierres alumineuses, de l'huile et d'autres produits.

ORDRE DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais, F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour jeudi, 2 octobre 1919.

No 1.

30 septembre—Deuxième lecture du bill (4) intitulé: "Loi modifiant la Loi d'interprétation".—(L'honorable Sir James Lougheed).

No 2.

30 septembre—Deuxième lecture du bill (13) intitulé: "Loi modifiant la Loi des élections partielles fédérales, 1919".—(L'honorable Sir James Lougheed).

No 3.

30 septembre—Deuxième lecture du bill (14) intitulé: "Loi modifiant la Loi de naturalisation, 1919".—(L'honorable Sir James Lougheed).

No 4.

1er octobre—Reprise du débat ajourné sur le bill (3) intitulé: "Loi ayant pour objet de mettre en vigueur le Traité de paix entre Sa Majesté et certaines autres puissances".—(L'honorable M. Pope).—A.F.

No 5.

1er octobre—Etude en comité général du bill (11) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la protection des eaux navigables".—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.

Pour vendredi, 3 octobre 1919.

No 1.

30 septembre—Prise en considération du deuxième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été référée la pétition de Millie Wettlaufer, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

OTTAWA: Imprimé par J. DE L. TACHÉ, imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1919.

No 11.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT
DU CANADA

jeudi, 2 octobre 1919.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,
Béique,
Beith,
Belcourt,
Bennett,
Blain,
Blondin,
Bostock,
Bourque,
Bradbury,
Casgrain,
Cloran,
Crosby,
Daniel,
David,
Dennis,
Dessaulles,
De Veber,
Domville,

Donnelly,
Douglas,
Farrell,
Fisher,
Forget,
Foster,
Fowler,
Girroir,
Godbout,
Gordon,
Harmer,
King,
Laird,
Lavergne,
Legris,
L'Espérance,
Lougheed
(Sir James),
Lynch-Staunton,

Macdonell,
McCall,
McLean,
McMeans,
McSweeney,
Michener,
Milne,
Mitchell,
Montplaisir,
Mulholland,
Murphy,
Poirier,
Pope,
Power,
Prince,
Prowse,
Ratz,
Robertson,
Roche,

Ross
(Middleton),
Schaffner,
Sharpe,
Shatford,
Smith,
Tanner,
Tessier,
Thibaudeau,
Thompson,
Thorne,
Todd,
Turriff,
Watson,
White,
Willoughby,
Wilson,
Yeo.

PRIÈRES.

L'honorable M. Pope, du comité spécial chargé de prendre en considération la question de placer dans le nouvel hôtel du Parlement une plaque commémorative en honneur de feu le lieutenant-colonel George Harold Baker, M.P., qui est mort au champ d'honneur, soumet son premier rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit : —

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 70,

JEUDI, 2 octobre 1919.

Le comité spécial institué pour s'entendre et agir avec le comité du Sénat et de la Chambre des Communes qui a été chargé de la construction et de l'aménagement des nouveaux édifices du Parlement, afin d'y faire ériger un monument convenable à la mémoire de feu le lieutenant-colonel George Harold Baker, député de Brome, a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit :—

Le comité recommande :—

1. Que M. John Pearson, l'architecte en charge du nouvel hôtel du Parlement soit avisé de communiquer avec le major R. Tait McKenzie, M.P., et d'étudier avec lui les différents plans qu'il pourra suggérer pour achever la plaque commémorative.

2. Que le ministre des Travaux publics soit prié d'agir afin de donner effet à ladite recommandation.

Le tout respectueusement soumis.

R. H. POPE,

Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement audit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (4) intitulé : "Loi modifiant la Loi d'interprétation", est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié en comité général lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (13) intitulé : "Loi modifiant la Loi des élections partielles fédérales, 1919", est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié en comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (14) intitulé : "Loi modifiant la Loi de naturalisation, 1919", est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié en comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion pour que le bill (3) intitulé : "Loi ayant pour objet de mettre en vigueur le Traité de paix entre Sa Majesté et certaines autres puissances", soit lu la deuxième fois maintenant.

Après débat, il est

Ordonné que la suite du débat sur ladite motion soit remise à demain.

L'ordre du jour annonçant l'étude en comité général du bill (11) intitulé : "Loi modifiant la Loi de la protection des eaux navigables", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (12) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Commission de commerce."

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture lundi prochain.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Vendredi, 3 octobre 1919.

Présentation des requêtes.
Rapports des comités.

Lecture des requêtes.
Avis de questions, d'interpellations
et de motions.

INTERPELLATION.

Pour vendredi, 3 octobre 1919.

No 1.

Par l'honorable M. Bostock :

1er octobre—Qu'il attirera l'attention du gouvernement sur le chapitre 13 des Statuts 9-10 George V, intitulé, "Loi ayant pour objet de constituer en corporation la *Canadian National Railways Company* et concernant les chemins de fer nationaux du Canada"; et qu'il demandera

Si l'organisation des chemins de fer nationaux du Canada a été achevée conformément à la loi susdite?

Si la mise en service, le prolongement et la construction de ces chemins de fer ont été exécutés conformément aux pouvoirs conférés par la loi susdite?

MOTIONS.

No 1.

Par l'honorable M. Dennis :

1er octobre—Qu'il émane un ordre du Sénat pour la production de tous documents, correspondance et télégrammes échangés entre quelque fonctionnaire ou département du gouvernement et quelque particulier, firme ou corporation, depuis le 7 décembre 1918 jusqu'au 1er juillet 1919, relativement à l'expropriation de la forme à radoub de Halifax, et tous rapports à ce sujet.

No 2.

Par l'honorable M. Bradbury :

1er octobre—Qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'une copie de l'arrêté ministériel annulant les baux de location de certaines houillères de la province de l'Alberta, émis au nom de A. T. Shillington et de C. A. Barnard.

No 3.

Par l'honorable M. Domville :

1er octobre—Qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'une copie du Document de la session, numéro 254.

No 4.

Par l'honorable M. Domville :

1er octobre—Qu'il émane un ordre du Sénat pour la production des copies de la correspondance échangée durant les années 1918 et 1919, entre Louis Simpson, ingénieur industriel, d'Ottawa, et l'ex-commissaire des Douanes, concernant l'entrée gratuite au Canada de certain outillage nécessaire dans l'établissement de la nouvelle industrie pour extraire des pierres alumineuses, de l'huile et d'autres produits.

INTERPELLATIONS.

Pour lundi, 6 octobre 1919.

No 1.

Par l'honorable M. Tanner:

2 octobre—1. J. Harry Flynn est-il le président de l'organisation communément appelée "La Ligue des Gratifications de guerre" dans le service du gouvernement?

2. Quel emploi occupe-t-il dans le service du gouvernement; quand a-t-il été nommé?

3. Quel traitement touche-t-il depuis sa nomination?

4. A-t-il été nommé par la Commission du Service civil?

5. Quelles sont les personnes qui l'ont recommandé, et quelles sont les adresses et les occupations de ces personnes?

6. Touche-t-il, ou doit-il toucher un salaire pour le temps qu'il passe à organiser des ligues de gratifications de guerre, et à parler en public?

7. Est-il sujet britannique?

No 2.

Par l'honorable M. Domville:

2 octobre—Qu'il proposera que, de l'avis de cette Chambre, l'item No 460 du "Tarif doanier de 1907 et ses Amendements" devrait être modifié de façon à dissiper toute imprécision ou tout doute sur l'importation en franchise au Canada, et sans imposition de taxe de guerre d'après cet item No 460, des machineries employées à l'extraction et au traitement des argiles à huile.

No 3.

Par l'honorable M. Domville:

2 octobre—Qu'il proposera que, de l'avis de cette Chambre, l'item No 1017 du "Tarif douanier de 1907 et ses Amendements" devrait être modifié de façon à inclure dans cet item, après le mot "distribution", les mots: "ou pour la transmission du pétrole ou des huiles hydro-carbonates".

ORDRE DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais, F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour vendredi, 3 octobre 1919.

No 1.

30 septembre—Prise en considération du deuxième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été référée la pétition de Millie Wettlaufer, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No 2.

2 octobre—Reprise du débat ajourné sur le bill (3) intitulé: "Loi ayant pour objet de mettre en vigueur le Traité de paix entre Sa Majesté et certaines autres puissances".—(L'honorable M. Crosby).—A.F.

No 3.

2 octobre—Etude en comité général du bill (11) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la protection des eaux navigables".—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.

No 4.

2 octobre—Etude en comité général du bill (13) intitulé: "Loi modifiant la Loi des élections partielles fédérales, 1919".—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.

No 5.

2 octobre—Etude en comité général du bill (14) intitulé: "Loi modifiant la Loi de naturalisation, 1919".—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.

Pour lundi, 6 octobre 1919.

No 1.

2 octobre—Etude en comité général du bill (4) intitulé: "Loi modifiant la Loi d'interprétation".—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.

2 octobre—Deuxième lecture du bill (12) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Commission de commerce".—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.

OTTAWA: Imprimé par J. DE L. TACHÉ, imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1919.

No 12.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Vendredi, 3 octobre 1919.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Domville,	Macdonell,	Ross
Beith,	Douglas,	McLean,	(Middleton),
Belcourt,	Farrell,	McMeans,	Schaffner,
Bennett,	Fisher,	McSweeney,	Shatford,
Blain,	Forget,	Milne,	Smith,
Blondin,	Fowler,	Montplaisir,	Tanner,
Bostock,	Girroir,	Mulholland,	Tessier,
Bourque,	Godbout,	Murphy,	Thibaudeau,
Bradbury,	Gordon,	Poirier,	Thompson,
Casgrain,	Harmer,	Pope,	Thorne,
Cloran,	Laird,	Power,	Todd,
Crosby,	Lavergne,	Prince,	Turriff,
Dandurand,	Legris,	Prowse,	Watson,
Daniel,	L'Espérance,	Ratz,	Webster,
David,	Lougheed	Robertson,	White,
Dennis,	(Sir James),	Roche,	Willoughby,
De Veber,	Lynch-Staunton,		Yeo.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées:—

Par l'honorable M. Willoughby:—

Herbert Walter Ecclestone, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Rita Carley Ecclestone.

Aussi Frank Thimm, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Nanette Marie Thimm.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces, présente son troisième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 371,

VENDREDI, 3 octobre 1919.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Relativement à la pétition d'Arthur LeRoy Eastcott, de la ville de Pembroke, dans la province d'Ontario, gérant; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Kathleen Magie Eastcott, de ladite ville de Pembroke, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve de la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport. Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,

Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable Sir James Lougheed dépose sur la Table:—

Réponse à un ordre du Sénat du 23 septembre 1919, pour la production d'un état indiquant le poids, la valeur et le tarif douanier des importations en Canada des engrais mélangés du sulfate d'ammoniaque, du nitrate de soude, de sels ammoniacaux, de phosphates de scories, de superphosphates, de sels de potassium, de chlorure de potassium et de sulfate de potasse crue, et, s'il en est, d'éléments chimiques tels qu'il en entre dans la préparation d'engrais chimiques, pour l'exercice expiré le 31 mars 1919, et pour chaque mois consécutif jusqu'à date.

Sur motion de l'honorable M. Dennis, il est

Ordonné qu'il émane un ordre du Sénat pour la production de tous documents, correspondance et télégrammes échangés entre quelque fonctionnaire ou département du gouvernement et quelque particulier, firme ou corporation, depuis le 7 décembre

1918 jusqu'au 1er juillet 1919, relativement à l'expropriation de la forme à radoub de Halifax, et tous rapports à ce sujet.

Sur motion de l'honorable M. Domville, il est

Ordonné qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'une copie du Document de la session, numéro 254 de la Chambre des Communes.

Sur motion de l'honorable M. Domville, il est

Ordonné qu'il émane un ordre du Sénat pour la production des copies de la correspondance échangée durant les années 1918 et 1919, entre Louis Simpson, ingénieur industriel, d'Ottawa, et l'ex-commissaire des Douanes, concernant l'entrée gratuite au Canada de certain outillage nécessaire dans l'établissement de la nouvelle industrie pour extraire des pierres alumineuses, de l'huile et d'autres produits.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le deuxième rapport du comité permanent des Divorcés, auquel a été référée la pétition de Millie Wettlaufer, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion pour que le bill (3) intitulé: "Loi ayant pour objet de mettre en vigueur le Traité de paix entre Sa Majesté et certaines autres puissances", soit lu la deuxième fois maintenant.

Ledit bill est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié en comité général mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général relativement au bill (11) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la protection des eaux navigables."

(En comité.)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Daniel fait rapport, de la part du dit comité, qu'il a examiné ledit bill, y a fait quelque progrès et l'a chargé de demander la permission de siéger de nouveau.

Ordonné que ledit bill soit placé sur l'ordre du jour pour être pris de nouveau en considération mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général relativement au bill (13) intitulé: "Loi modifiant la Loi des élections partielles fédérales, 1919."

(En comité.)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Blain fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné ledit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné que ledit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général relativement au bill (14) intitulé: "Loi modifiant la Loi de naturalisation, 1919."

(En comité.)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Daniel fait rapport, de la part du dit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné que ledit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture mardi prochain.

Sur motion, il est

Ordonné que lorsque le Sénat s'ajourne aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à mardi prochain à trois heures.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Lundi, 6 octobre 1919.

Présentation des requêtes.
Rapports des comités.

Lecture des requêtes.
Avis de questions, d'interpellations
et de motions.

INTERPELLATIONS.

Pour lundi, 6 octobre 1919.

No 1.

Par l'honorable M. Bostock:

1er octobre—Qu'il attirera l'attention du gouvernement sur le chapitre 13 des Statuts 9-10 George V, intitulé, "Loi ayant pour objet de constituer en corporation la *Canadian National Railways Company* et concernant les chemins de fer nationaux du Canada"; et qu'il demandera

Si l'organisation des chemins de fer nationaux du Canada a été achevée conformément à la loi susdite?

Si la mise en service, le prolongement et la construction de ces chemins de fer ont été exécutés conformément aux pouvoirs conférés par la loi susdite?

No 2.

Par l'honorable M. Tanner:

2 octobre—1. J. Harry Flynn est-il le président de l'organisation communément appelée "La Ligue des Gratifications de guerre" dans le service du gouvernement?

2. Quel emploi occupe-t-il dans le service du gouvernement; quand a-t-il été nommé?

3. Quel traitement touche-t-il depuis sa nomination?

4. A-t-il été nommé par la Commission du Service civil?

5. Quelles sont les personnes qui l'ont recommandé, et quelles sont les adresses et les occupations de ces personnes?

6. Touche-t-il, ou doit-il toucher un salaire pour le temps qu'il passe à organiser des ligues de gratifications de guerre, et à parler en public?

7. Est-il sujet britannique?

No 3.

Par l'honorable M. Domville:

2 octobre—Qu'il proposera que, de l'avis de cette Chambre, l'item No 460 du "Tarif doanier de 1907 et ses Amendements" devrait être modifié de façon à dissiper toute imprécision ou tout doute sur l'importation en franchise au Canada, et sans imposition de taxe de guerre d'après cet item No 460, des machineries employées à l'extraction et au traitement des argiles à huile, et qu'il demandera si c'est l'intention du gouvernement de proposer une telle modification.

No 4.

Par l'honorable M. Domville:

2 octobre—Qu'il proposera que, de l'avis de cette Chambre, l'item No 1017 du "Tarif douanier de 1907 et ses Amendements" devrait être modifié de façon à inclure

dans cet item, après le mot "distribution", les mots: "ou pour la transmission du pétrole ou des huiles hydro-carbonates", et qu'il demandera si c'est l'intention du gouvernement de proposer une telle modification.

MOTION.

No 1.

Par l'honorable M. Bradbury:

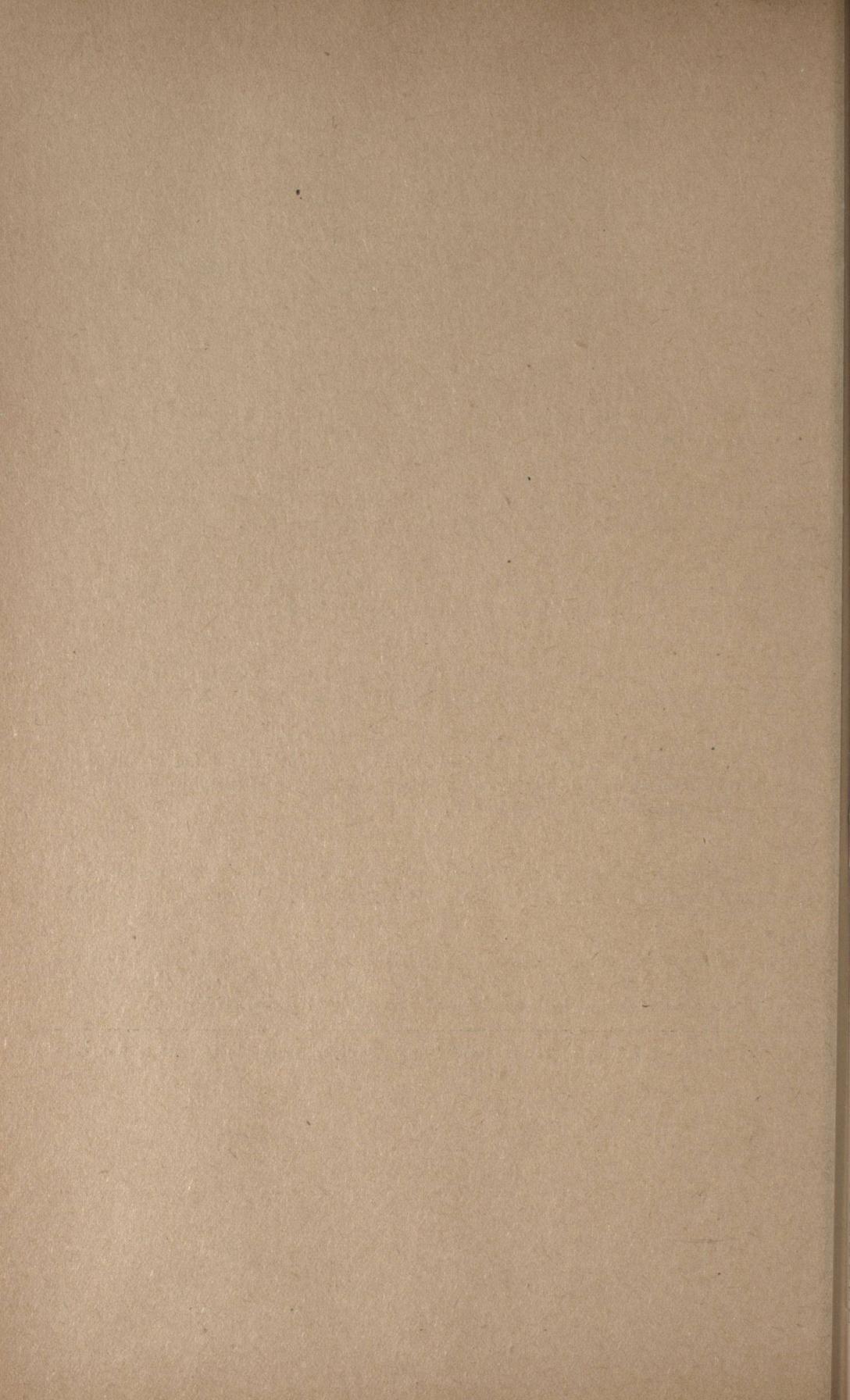
1er octobre—Qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'une copie de l'arrêté ministériel annulant les baux de location de certaines houillères de la province de l'Alberta, émis au nom de A. T. Shillington et de C. A. Barnard.

ORDRE DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais, F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour lundi, 6 octobre 1919.

- No 1.**
3 octobre—Troisième lecture du bill (13) intitulé: “Loi modifiant la Loi des élections partielles fédérales, 1919”.—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.
- No 2.**
3 octobre—Troisième lecture du bill (14) intitulé: “Loi modifiant la Loi de naturalisation, 1919”.—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.
- No 3.**
3 octobre—Etude en comité général du bill (4) intitulé: “Loi modifiant la Loi d'interprétation”.—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.
- No 4.**
3 octobre—Deuxième lecture du bill (12) intitulé: “Loi modifiant la Loi de la Commission de commerce”.—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.
- No 5.**
3 octobre—Etude en comité général du bill (3) intitulé: “Loi ayant pour objet de mettre en vigueur le Traité de paix entre Sa Majesté et certaines autres puissances”.—(L'honorable M. Crosby).—A.F.
- No 6.**
3 octobre—Etude en comité général du bill (11) intitulé: “Loi modifiant la Loi de la protection des eaux navigables”.—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.
- No 7.**
3 octobre—Prise en considération du troisième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été référée la pétition de Arthur LeRoy Eastcott, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).



No 13.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Mardi, 7 octobre 1919.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDOC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Douglas,	McMeans,	Schaffner,
Beith,	Farrell,	Michener,	Sharpe,
Belcourt,	Fisher,	Milne,	Shatford,
Bennett,	Forget,	Mulholland,	Smith,
Blain,	Foster,	Murphy,	Tanner,
Blondin,	Fowler,	Nicholls,	Taylor,
Bostock,	Girroit,	Planta,	Tessier,
Bourque,	Gordon,	Poirier,	Thibaudeau,
Boyer,	Harmer,	Pope,	Thompson,
Bradbury,	Laird,	Power,	Thorne,
Cloran,	Lavergne,	Pringle,	Todd,
Crosby,	L'Espérance,	Prowse,	Turriff,
Daniel,	Lougheed	Ratz,	Watson,
David,	(Sir James),	Robertson,	Webster,
Dennis,	Macdonell,	Roche,	White,
Dessaulles,	McHugh,	Ross	Willoughby,
De Veber,	McLean,	(Middleton),	Yeo.

PRIÈRES.

La pétition suivante est présentée:—

Par l'honorable M. Watson:—

Neel Louise Dennis, de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario, demande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec George Clark Dennis.

L'honorable M. Fowler, pour l'honorable M. Domville, propose

Que, de l'avis de cette Chambre, l'item No 460 du " Tarif douanier de 1907 et ses Amendements " devrait être modifié de façon à dissiper toute imprécision ou tout doute sur l'importation en franchise au Canada, et sans imposition de taxe de guerre d'après cet item No 460, des machineries employées à l'extraction et au traitement des argiles à huile, et il demande si c'est l'intention du gouvernement de proposer une telle modification.

L'honorable M. Nicholls propose en amendement

Que ladite motion soit modifiée en ajoutant les mots " s'il n'y en a pas de manufacturées en Canada " après les mots " taxe de guerre " dans ladite motion.

La question de concours étant posée sur la motion en amendement, elle est résolue dans l'affirmative.

La motion principale, telle qu'amendée, est alors adoptée.

L'honorable M. Domville propose

Que, de l'avis de cette Chambre, l'item No 1017 du " Tarif douanier de 1907 et ses Amendements " devrait être modifié de façon à inclure dans cet item, après le mot " distribution ", les mots: " ou pour la transmission du pétrole ou des huiles hydrocarbonates ", et il demande si c'est l'intention du gouvernement de proposer une telle modification.

Ladite motion est adoptée.

Sur motion de l'honorable M. Bradbury, il est

Ordonné qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'une copie de l'arrêté ministériel annulant les baux de location de certaines houillères de la province de l'Alberta, émis au nom de A. T. Shillington et de C. A. Barnard.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces, présente son quatrième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:—

SALLE DE COMITÉ No 371,

Le vendredi 3 octobre 1919.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatrième rapport.

Votre comité, conformément à l'ordre de renvoi du 25 septembre 1919, a examiné la motion faite au Sénat pour le remboursement des honoraires payés à la dernière session lors de la présentation de la pétition de Gabriel Jarry, de Montréal, Québec, en obtention d'un bill de divorce.

Votre comité a maintenant l'honneur de recommander de ne pas adopter ladite motion.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,

Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement audit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorcés, présente son cinquième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:—

SALLE DE COMITÉ No 371,

Le vendredi 3 octobre 1919.

Le comité permanent des Divorcés a l'honneur de présenter son cinquième rapport.

Votre comité, conformément à l'ordre de renvoi du 1er octobre 1919, a pris en considération la motion faite au Sénat pour le remboursement des honoraires payés au cours de la session de 1918 pour présenter la pétition d'Albert E. Gordon, de Toronto, Ontario, pour obtenir un bill de divorce.

Votre comité a maintenant l'honneur de recommander que ladite motion ne soit pas adoptée.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,

Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 24 (a) et (h) soient suspendues relativement audit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (16) intitulé: "Loi concernant la *North Empire Fire Insurance Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (17) intitulé: "Loi portant modification de la Loi des grains du Canada", laquelle elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (19) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Milice", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (20) intitulé: "Loi ayant pour objet de maintenir en vigueur les pouvoirs de la Commission des surveillants du commerce du grain du Canada de sorte qu'elle puisse terminer ses affaires, et de maintenir en vigueur une garantie consentie par le Gouverneur en conseil relativement à la récolte de blé de 1918", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable Sir James Lougheed dépose sur la Table du Sénat, le rapport conjoint imprimé, ainsi que l'atlas des cartes certifiées par les commissaires chargés de la démarcation de la partie du méridien du 41° de longitude ouest qui doit former la frontière entre le Canada et les Etats-Unis.

L'honorable M. Gordon présente au Sénat un bill (B) intitulé: "Loi pour faire droit à Millie Wettlaufer".

Ledit bill est lu la première fois sur division.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 23 (f), 24 (a), (b) et 63 soient suspendues relativement audit bill.

Ledit bill est alors lu, sur division, la deuxième et la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des Divorcés, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (13) intitulé: "Loi modifiant la Loi des élections partielles fédérales, 1919", est lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (14) intitulé: "Loi modifiant la Loi de naturalisation, 1919", est lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général relativement au bill (4) intitulé: "Loi modifiant la Loi d'interprétation."

(En comité.)

Le titre est lu et l'étude en est remise.

Le préambule est lu et l'étude en est remise.

L'article est lu et adopté.

Il est proposé d'y ajouter ce qui suit:—

Et la Cour de l'Échiquier du Canada aura pouvoir et juridiction pour examiner et déterminer, sur requête (dans les cas où il n'existe aucune disposition pourvoyant à une compensation), quelles sommes doivent, conformément à la raison et à l'équité, être payés à même les fonds publics aux personnes qui ont subi des pertes ou des dommages sur leur propriété par suite de l'intervention de la Couronne dans l'exercice de ses droits et devoirs en vertu desdits arrêtés ou règlements.

Le comité fait rapport qu'il a fait quelque progrès dans l'étude du bill et demande la permission de siéger de nouveau.

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Bradbury fait rapport, de la part du dit comité, qu'il a examiné ledit bill, y a fait quelque progrès et l'a chargé de demander la permission de siéger de nouveau.

Ordonné que ledit bill soit placé sur l'ordre du jour pour être pris de nouveau en considération demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (12) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Commission de commerce", est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié en comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (3) intitulé: "Loi ayant pour objet de mettre en vigueur le Traité de paix entre Sa Majesté et certaines autres puissances".

(*En comité.*)

Le titre est lu et l'étude en est remise.

Le préambule est lu et l'étude en est remise.

L'article 1 est lu et modifié comme suit:—

Page 1, ligne 18.—Retrancher "dudit traité" et insérer "desdits traités".

Page 1, ligne 19.—Retrancher "dudit traité" et insérer "desdits traités".

Ledit article tel que modifié est alors adopté.

L'article 2 est lu et modifié comme suit:—

Page 1, lignes 31 et 32.—Retrancher "du Traité" et insérer "des Traités".

Ledit article, tel que modifié, est alors adopté.

Le préambule est lu de nouveau et modifié comme suit:—

Page 1, ligne 9.—Après "mentionnés" insérer: "qu'un traité de paix entre les Alliés et les Puissances associées et l'Allemagne a depuis été signé au nom de Sa Majesté, agissant pour le Canada, par les plénipotentiaires y mentionnés; que d'autres traités de paix entre les Alliés et les Puissances associées ou quelques-unes d'entre elles et d'autres nations avec lesquelles Sa Majesté est ou a été en guerre peuvent être signées au nom de Sa Majesté, agissant pour le Canada;"

Page 1, ligne 12.—Retrancher "dudit traité" et insérer "desdits traités".

Le préambule est alors adopté tel que modifié.

Le titre est lu de nouveau et il est modifié comme suit:—

Page 1, ligne 1.—Retrancher "le Traité" et insérer "les Traités".

Le titre, tel que modifié, est alors adopté.

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Boyer fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que le Sénat voudrait bien les recevoir.

Lesdits amendements sont alors lus par le greffier.

Lesdits amendements sont adoptés.

Ordonné que ledit bill, tel qu'amendé, soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme de nouveau en comité général pour étudier le bill (11) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la protection des eaux navigables".

(*En comité.*)

Le titre est lu et l'étude en est remise.

Le préambule est lu et l'étude en est remise.

Le premier article est lu et modifié comme suit:—

Page 1, ligne 11.—A la suite du mot "navigable" insérer "de marée".

Ledit article, tel que modifié, est adopté.

L'article deux est lu et adopté.

Le préambule est lu de nouveau et adopté.

Le titre est lu de nouveau et adopté.

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Crosby fait rapport, au nom du dit comité, que le comité a étudié ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec un amendement.

Ledit amendement est alors lu par le greffier.

Ledit amendement est alors adopté.

Ordonné que ledit bill, tel qu'amendé, soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du troisième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été référée la pétition de Arthur LeRoy Eastcott, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité, étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à jeudi prochain.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi, 8 octobre 1919.

Présentation des requêtes.

Rapports des comités.

Lecture des requêtes.

Avis de questions, d'interpellations
et de motions.

INTERPELLATIONS.

Pour mercredi, 8 octobre 1919.

No 1.

Par l'honorable M. Bostock:

1er octobre—Qu'il attirera l'attention du gouvernement sur le chapitre 13 des Statuts 9-10 George V, intitulé, "Loi ayant pour objet de constituer en corporation la *Canadian National Railways Company* et concernant les chemins de fer nationaux du Canada"; et qu'il demandera

Si l'organisation des chemins de fer nationaux du Canada a été achevée conformément à la loi susdite?

Si la mise en service, le prolongement et la construction de ces chemins de fer ont été exécutés conformément aux pouvoirs conférés par la loi susdite?

No 2.

Par l'honorable M. Tanner:

2 octobre—1. J. Harry Flynn est-il le président de l'organisation communément appelée "La Ligue des Gratifications de guerre" dans le service du gouvernement?

2. Quel emploi occupe-t-il dans le service du gouvernement; quand a-t-il été nommé?

3. Quel traitement touche-t-il depuis sa nomination?

4. A-t-il été nommé par la Commission du Service civil?

5. Quelles sont les personnes qui l'ont recommandé, et quelles sont les adresses et les occupations de ces personnes?

6. Touche-t-il, ou doit-il toucher un salaire pour le temps qu'il passe à organiser des ligues de gratifications de guerre, et à parler en public?

7. Est-il sujet britannique?

ORDRE DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais, F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour mercredi, 8 octobre 1919.

No 1.

7 octobre—Troisième lecture du bill (3) intitulé: "Loi ayant pour objet de mettre en vigueur le Traité de paix entre Sa Majesté et certaines autres puissances" tel qu'amendé.—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.

No 2.

7 octobre—Troisième lecture du bill (11) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la protection des eaux navigables".—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.

No 3.

7 octobre—Etude en comité général du bill (4) intitulé: "Loi modifiant la Loi d'interprétation".—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.

No 4.

7 octobre—Etude en comité général du bill (12) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Commission de commerce".—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.

Pour jeudi, 9 octobre 1919.

No 1.

7 octobre—Deuxième lecture du bill (16) intitulé: "Loi concernant la *North Empire Fire Insurance Company*".—(L'honorable M. Turriff).—A.F.

No 2.

7 octobre—Deuxième lecture du bill (17) intitulé: "Loi portant modification de la Loi des grains du Canada".—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.

No 3.

7 octobre—Deuxième lecture du bill (19) intitulé: "Loi modifiant la Loi de Milice".—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.

No 4.

7 octobre—Deuxième lecture du bill (20) intitulé: "Loi ayant pour objet de maintenir en vigueur les pouvoirs de la Commission des surveillants du commerce du grain du Canada de sorte qu'elle puisse terminer ses affaires, et de maintenir en vigueur une garantie consentie par le Gouverneur en conseil relativement à la récolte de blé de 1918".—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.

No 5.

3 octobre—Prise en considération du troisième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été référée la pétition de Arthur LeRoy Eastcott, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No 14.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Mercredi, 8 octobre 1919.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	David,	McHugh,	Sharpe,
Béique,	Dennis,	McMeans,	Shatford,
Beith,	Dessaulles,	Michener,	Smith,
Belcourt,	Donnelly,	Milne,	Tanner,
Bennett,	Douglas,	Mulholland,	Taylor,
Blain,	Farrell,	Nicholls,	Tessier,
Blondin,	Fisher,	Planta,	Thibaudeau,
Bostock,	Foster,	Poirier,	Thompson,
Bourque,	Fowler,	Pope,	Thorne,
Boyer,	Gordon,	Power,	Todd,
Bradbury,	Harmer,	Pringle,	Turriff,
Casgrain,	Laird,	Ratz,	Watson,
Choquette,	Lavergne,	Robertson,	Webster,
Cloran,	L'Espérance,	Roche,	White,
Crosby,	Lougheed	Ross	Willoughby,
Dandurand,	(Sir James),	(Middleton),	Wilson,
Daniel,	Macdonell,	Schaffner,	Yeo.

PRIÈRES.

L'honorable M. Bostock, du comité permanent des Ordres permanents, présente son deuxième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, et il est comme suit :—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 70,

MERCREDI, 8 octobre 1919.

Le comité permanent des Ordres permanents a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Votre comité a examiné la pétition suivante et a constaté que les règles ont été observées.

La *North Empire Fire Insurance Company*, demande de déclarer valide l'émission de certaines actions de son capital social délivrées à la *Canada West Fire Insurance Company* en échange de certaines actions de ladite Compagnie, et de prolonger le délai fixé pour commencer ses affaires.

Le tout respectueusement soumis.

HEWITT BOSTOCK,

Président.

L'honorable M. Fowler, du comité spécial chargé de s'enquérir sur la navigabilité et les pêcheries de la baie et du détroit d'Hudson et de faire rapport à la présente session, présente son premier rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, et il est comme suit :—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 70,

MERCREDI, 8 octobre 1919.

Le comité spécial du Sénat chargé de s'enquérir sur la navigabilité et les pêcheries de la baie et du détroit d'Hudson et de faire rapport à la présente session a l'honneur de soumettre son premier rapport.

Jusqu'à présent votre comité n'a pas eu suffisamment de temps pour étudier à fond les témoignages rendus, et il ne sera pas en état de soumettre des recommandations à la présente session étant donné que la prorogation des Chambres aura probablement lieu sous peu.

Votre comité a l'honneur de demander, en conséquence, qu'il soit autorisé à siéger pendant la prorogation pour poursuivre son enquête et faire rapport à la prochaine session.

Le tout respectueusement soumis.

GEO. W. FOWLER,

Président.

Ordonné que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (15) intitulé: "Loi modifiant la Loi des terres fédérales", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (24) intitulé: "Loi modifiant le Code criminel", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (25) intitulé: "Loi concernant les brevets d'invention", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (3) intitulé: "Loi ayant pour objet de mettre en vigueur le Traité de paix entre Sa Majesté et certaines autres puissances", est, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill, tel qu'amendé, sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (11) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la protection des eaux navigables", est, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill, tel qu'amendé, sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former de nouveau en comité général pour étudier le bill (4) intitulé: "Loi modifiant la Loi d'interprétation", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (12) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Commission de commerce".

(En comité.)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Daniel fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné ledit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné que ledit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Jeudi, 9 octobre 1919.

Présentation des requêtes.
Rapports des comités.

Lecture des requêtes.
Avis de questions, d'interpellations
et de motions.

INTERPELLATIONS.

Pour jeudi, 9 octobre 1919.

No 1.

Par l'honorable M. Bostock:

1er octobre—Qu'il attirera l'attention du gouvernement sur le chapitre 13 des Statuts 9-10 George V, intitulé, "Loi ayant pour objet de constituer en corporation la *Canadian National Railways Company* et concernant les chemins de fer nationaux du Canada"; et qu'il demandera

Si l'organisation des chemins de fer nationaux du Canada a été achevée conformément à la loi susdite?

Si la mise en service, le prolongement et la construction de ces chemins de fer ont été exécutés conformément aux pouvoirs conférés par la loi susdite?

Pour vendredi, 10 octobre 1919.

No 1.

Par l'honorable M. Wilson:

8 octobre—Combien a-t-il été découvert de cas de distillation illicite dans chaque province pour les périodes suivantes: du 1er avril 1916 au 1er avril 1917; du 1er avril 1917 au 1er avril 1918; du 1er avril 1918 au 1er avril 1919; du 1er avril 1919 jusqu'à date?

(2) Combien a-t-il été saisi d'alambics durant chacune de ces périodes dans chaque province?

No 2.

Par l'honorable M. Dennis:

8 octobre—Quel est le nombre total d'employés des chemins de fer de l'Intercolonial et de l'Île du Prince-Edouard qui ont obtenu une pension de retraite en vertu du chapitre 22 des Statuts de 1906-1907, intitulé: "Loi de la caisse de prévoyance des employés des chemins de fer Intercolonial et de l'Île du Prince-Edouard", et des lois le modifiant?

(2) Combien d'employés participe actuellement aux bénéfices de ce fonds de retraite?

(3) Quelle est la moyenne des allocations payées à ces employés?

No 3.

Par l'honorable M. Power:

8 octobre—Qu'il appellera l'attention du gouvernement sur ce qui fait défaut dans la politique suivie à l'égard des chemins de fer en existence, et qu'il lui demandera s'il se propose de remédier à cet état de choses.

ORDRE DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues ; A. qu'il l'était en anglais, F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour jeudi, 9 octobre 1919.

No 1.

8 octobre—Troisième lecture du bill (12) intitulé : “Loi modifiant la Loi de la Commission de commerce.”—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.

No 2.

7 octobre—Deuxième lecture du bill (16) intitulé : “Loi concernant la *North Empire Fire Insurance Company*.”—(L'honorable M. Turriff).—A.F.

No 3.

7 octobre—Deuxième lecture du bill (17) intitulé : “Loi portant modification de la Loi des grains du Canada.”—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.

No 4.

7 octobre—Deuxième lecture du bill (19) intitulé : “Loi modifiant la Loi de Milice.”—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.

No 5.

7 octobre—Deuxième lecture du bill (20) intitulé : “Loi ayant pour objet de maintenir en vigueur les pouvoirs de la Commission des surveillants du commerce du grain du Canada de sorte qu'elle puisse terminer ses affaires, et de maintenir en vigueur une garantie consentie par le Gouverneur en conseil relativement à la récolte de blé de 1918.”—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.

No 6.

3 octobre—Prise en considération du troisième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été référée la pétition de Arthur LeRoy Eastcott, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No 7.

8 octobre—Etude en comité général du bill (4) intitulé : “Loi modifiant la Loi d'interprétation.”—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.

No 8.

8 octobre—Prise en considération du rapport du comité spécial chargé de s'enquérir sur la navigabilité et sur les pêcheries de la baie et du détroit d'Hudson.—(L'honorable M. Fowler).

Pour vendredi, 10 octobre 1919.

No 1.

8 octobre—Deuxième lecture du bill (15) intitulé : “Loi modifiant la Loi des terres fédérales.”—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.

No 2.

8 octobre—Deuxième lecture du bill (24) intitulé : “Loi modifiant le Code criminel.”—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.

No 3.

8 octobre—Deuxième lecture du bill (25) intitulé : “Loi concernant les brevets d'invention.”—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.



No 15.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT
DU CANADA**Jeudi, 9 octobre 1919.**

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Dessaulles,	McMeans,	Schaffner,
Béique,	Donnelly,	Michener,	Sharpe,
Beith,	Farrell,	Milne,	Shatford,
Belcourt,	Fisher,	Mitchell,	Smith,
Bennett,	Forget,	Mulholland,	Tanner,
Blain,	Foster,	Murphy,	Taylor,
Blondin,	Fowler,	Nicholls,	Tessier,
Bostock,	Gordon,	Planta,	Thibaudeau,
Bourque,	Harmer,	Poirier,	Thompson,
Boyer,	Laird,	Pope,	Thorne,
Bradbury,	Lavergne,	Power,	Todd,
Casgrain,	Legris,	Pringle,	Turriff,
Choquette,	L'Espérance,	Prowse,	Watson,
Crosby,	Lougheed	Ratz,	White,
Dandurand,	(Sir James),	Robertson,	Willoughby,
Daniel,	Macdonell,	Roche,	Wilson,
David,	McHugh,	Ross	Yeo.
Dennis,	McLean,	(Middleton),	

PRIÈRES.

Avec la permission du Sénat,

Sur motion de l'honorable M. Turriff, il est

Ordonné que les règles 24 (a) et 119 soient suspendues relativement au bill (16) intitulé: "Loi concernant la *North Empire Fire Insurance Company*".

Conformément à l'ordre du jour, le bill (12) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Commission de commerce", est lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ledit bill sans y apporter d'amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (16) intitulé: "Loi concernant la *North Empire Fire Insurance Company*", est lu la deuxième fois, et

Référé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (17) intitulé: "Loi modifiant la Loi portant modification de la Loi des grains du Canada", est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié en comité général mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (19) intitulé: "Loi modifiant la Loi de Milice", est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié en comité général mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (20) intitulé: "Loi ayant pour objet de maintenir en vigueur les pouvoirs de la Commission des surveillants du commerce du grain du Canada de sorte qu'elle puisse terminer ses affaires, et de maintenir en vigueur une garantie consentie par le Gouverneur en conseil relativement à la récolte de blé de 1918", est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié en comité général mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le deuxième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été référée la pétition d'Arthur LeRoy Eastcott, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'ordre du jour appelant le Sénat à reprendre en comité général l'étude du bill (4) intitulé: "Loi modifiant la Loi d'interprétation", il est

Ordonné qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le rapport du comité spécial chargé de s'enquérir sur la navigabilité et sur les pêcheries de la baie et du détroit d'Hudson.

Ledit rapport est adopté.

L'honorable M. Blain présente au Sénat un bill (C) intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur LeRoy Eastcott".

Ledit bill est, sur division, lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

Sur motion, il est

Ordonné que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné à mardi prochain à huit heures du soir.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,

Le mardi, 7 octobre 1919.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre consent à faire déposer sur la Table du Sénat, copie du document sessionnel No 254, déposé sur la Table de la Chambre le 12 mai 1919,—Copie de tous documents, correspondance, télégrammes touchant la demande d'octroi faite par la *Shell Transport and Trading Company*, relativement à certains terrains pétrolifères, en conformité d'une requête contenue dans un message du Sénat reçu du Sénat aujourd'hui.

Ordonné que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté:—

W. B. NORTHRUP,

Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (15) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (23) intitulé: "Loi modifiant la Loi ayant pour objet de ratifier deux Arrêtés du Gouverneur général en conseil concernant le réseau du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi, 14 octobre 1919.

Présentation des requêtes.
Rapports des comités.

Lecture des requêtes.
Avis de questions, d'interpellations
et de motions.

INTERPELLATIONS.

Pour mardi, 14 octobre 1919.

No 1.

Par l'honorable M. Wilson :

8 octobre—(1) Combien a-t-il été découvert de cas de distillation illicite dans chaque province pour les périodes suivantes : du 1er avril 1916 au 1er avril 1917 ; du 1er avril 1917 au 1er avril 1918 ; du 1er avril 1918 au 1er avril 1919 ; du 1er avril 1919 jusqu'à date ?

(2) Combien a-t-il été saisi d'alambics durant chacune de ces périodes dans chaque province ?

No 2.

Par l'honorable M. Dennis :

8 octobre—(1) Quel est le nombre total d'employés des chemins de fer de l'Intercolonial et de l'Île du Prince-Edouard qui ont obtenu une pension de retraite en vertu du chapitre 22 des Statuts de 1906-1907, intitulé : "Loi de la caisse de prévoyance des employés des chemins de fer Intercolonial et de l'Île du Prince-Edouard", et des lois le modifiant ?

(2) Combien d'employés participent actuellement aux bénéfices de ce fonds de retraite ?

(3) Quelle est la moyenne des allocations payées à ces employés ?

No 3.

Par l'honorable M. Power :

8 octobre—Qu'il appellera l'attention du gouvernement sur ce qui fait défaut dans la politique suivie à l'égard des chemins de fer en existence, et qu'il lui demandera s'il se propose de remédier à cet état de choses.

No 4.

Par l'honorable M. Casgrain :—

9 octobre—(1) Quelles étaient, au 31 août 1919, les recettes totales, en tenant compte de toutes les sources de revenus, du réseau du Nord-Canadien depuis son exploitation par l'Etat ou par la compagnie agissant pour l'Etat ?

(2) Quel était à cette date le déboursé total de cette même administration pour frais d'exploitation, achat de matériel, améliorations, entretien, dépréciation, capital, obligation, et tous autres frais divers ?

(3) Y avait-il alors excédent ou déficit ?

(4) Quel était le montant de cet excédent ou déficit ?

(5) Combien calcule-t-on que sera l'excédent ou le déficit pour l'année courante ?

No 5.

Par l'honorable M. Casgrain:—

9 octobre—A combien le gouvernement évalue-t-il le montant que le réseau du Grand-Tronc doit à l'Etat?

No 6.

Par l'honorable M. Casgrain:—

9 octobre—(1) A quel montant s'élèvent les subsides qui ont été versés au réseau du Grand-Tronc durant les dernières soixante-cinq années?

(2) A combien s'élèvent les subsides qui ont été versés à la compagnie du Pacifique-Canadien durant les trente-sept dernières années?

(3) A combien s'élèvent les subsides versés au Nord-Canadien durant les vingt-cinq dernières années?

(4) Quels subsides ont été versés à la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique pour le tronçon de Winnipeg à Wolfe Creek, ou à un endroit situé à 120 milles à l'ouest d'Edmonton?

ORDRE DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais, F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour mardi, 14 octobre 1919.

No 1.

8 octobre—Deuxième lecture du bill (15) intitulé: "Loi modifiant la Loi des terres fédérales".—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.

No 2.

8 octobre—Deuxième lecture du bill (24) intitulé: "Loi modifiant le Code criminel".—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.

No 3.

8 octobre—Deuxième lecture du bill (25) intitulé: "Loi concernant les brevets d'invention".—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.

No 4.

9 octobre—Etude en comité général du bill (17) intitulé: "Loi portant modification de la Loi des grains du Canada".—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.

No 5.

9 octobre—Etude en comité général du bill (19) intitulé: "Loi modifiant la Loi de Milice".—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.

No 6.

9 octobre—Etude en comité général du bill (20) intitulé: "Loi ayant pour objet de maintenir en vigueur les pouvoirs de la Commission des surveillants du commerce du grain du Canada de sorte qu'elle puisse terminer ses affaires, et de maintenir en vigueur une garantie consentie par le Gouverneur en conseil relativement à la récolte de blé de 1918".—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.

No 7.

9 octobre—Etude en comité général du bill (4) intitulé: "Loi modifiant la Loi d'interprétation".—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.

No 8.

9 octobre—Deuxième lecture du bill (C) intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur LeRoy Eastcott".—(L'honorable M. Blain).—A.F.

No 9.

9 octobre—Deuxième lecture du bill (22) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest".—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.

No 10.

9 octobre—Deuxième lecture du bill (23) intitulé: "Loi modifiant la Loi ayant pour objet de ratifier deux Arrêtés du Gouverneur général en conseil concernant le réseau du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique".—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.

No 16.

PROCÈS-VERBAUX

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Mardi, 14 octobre 1919.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Farrell,	McSweeney,	Sharpe,
Béique,	Foster,	Michener,	Shatford,
Beith,	Fowler,	Milne,	Tanner,
Bostock,	Girroi,	Montplaisir,	Taylor,
Boyer,	Gordon,	Mulholland,	Tessier,
Bradbury,	Harmer,	Murphy,	Thibaudeau,
Casgrain,	Laird,	Planta,	Thompson,
Cloran,	Legris,	Power,	Thorne,
Crosby,	L'Espérance,	Pringle,	Todd,
Dandurand,	Lougheed	Prowse,	Turriff,
Daniel,	(Sir James),	Ratz,	Watson,
David,	Macdonell,	Robertson,	Webster,
Dennis,	McHugh,	Roche,	Yeo.
Dessaulles,	McMeans,	Foss	
		(Middleton),	

Huit heures du soir.

PRÛÈRES.

L'honorable M. Daniel, du comité permanent de Régie interne et des Dépenses imprévues, présente son deuxième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, somme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 70,

Le jeudi, 9 octobre 1919.

Le comité permanent de Régie interne et des Dépenses imprévues a l'honneur de soumettre son deuxième rapport.

Votre comité recommande:—

(1) Qu'une liste des rapports annuels soit transmise à chaque sénateur et à chaque fonctionnaire du Sénat ayant droit à un exemplaire gratuit avant l'impression de ces divers rapports officiels, et que chaque sénateur et chaque fonctionnaire se fassent un devoir de renvoyer cette liste à qui de droit avec l'indication des rapports qu'ils désirent recevoir.

(2) Que l'Imprimeur du Roi s'occupe de réduire au nombre indispensable le nombre d'exemplaires de rapports imprimés pour être distribués aux sénateurs et aux fonctionnaires du Sénat.

Le tout respectueusement soumis.

J. W. DANIEL,

Président.

Ordonné que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (15) intitulé: "Loi modifiant la Loi des terres fédérales", est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié en comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (24) intitulé: "Loi modifiant le Code criminel", est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié en comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (25) intitulé: "Loi concernant les brevets d'invention", est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié en comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (17) intitulé: "Loi portant modification de la Loi des grains du Canada".

(En comité.)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. McMeans fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (19) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Milice".

(En comité.)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. McSweeney fait rapport, de la part du dit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné que ledit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (20) intitulé: "Loi ayant pour objet de maintenir en vigueur les pouvoirs de la Commission des surveillants du commerce du grain du Canada de sorte qu'elle puisse terminer ses affaires, et de maintenir en vigueur une garantie consentie par le Gouverneur en conseil relativement à la récolte de blé de 1918".

(En comité.)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Murphy fait rapport, de la part du dit comité, qu'il a examiné ledit bill, y a fait quelque progrès et l'a chargé de demander la permission de siéger de nouveau.

Ordonné que ledit bill soit placé sur l'ordre du jour pour être pris de nouveau en considération demain.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former de nouveau en comité général pour étudier le bill (4) intitulé: "Loi modifiant la Loi d'interprétation", étant lu, il est ordonné qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (C) intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur LeRoy Eastcott", étant lu, il est proposé,

Que ledit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

L'honorable M. Crosby propose en amendement,

Que les mots "ne" et "pas" soient insérés l'un avant et l'autre après le mot "soit" et que ce qui suit soit ajouté à la fin de ladite motion, "mais qu'il soit lu la deuxième fois d'hui en six mois".

La question de concours étant posée sur ladite motion en amendement, le Sénat se divise, et les noms étant demandés, il sont pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Beith,	Cloran,	McHugh,	Power,
Casgrain,	Crosby,	Planta,	Roche,
			Shatford—9.

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Barnard,	Gordon,	Michener,	Sharpe,
Bostock,	Harmer,	Milne,	Tanner,
Bradbury,	Laird,	Mulholland,	Taylor, }
Daniel,	Lougheed,	Pringle,	Thorne, }
Dennis,	(sir James),	Prowse,	Todd,
Foster,	McMeans,	Robertson,	Watson,
		Ross (Middleton),	Webster—25.

Ainsi elle est résolue dans la négative.

La question de concours étant posée de nouveau sur la motion principale, elle est, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Ledit bill est, sur division, lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (22) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest", est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié en comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (23) intitulé: "Loi modifiant la Loi ayant pour objet de ratifier deux arrêtés du Gouverneur général en conseil, concernant le réseau du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique", est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié en comité général demain.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi, 15 octobre 1919.

Présentation des requêtes.
Rapports des comités.

Lecture des requêtes.
Avis de questions, d'interpellations
et de motions.

INTERPELLATIONS.

Pour mercredi, 15 octobre 1919.

No 1.

Par l'honorable M. Power :

8 octobre—Qu'il appellera l'attention du gouvernement sur ce qui fait défaut dans la politique suivie à l'égard des chemins de fer en existence, et qu'il lui demandera s'il se propose de remédier à cet état de choses.

No 2.

Par l'honorable M. Casgrain :—

9 octobre—(1) Quelles étaient, au 31 août 1919, les recettes totales, en tenant compte de toutes les sources de revenus, du réseau du Nord-Canadien depuis son exploitation par l'Etat ou par la compagnie agissant pour l'Etat?

(2) Quel était à cette date le déboursé total de cette même administration pour frais d'exploitation, achat de matériel, améliorations, entretien, dépréciation, capital, obligation, et tous autres frais divers?

(3) Y avait-il alors excédent ou déficit?

(4) Quel était le montant de cet excédent ou déficit?

(5) Combien calcule-t-on que sera l'excédent ou le déficit pour l'année courante?

No 3.

Par l'honorable M. Casgrain :—

9 octobre—A combien le gouvernement évalue-t-il le montant que le réseau du Grand-Tronc doit à l'Etat?

No 4.

Par l'honorable M. Casgrain :—

9 octobre—(1) A quel montant s'élèvent les subsides qui ont été versés au réseau du Grand-Tronc durant les dernières soixante-cinq années?

(2) A combien s'élèvent les subsides qui ont été versés à la compagnie du Pacifique-Canadien durant les trente-sept dernières années?

(3) A combien s'élèvent les subsides versés au Nord-Canadien durant les vingt-cinq dernières années?

(4) Quels subsides ont été versés à la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique pour le tronçon de Winnipeg à Wolfe Creek, ou à un endroit situé à 120 milles à l'ouest d'Edmonton?

ORDRE DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais, F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour mercredi, 15 octobre 1919.

No 1.

14 octobre—Troisième lecture du bill (17) intitulé: "Loi portant modification de la Loi des grains du Canada".—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.

No 2.

14 octobre—Troisième lecture du bill (19) intitulé: "Loi modifiant la Loi de Milice".—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.

No 3.

14 octobre—Troisième lecture du bill (C) intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur LeRoy Eastcott".—(L'honorable M. Blain).—A.F.

No 4.

14 octobre—Prise en considération du deuxième rapport du comité permanent de Régie interne et des dépenses imprévues du Sénat.—(L'honorable M. Daniel).

No 5.

14 octobre—Etude en comité général du bill (15) intitulé: "Loi modifiant la Loi des terres fédérales".—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.

No 6.

14 octobre—Etude en comité général du bill (24) intitulé: "Loi modifiant le Code criminel".—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.

No 7.

14 octobre—Etude en comité général du bill (25) intitulé: "Loi concernant les brevets d'invention".—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.

No 8.

14 octobre—Etude en comité général du bill (20) intitulé: "Loi ayant pour objet de maintenir en vigueur les pouvoirs de la Commission des surveillants du commerce du grain du Canada de sorte qu'elle puisse terminer ses affaires, et de maintenir en vigueur une garantie consentie par le Gouverneur en conseil relativement à la récolte de blé de 1918".—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.

No 9.

14 octobre—Etude en comité général du bill (4) intitulé: "Loi modifiant la Loi d'interprétation".—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.

No 10.

14 octobre—Etude en comité général du bill (22) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest".—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.

No 11.

14 octobre—Etude en comité général du bill (23) intitulé: "Loi modifiant la Loi ayant pour objet de ratifier deux Arrêtés du Gouverneur général en conseil concernant le réseau du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique".—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.

No 17.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Mercredi, 15 octobre 1919.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Farrell,	McMeans,	Schaffner,
Béique,	Forget,	McSweeney,	Sharpe,
Beith,	Foster,	Michener,	Shatford,
Belcourt,	Fowler,	Milne,	Taylor,
Blondin,	Girroi,	Montplaisir,	Tessier,
Bostock,	Gordon,	Mulholland,	Thibaudeau,
Boyer,	Harmer,	Murphy,	Thompson,
Brádbury,	Laird,	Planta,	Thorne,
Casgrain,	Lavergne,	Pope,	Todd,
Cloran,	Legris,	Power,	Turriff,
Crosby,	L'Espérance,	Pringle,	Watson,
Dandurand,	Lougheed	Prowse,	Webster,
Daniel,	(Sir James),	Ratz,	White,
David,	Macdonell,	Robertson,	Wilson,
Dennis,	McHugh,	Roche,	Yeo.
Dessaulles,	McLennan,	Ross	
		(Middleton),	

PRIÈRES.

Son Honneur le Président informe le Sénat qu'il a reçu la communication suivante du Secrétaire du Gouverneur général.

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,
CANADA.

OTTAWA, 15 octobre 1919.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que le très honorable Juge en Chef du Canada, agissant comme député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra dans la salle des séances du Sénat à 4.30 cette après-midi, pour y donner la sanction royale à certains bills.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre dévoué serviteur,

JAMES F. CROWDY,
Pour le secrétaire du Gouverneur général.

A l'Honorable
PRÉSIDENT du Sénat,
Ottawa.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces, a présenté son sixième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 371,
MERCREDI, 15 octobre 1919.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son sixième rapport.

Relativement à la pétition de Frank Thimm, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, ancien capitaine dans l'armée expéditionnaire canadienne, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Nanette Mary Thimm, de ladite cité, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve et la publication de l'avis, la preuve de la signification d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération vendredi prochain.

L'honorable M. Thompson, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (16) intitulé: "Loi concernant la *North Empire Fire Insu-*

rance Company”, fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné que ledit bill soit placé sur l’ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L’honorable M. Power appelle l’attention du gouvernement sur ce qui fait défaut dans la politique suivie à l’égard des chemins de fer en existence, et il lui demande s’il se propose de remédier à cet état de choses.

Débat.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (21) intitulé: “Loi concernant la Commission des blés du Canada”, auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu’il soit placé sur l’ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (28) intitulé: “Loi ayant pour objet de permettre temporairement l’importation, la fabrication et la vente de l’oléomargarine au Canada”, auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu’il soit placé sur l’ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi.

Un message de la Chambre des Communes, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,

MARDI, 14 octobre 1919.

Résolu,—Qu’un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre acquiesce aux premier, deuxième, troisième, quatrième, cinquième et septième de leurs amendements au Bill (No 3), Loi ayant pour objet de mettre en vigueur le Traité de paix entre Sa Majesté et certaines autres puissances; et qu’elle acquiesce au sixième amendement de Leurs Honneurs, avec modification comme suit:—

Biffer tous les mots après les mots “les plénipotentiaires y mentionnés”, pour les raisons suivantes, savoir:—

“Que les traités dont il est question dans la partie de la modification du préambule du Bill qu’on se propose ci-après de biffer, n’ont pas encore été signés, et que le gouvernement n’est pas en mesure de soumettre à la Chambre, les dispositions qu’ils pourraient contenir, même en substance; qu’il ne peut non plus affirmer que ceux-ci seront de même sens que celui fait avec l’Allemagne et déjà approuvé par la Chambre”.

Ordonné que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

W. B. NORTHRUP,

Greffier des Communes.

Ordonné que ledit message soit placé sur l’ordre du jour pour être pris en considération demain.

Conformément à l’ordre du jour, le bill (17) intitulé: “Loi portant modification de la Loi des grains du Canada”, est lu la troisième fois.

La question est posée, ce bill passera-t-il?

Elle est résolue dans l’affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l’ordre du jour, le bill (19) intitulé: “Loi modifiant la Loi de Milice”, est lu la troisième fois.

La question est posée, ce bill passera-t-il?

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (C) intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur LeRoy Eastcott", est, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée, ce bill passera-t-il?

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des Divorcés, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le deuxième rapport du comité permanent de Régie interne et des Dépenses imprévues du Sénat.

Ledit rapport est adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général relativement au bill (15) intitulé: "Loi modifiant la Loi des terres fédérales".

(En comité.)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Thompson fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Le très honorable Sir Louis Davies, C.C.M.G., juge en chef du Canada, Député-gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du Trône.

L'honorable Président ordonne au gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que c'est le désir du Député-gouverneur que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.

La Chambre des Communes étant venue avec son orateur.

Le greffier lit les titres des bills à être sanctionnés comme suit:—

Loi modifiant la Loi des élections partielles fédérales, 1919.

Loi modifiant la Loi de la naturalisation, 1919.

Loi modifiant la Loi de la Commission de commerce.

A ces bills la sanction royale est donnée par le greffier du Sénat dans les termes suivants:—

"Au nom de Sa Majesté, le très honorable Député-gouverneur général sanctionne ces bills."

Il plaît au très honorable Député-gouverneur général de se retirer et la Chambre des Communes se retire.

Le Sénat reprend sa séance.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (34) intitulé: "Loi modifiant le Code criminel".

(En comité.)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. McLennan fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (25) intitulé: "Loi concernant les brevets d'invention".

(*En comité.*)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Watson fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme de nouveau en comité général pour étudier le bill (20) intitulé: "Loi ayant pour objet de maintenir en vigueur les pouvoirs de la Commission des surveillants du commerce du grain du Canada de sorte qu'elle puisse terminer ses affaires, et de maintenir en vigueur une garantie consentie par le Gouverneur en conseil relativement à la récolte de blé de 1918".

(*En comité.*)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Daniel fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné que ledit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'ordre du jour appelant le Sénat à se former de nouveau en comité général pour étudier le bill (4) intitulé: "Loi modifiant la Loi d'interprétation", étant lu, il est ordonné qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (22) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest".

(*En comité.*)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Taylor fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (23) intitulé: "Loi modifiant la Loi ayant pour objet de ratifier deux Arrêtés du Gouverneur général en conseil concernant le réseau du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique".

(*En comité.*)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. McHugh fait rapport, de la part du dit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Ordonné que ledit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Jeudi, 16 octobre 1919.

Présentation des requêtes.
Rapports des comités.

Lecture des requêtes.
Avis de questions, d'interpellations
et de motions.

INTERPELLATIONS.

Pour jeudi, 16 octobre 1919.

No 1.

Par l'honorable M. Casgrain:—

9 octobre—(1) Quelles étaient, au 31 août 1919, les recettes totales, en tenant compte de toutes les sources de revenus, du réseau du Nord-Canadien depuis son exploitation par l'Etat ou par la compagnie agissant pour l'Etat?

(2) Quel était à cette date le déboursé total de cette même administration pour frais d'exploitation, achat de matériel, améliorations, entretien, dépréciation, capital, obligation, et tous autres frais divers?

(3) Y avait-il alors excédent ou déficit?

(4) Quel était le montant de cet excédent ou déficit?

(5) Combien calcule-t-on que sera l'excédent ou le déficit pour l'année courante?

No 2.

Par l'honorable M. Casgrain:—

9 octobre—A combien le gouvernement évalue-t-il le montant que le réseau du Grand-Tronc doit à l'Etat?

No 3.

Par l'honorable M. Casgrain:—

9 octobre—(1) A quel montant s'élèvent les subsides qui ont été versés au réseau du Grand-Tronc durant les dernières soixante-cinq années?

(2) A combien s'élèvent les subsides qui ont été versés à la compagnie du Pacifique-Canadien durant les trente-sept dernières années?

(3) A combien s'élèvent les subsides versés au Nord-Canadien durant les vingt-cinq dernières années?

(4) Quels subsides ont été versés à la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique pour le tronçon de Winnipeg à Wolfe Creek, ou à un endroit situé à 120 milles à l'ouest d'Edmonton?

Pour vendredi, 17 octobre 1919.

No 1.

Par l'honorable M. Bostock:

15 octobre—Quelles sont les lignes de chemin de fer actuellement en construction parmi celles dont le prolongement a été autorisé à la deuxième annexe du Chapitre 13, 9-10 George V?

Quel est l'entrepreneur en charge des travaux, en chaque cas? S'il est nécessaire de faire l'acquisition de terrains relativement à la construction de ces lignes de chemin de fer, les dispositions de l'article 13 dudit Chapitre 13 s'appliqueront-elles, ou les terrains seront-ils acquis conformément aux dispositions de la loi générale des chemins de fer?

ORDRE DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues ;
A. qu'il l'était en anglais, F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour jeudi, 16 octobre 1919.

No 1.

15 octobre—Troisième lecture du bill (15) intitulé: "Loi modifiant la Loi des terres fédérales".—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.

No 2.

15 octobre—Troisième lecture du bill (24) intitulé: "Loi modifiant le Code criminel".—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.

No 3.

15 octobre—Troisième lecture du bill (20) intitulé: "Loi ayant pour objet de maintenir en vigueur les pouvoirs de la Commission des surveillants du commerce du grain du Canada de sorte qu'elle puisse terminer ses affaires, et de maintenir en vigueur une garantie consentie par le Gouverneur en conseil relativement à la récolte de blé de 1918".—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.

No 4.

15 octobre—Troisième lecture du bill (22) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest".—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.

No 5.

15 octobre—Troisième lecture du bill (23) intitulé: "Loi modifiant la Loi ayant pour objet de ratifier deux Arrêtés du Gouverneur général en conseil concernant le réseau du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique".—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.

No 6.

15 octobre—Troisième lecture du bill (16) intitulé: "Loi concernant la *North Empire Fire Insurance Company*".—(L'honorable M. Turriff).—A.F.

No 7.

15 octobre—Etude en comité général du bill (25) intitulé: "Loi concernant les brevets d'invention".—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.

No 8.

15 octobre—Etude en comité général du bill (4) intitulé: "Loi modifiant la Loi d'interprétation".—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.

No 9.

15 octobre—Prise en considération de la modification apportée aux amendements que le Sénat a faits au bill (3) intitulé: "Loi ayant pour objet de mettre en vigueur le Traité de paix entre Sa Majesté et certaines autres puissances".—(L'honorable Sir James Lougheed).

Pour vendredi, 17 octobre 1919.

No 1.

15 octobre—Deuxième lecture du bill (21) intitulé: "Loi concernant la Commission des blés du Canada".—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.

No 2.

15 octobre—Deuxième lecture du bill (28) intitulé: "Loi ayant pour objet de permettre temporairement l'importation, la fabrication et la vente de l'oléomargarine au Canada".—(L'honorable Sir James Loughheed).—A.F.

No 3.

15 octobre—Prise en considération du sixième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été référée la pétition de Frank Thimm, ainsi que des témoignages rendus devant le dit comité.—L'honorable M. Ross, Middleton).

No 18.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Jeudi, 16 octobre 1919.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Farrell,	McSweeney,	Schaffner,
Béique,	Forget,	Michener,	Sharpe,
Beith,	Foster,	Milne,	Shatford,
Belcourt,	Fowler,	Montplaisir,	Tanner,
Blondin,	Girroir,	Mulholland,	Taylor,
Bostock,	Gordon,	Murphy,	Tessier,
Bourque,	Harmer,	Planta,	Thibaudeau,
Boyer,	Laird,	Poirier,	Thompson,
Bradbury,	Lavergne,	Pope,	Thorne,
Cloran,	Legris,	Power,	Todd,
Crosby,	Lougheed	Pringle,	Turriff,
Dandurand,	(Sir James),	Prowse,	Watson,
Daniel,	Macdonell,	Ratz,	White,
David,	McHugh,	Roche,	Yeo.
Dennis,	McLennan,	Ross	
Dessaulles,	McMeans,	(Middleton),	

PRÛÈRES.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces, présente son septième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 70,

MERCREDI, 15 octobre 1919.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de soumettre son septième rapport. Conformément à l'ordre de référé du 30 septembre 1919, votre comité a pris en considération la motion présentée au Sénat à l'effet que soient remboursés les droits versés à la dernière session par George Irvine Tuck, de Toronto, Ontario, relativement à sa demande de divorce. Votre comité a maintenant l'honneur de recommander que cette dite motion soit adoptée.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que la règle 24 (a) et (h) soit suspendue relativement audit rapport.

Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable Sir James Lougheed dépose sur la Table du Sénat:—

Copie du décret du Conseil, C.P. 1961, 29 septembre 1919, nommant une commission provisoire en conformité de la "Loi modifiant la Loi des médicaments brevetés ou *proprietary*".

Documents de la Session No , 1919.

Aussi,—Copie du décret du Conseil, C.P. 2079, 8 octobre 1919, nommant les membres du Conseil de salubrité fédérale, en conformité des dispositions de l'article 6 du chapitre 24, 9-10 George V, intitulé: "Loi concernant le ministère de la Santé publique".

Documents de la Session No , 1919.

L'ordre du jour annonçant la troisième lecture du bill (15) intitulé: "Loi modifiant la Loi des terres fédérales", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (24) intitulé: "Loi modifiant le Code criminel", est lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté?

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (20) intitulé: "Loi ayant pour objet de maintenir en vigueur les pouvoirs de la Commission des surveillants du commerce du grain du Canada de sorte qu'elle puisse terminer ses affaires, et de maintenir en vigueur une garantie consentie par le Gouverneur en conseil relativement à la récolte de blé de 1918", est lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté?

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (22) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest", est lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté?

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (23) intitulé: "Loi modifiant la Loi ayant pour objet de ratifier deux Arrêtés du Gouverneur général en conseil concernant le réseau du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique", est lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté?

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (16) intitulé: "Loi concernant la *North Empire Fire Insurance Company*", est lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté?

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour annonçant la reprise de l'étude en comité général du bill (25) intitulé: "Loi concernant les brevets d'invention", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme de nouveau en comité général pour étudier le bill (4) intitulé: "Loi modifiant la Loi d'interprétation".

(*En comité.*)

Le titre est lu et l'étude en est remise à plus tard.

Le préambule est lu et l'étude en est remise à plus tard.

L'article 1 est lu et adopté.

Il est alors proposé d'ajouter ce qui suit à cet article:—

Et la Cour de l'Echiquier du Canada aura pouvoir et juridiction pour examiner et déterminer, sur requête (dans les cas où il n'existe aucune disposition pourvoyant à une compensation), quelles sommes doivent, conformément à la raison et à l'équité, être payés à même les fonds publics aux personnes qui ont subi des pertes ou des dommages sur leur propriété par suite de l'intervention de la Couronne dans l'exercice de ses droits et devoirs en vertu desdits arrêtés ou règlements.

La question de concours étant posée sur ladite motion, le comité se divise.

Pour 18. — Contre 27.

Ainsi elle est résolue dans la négative.

Le préambule est lu de nouveau et adopté.

Le titre est lu de nouveau et adopté.

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. McLennan fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné que ledit bill soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération de la modification apportée aux amendements que le Sénat a faits au bill (3) intitulé: "Loi ayant pour objet de mettre en vigueur le Traité de paix entre Sa Majesté et certaines autres puissances", étant lu,

L'honorable Sir James Lougheed propose que le Sénat acquiesce à l'amendement fait par la Chambre des Communes aux amendements apportés par le Sénat audit bill, sans aucun amendement.

Ladite modification est alors adoptée.

Ordonné qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat acquiesce à l'amendement fait par la Chambre des Communes au bill (3) intitulé: "Loi ayant pour objet de mettre en vigueur le Traité de paix entre Sa Majesté et certaines autres puissances".

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (18) intitulé: "Loi modifiant la Loi du Service civil, 1918", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture mardi prochain.

Sur motion, il est

Ordonné que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné à mardi prochain à trois heures de l'après-midi.

Le Sénat s'ajourne (à trois heures, mardi).

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi, 21 octobre 1919.

Présentation des requêtes.
Rapports des comités.

Lecture des requêtes.
Avis de questions, d'interpellations
et de motions.

INTERPELLATIONS.

Pour mardi, 21 octobre 1919.

No 1.

Par l'honorable M. Casgrain:—

9 octobre—(1) Quelles étaient, au 31 août 1919, les recettes totales, en tenant compte de toutes les sources de revenus, du réseau du Nord-Canadien depuis son exploitation par l'Etat ou par la compagnie agissant pour l'Etat?

(2) Quel était à cette date le déboursé total de cette même administration pour frais d'exploitation, achat de matériel, améliorations, entretien, dépréciation, capital, obligation, et tous autres frais divers?

(3) Y avait-il alors excédent ou déficit?

(4) Quel était le montant de cet excédent ou déficit?

(5) Combien calcule-t-on que sera l'excédent ou le déficit pour l'année courante?

No 2.

Par l'honorable M. Casgrain:—

9 octobre—A combien le gouvernement évalue-t-il le montant que le réseau du Grand-Tronc doit à l'Etat?

No 3.

Par l'honorable M. Casgrain:—

9 octobre—(1) A quel montant s'élèvent les subsides qui ont été versés au réseau du Grand-Tronc durant les dernières soixante-cinq années?

(2) A combien s'élèvent les subsides qui ont été versés à la compagnie du Pacifique-Canadien durant les trente-sept dernières années?

(3) A combien s'élèvent les subsides versés au Nord-Canadien durant les vingt-cinq dernières années?

(4) Quels subsides ont été versés à la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique pour le tronçon de Winnipeg à Wolfe Creek, ou à un endroit situé à 120 milles à l'ouest d'Edmonton?

No 4

Par l'honorable M. Bostock:

15 octobre—Quelles sont les lignes de chemin de fer actuellement en construction parmi celles dont le prolongement a été autorisé à la deuxième annexe du Chapitre 13, 9-10 George V?

Quel est l'entrepreneur en charge des travaux, en chaque cas? S'il est nécessaire de faire l'acquisition de terrains relativement à la construction de ces lignes de chemin de fer, les dispositions de l'article 13 dudit Chapitre 13 s'appliqueront-elles, ou les terrains seront-ils acquis conformément aux dispositions de la loi générale des chemins de fer?

No 5.

Par l'honorable M. Taylor :

16 octobre—Qu'il attirera l'attention du gouvernement sur un arrêté ministériel daté du 8 janvier 1918 et se rapportant au salaire des maîtres et des assistants maîtres de poste, et qu'il demandera :—

(1) Quels sont les bureaux de poste dont on a exigé des remboursements, ou dans lesquels ont été effectuées des réductions de rétribution en vertu dudit arrêté ministériel ?

(2) Sur quelles années portent, en chaque cas, cette réclamation de remboursement ou cette diminution de rétribution ; et quel est le montant, en chaque cas, de cette réclamation ou de cette réduction ?

(3) A quel traitement chaque maître ou assistant maître de poste a-t-il encore droit durant chaque année affectée par ledit arrêté ministériel ; et à quelle rétribution maximum avait-il droit, en chaque cas, durant les années précédant celles que ledit arrêté affecte ?

(4) Quelle a été l'étendue des augmentations générales de traitement, par voie de gratification ou autrement, des employés du département des Postes à Ottawa depuis 1914 ? Quel était le traitement du sous-ministre des Postes en 1914, et quel est-il aujourd'hui ?

ORDRE DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais, F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour mardi, 21 octobre 1919.

No 1.

16 octobre—Troisième lecture du bill (15) intitulé: "Loi modifiant la Loi des terres fédérales".—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.

No 2.

16 octobre—Troisième lecture du bill (4) intitulé: "Loi modifiant la Loi d'interprétation".—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.

No 3.

15 octobre—Deuxième lecture du bill (21) intitulé: "Loi concernant la Commission des blés du Canada".—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.

No 4.

15 octobre—Deuxième lecture du bill (28) intitulé: "Loi ayant pour objet de permettre temporairement l'importation, la fabrication et la vente de l'oléomargarine au Canada".—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.

No 5.

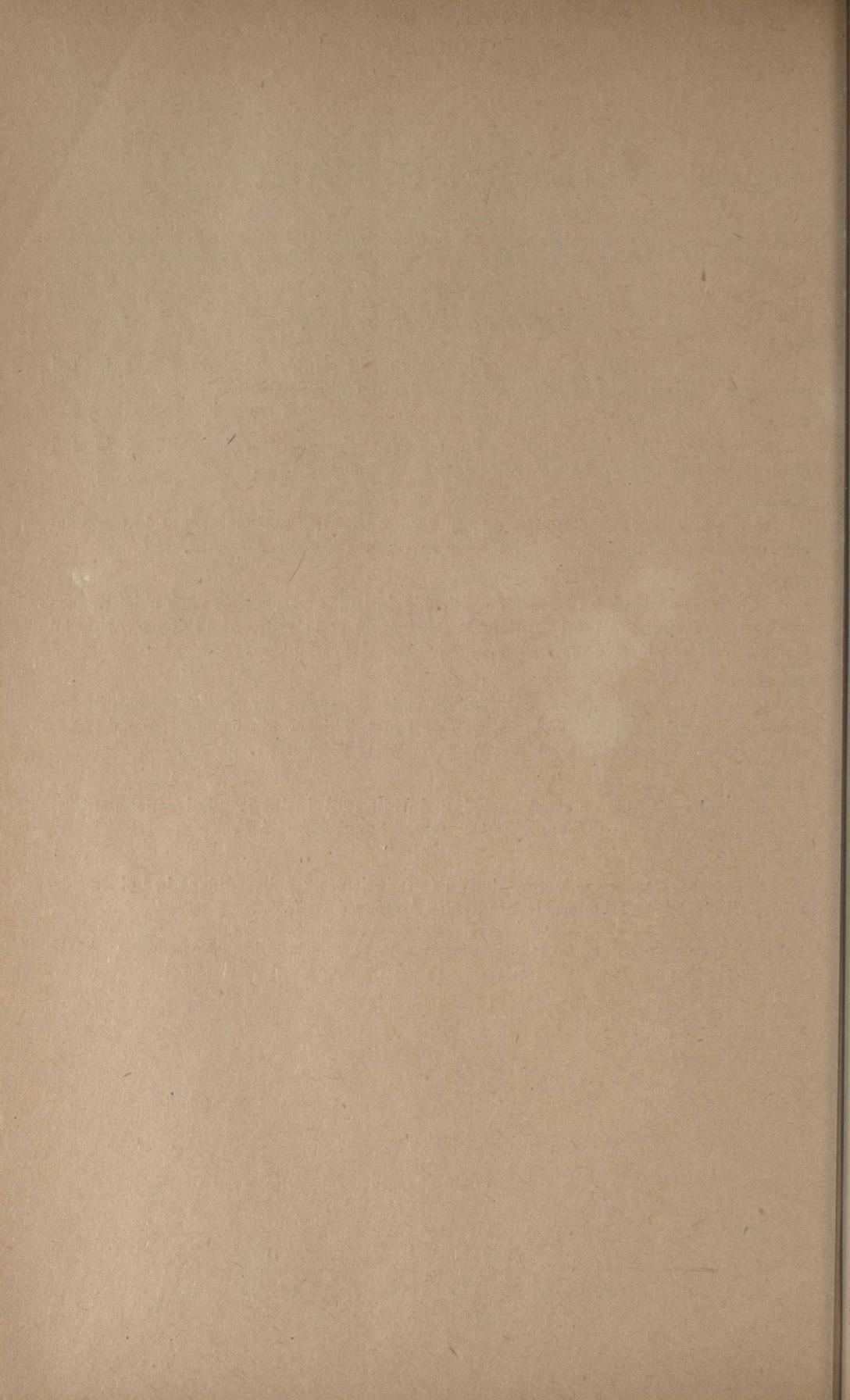
15 octobre—Prise en considération du sixième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été référée la pétition de Frank Thimm, ainsi que des témoignages rendus devant le dit comité.—L'honorable M. Ross, Middleton).

No 6.

16 octobre—Etude en comité général du bill (25) intitulé: "Loi concernant les brevets d'invention".—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.

No 7.

16 octobre—Deuxième lecture du bill (18) intitulé: "Loi modifiant la Loi du Service civil, 1918".—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.



No 19.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT
DU CANADA**Mardi, 21 octobre 1919.**

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Beith,	Forget,	McMeans,	Sharpe,
Blain,	Foster,	McSweeney,	Shatford,
Blondin,	Fowler,	Michener,	Tanner,
Bostock,	Girroir,	Murphy,	Taylor,
Bourque,	Harmer,	Nicholls,	Tessier,
Boyer,	King,	Planta,	Thompson,
Cloran,	Laird,	Poirier,	Thorne,
Curry,	Lavergne,	Pope,	Turriff,
Dandurand,	Legris,	Power,	Watson,
Daniel,	L'Esperance,	Ratz,	Webster,
David,	Lougheed	Robertson,	White,
Dennis,	(Sir James),	Roche,	Willoughby,
Dessaulles,	Lynch-Staunton,	Ross	Yeo.
Donnelly,	Macdonell,	(Middleton),	
Farrell,	McLennan,	Schaffner,	

PRIÈRES.

L'honorable Sir James Lougheed dépose sur la Table du Sénat:—

Copie de la convention entre Sa Majesté George V, du Royaume-Uni, de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des Dominions britanniques au delà des mers, Roi, Empereur des Indes, et les Etats-Unis d'Amérique, pourvoyant à des mesures effectives pour la protection, la conservation et la propagation des pêcheries de saumon du bassin du fleuve Fraser.

Documents de la Session No . . . , 1919.

Aussi,—Copie de la correspondance relative à l'achat de la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer, et les papiers qui y ont rapport.

Documents de la Session No . . . , 1919.

L'honorable M. Daniel, du comité permanent de Régie interne et des Dépenses imprévues, présente son troisième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DES COMITÉS No 70,

Le jeudi, 16 octobre 1919.

Le comité permanent de Régie interne et des Dépenses imprévues a l'honneur de soumettre son troisième rapport, comme suit:—

Votre comité a pris en considération une communication de M. C. H. Jones, datée du 23 septembre 1919, demandant que soit repris en considération le rapport que votre comité a fait à la dernière session pour déclarer vacante la position que M. Jones occupait comme greffier des Procès-Verbaux anglais, parce qu'il n'était pas revenu à l'expiration du congé qui lui avait été accordé. Il s'agit du rapport adopté par le Sénat le 1er juillet dernier.

A l'appui de sa requête, M. Jones a soumis à votre comité la preuve qu'une grave maladie le retenait au sein de sa famille et qu'il lui fut impossible, à cause de la guerre, de faire la traversée d'Angleterre au Canada dans un délai raisonnable après l'expiration de son congé.

Votre comité a l'honneur de recommander que M. Jones soit réintégré dans son ancienne position, avec l'entente que le greffier du Sénat le chargera de telles fonctions supplémentaires qu'il jugera à propos de lui confier.

Le tout respectueusement soumis.

J. W. DANIEL,

Président.

Ordonné que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable M. Ross (Middleton), du comité permanent des Divorces, présente son huitième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 371,

MERCREDI, 17 octobre 1919.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son huitième rapport.

Relativement à la pétition de John Robert Stephenson Carson, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, marchand, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de dissoudre son mariage avec Christiana Patience Carson, de ladite cité, et pour tout redressement de griefs que le Sénat jugera convenable:—

1. Votre comité, conformément aux règles du Sénat, a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, la preuve et la publication de l'avis, la preuve de la signifi-

cation d'une copie de l'avis à la partie défenderesse, et toutes les autres pièces accompagnant la pétition.

2. Votre comité a constaté que les règles du Sénat ont été observées dans tous les détails importants.

3. Votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans la pétition et a reçu sous serment les dépositions des témoins relativement au droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

4. Votre comité présente avec son rapport les dépositions des témoins interrogés, ainsi que tous les documents, pièces et papiers renvoyés au comité par le Sénat ou reçus par le comité.

5. Votre comité recommande qu'un bill soit adopté à l'effet de dissoudre le mariage du pétitionnaire.

Un projet de bill à cet effet, approuvé par le comité, accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. ROSS,
Président.

Ordonné, sur division, que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération jeudi.

L'ordre du jour annonçant la troisième lecture du bill (15) intitulé: "Loi modifiant la Loi des terres fédérales", étant lu, il est
Ordonné qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (4) intitulé: "Loi modifiant la Loi du Yukon", est lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (21) intitulé: "Loi concernant la Commission des blés du Canada", est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié en comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (28) intitulé: "Loi ayant pour objet de permettre temporairement l'importation, la fabrication et la vente de l'oléomargarine au Canada", est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié en comité général demain.

L'ordre du jour annonçant la prise en considération du sixième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été référée la pétition de Frank Thimm, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité, étant lu,

L'honorable M. Ross (Middleton), propose,

Que ledit rapport soit adopté maintenant.

L'honorable M. Taylor propose en amendement,

Que ledit rapport ne soit pas adopté maintenant, mais qu'il soit renvoyé au comité permanent des Divorces pour plus ample considération.

La question de concours étant posée sur ladite motion, le Sénat se divise et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Cloran,	Legris,	Poirier,	Roche,
David,	McSweeney,	Power,	Schaffner,
Dennis,	Michener,	Ratz,	Taylor,
Dessaules,	Nicholls,	Robertson,	Tessier—18.
Lavergne,	Planta,		

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Beith,	Foster,	McMeans,	Turriff,
Blain,	Fowler,	Ross (Middleton),	Watson,
Bostock,	Harmer,	Sharpe,	Webster,
Boyer,	Laird,	Tanner,	White,
Curry,	Lougheed	Thompson,	Yeo—24.
Daniel,	(sir James),	Thorne,	
Forget,	Lynch-Staunton,		

Ainsi, elle est résolu dans la négative.

La question de concours étant posée de nouveau sur la motion principale, elle est, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Ledit rapport est adopté.

L'ordre du jour annonçant le reprise de l'étude en comité général du bill (25) intitulé: "Loi concernant les brevets d'inventions", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (18) intitulé: "Loi modifiant la Loi du Service civil, 1918", est lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

Sur motion de l'honorable Sir James Lougheed, il est

Ordonné que le bill (18) intitulé: "Loi modifiant la Loi du Service civil, 1918", soit renvoyé à un comité spécial pour qu'il l'étudie et fasse rapport, et que les honorables messieurs Barnard, Béique, Belcourt, Bennett, Blain, Bostock, Boyer, Dandurand, Daniel, Fowler, Lougheed (Sir James), Murphy, McLennan, McSweeney, Power, Ross (Middleton), Schaffner, Sharpe, Tanner, Tessier, Thompson, Watson et Willoughby, composent ledit comité et qu'il soit autorisé à envoyer quérir personnes, papiers et documents.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (34) intitulé: "Loi portant modification de la Loi de l'opium et des drogues", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (35) intitulé: "Loi portant modification de la Loi des viandes et conserves alimentaires", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,

Le lundi, 20 octobre 1919.

Résolu, qu'un message soit envoyé au Sénat, pour notifier au Sénat que la Chambre n'acquiesce pas à l'amendement fait par le Sénat au bill (No 11), Loi modifiant la Loi de la protection des eaux navigables, pour les raisons suivantes:—

“Qu'il empêche l'application du Bill à l'entité des eaux navigables du Canada.”

Ordonné que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

W. B. NORTHRUP,

Greffier des Communes.

L'honorable M. Willoughby présente au Sénat un bill (D) intitulé: “Loi pour faire droit à Frank Thimm”.

Ledit bill est, sur division, lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture jeudi prochain.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi, 22 octobre 1919.

Présentation des requêtes.
Rapports des comités.

Lecture des requêtes.
Avis de questions, d'interpellations
et de motions.

INTERPELLATIONS.

Pour mercredi, 22 octobre 1919.

No 1.

Par l'honorable M. Casgrain:—

9 octobre—(1) Quelles étaient, au 31 août 1919, les recettes totales, en tenant compte de toutes les sources de revenus, du réseau du Nord-Canadien depuis son exploitation par l'Etat ou par la compagnie agissant pour l'Etat?

(2) Quel était à cette date le déboursé total de cette même administration pour frais d'exploitation, achat de matériel, améliorations, entretien, dépréciation, capital, obligation, et tous autres frais divers?

(3) Y avait-il alors excédent ou déficit?

(4) Quel était le montant de cet excédent ou déficit?

(5) Combien calcule-t-on que sera l'excédent ou le déficit pour l'année courante?

No 2.

Par l'honorable M. Casgrain:—

9 octobre—A combien le gouvernement évalue-t-il le montant que le réseau du Grand-Tronc doit à l'Etat?

No 3.

Par l'honorable M. Bostock:

15 octobre—Quelles sont les lignes de chemin de fer actuellement en construction parmi celles dont le prolongement a été autorisé à la deuxième annexe du Chapitre 13, 9-10 George V?

Quel est l'entrepreneur en chargé des travaux, en chaque cas? S'il est nécessaire de faire l'acquisition de terrains relativement à la construction de ces lignes de chemin de fer, les dispositions de l'article 13 dudit Chapitre 13 s'appliqueront-elles, ou les terrains seront-ils acquis conformément aux dispositions de la loi générale des chemins de fer?

No 4

Par l'honorable M. Taylor:

16 octobre—Qu'il attirera l'attention du gouvernement sur un arrêté ministériel daté du 8 janvier 1918 et se rapportant au salaire des maîtres et des assistants maîtres de poste, et qu'il demandera:—

(1) Quels sont les bureaux de poste dont on a exigé des remboursements, ou dans lesquels ont été effectuées des réductions de rétribution en vertu dudit arrêté ministériel?

(2) Sur quelles années portent, en chaque cas, cette réclamation de remboursement ou cette diminution de rétribution; et quel est le montant, en chaque cas, de cette réclamation ou de cette réduction?

(3) A quel traitement chaque maître ou assistant maître de poste a-t-il encore droit durant chaque année affectée par ledit arrêté ministériel; et à quelle rétribution maximum avait-il droit, en chaque cas, durant les années précédant celles que ledit arrêté affecte?

(4) Quelle a été l'étendue des augmentations générales de traitement, par voie de gratification ou autrement, des employés du département des Postes à Ottawa depuis 1914? Quel était le traitement du sous-ministre des Postes en 1914, et quel est-il aujourd'hui?

Pour jeudi, 23 octobre 1919.

No 1.

Par l'honorable M. Bostock:

21 octobre—Quels sont les noms des chemins de fer compris dans le réseau du Grand-Tronc, et qui sont constitués en corporation exclusivement en vertu des lois des Etats-Unis. d'Amérique?

Quel est le montant du capital-actions sous ses diverses formes, de chacun de ces chemins de fer?

Quel est le montant des obligations, débetures, billets et autres dettes, sous leurs diverses formes, de chacun de ces chemins de fer?

Quel est le montant des actions et des obligations de chacun de ces chemins de fer en possession du public et du Grand-Tronc respectivement, le tout expliqué en détail?

Quels dividendes a-t-on payés durant ces cinq dernières années sur les actions et sur les obligations respectivement?

ORDRE DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais, F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour mercredi, 22 octobre 1919.

No 1.

21 octobre—Troisième lecture du bill (15) intitulé: "Loi modifiant la Loi des terres fédérales".—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.

No 2.

21 octobre—Prise en considération du troisième rapport du comité permanent de Régie interne et des Dépenses imprévues du Sénat.—(L'honorable M. Daniel).

No 3.

21 octobre—Etude en comité général du bill (21) intitulé: "Loi concernant la Commission des blés du Canada".—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.

No 4.

21 octobre—Etude en comité général du bill (28) intitulé: "Loi ayant pour objet de permettre temporairement l'importation, la fabrication et la vente de l'oléomargarine au Canada".—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.

No 5.

21 octobre—Etude en comité général du bill (25) intitulé: "Loi concernant les brevets d'invention".—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.

No 6.

21 octobre—Prise en considération du message de la Chambre des Communes refusant son adhésion à l'amendement que le Sénat a fait au bill (11) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la protection des eaux navigables".—(L'honorable Sir James Lougheed).

Pour jeudi, 23 octobre 1919.

No 1.

21 octobre—Prise en considération du huitième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été référée la pétition de John R. S. Carson, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No 2.

21 octobre—Deuxième lecture du bill (34) intitulé: "Loi portant modification de la Loi de l'opium et des drogues".—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.

No 3.

21 octobre—Deuxième lecture du bill (35) intitulé: "Loi portant modification de la Loi des viandes et conserves alimentaires".—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.

No 4.

21 octobre—Deuxième lecture du bill (D) intitulé: "Loi pour faire droit à Frank Thimm".—(L'honorable M. Willoughby).

No 20.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Mercredi, 22 octobre 1919.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Béique,	Donnelly,	McLennan,	Schaffner,
Beith,	Farrell,	McMeans,	Sharpe,
Belcourt,	Fisher,	McSweeney,	Shatford,
Bennett,	Forget,	Michener,	Smith,
Blain,	Foster,	Milne,	Tanner,
Blondin,	Fowler,	Mitchell,	Taylor,
Bostock,	Girroir,	Montplaisir,	Tessier,
Bourque,	Gordon,	Mulholand,	Thibaudeau,
Boyer,	Harmer,	Nicholls,	Thompson,
Casgrain,	King,	Planta,	Thorne,
Cloran,	Laird,	Poirier,	Todd,
Crosby,	Lavergne,	Pope,	Turriff,
Curry,	Legris,	Power,	Watson,
Dandurand,	Lougheed	Pringle,	Webster,
Daniel,	(Sir James),	Ratz,	White,
David,	Lynch-Staunton,	Robertson,	Willoughby,
Dennis,	Macdonell,	Roche,	Yeo.
Dessaulles,	McCall,	Ross	
		(Middleton),	

PRIÈRES.

L'honorable M. Willoughby, du comité spécial auquel a été référé le bill (18) intitulé: "Loi modifiant la Loi du Service civil, 1918" présente son premier rapport. Le dit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,

SALLE DE COMITÉ No 70,

Le mercredi, 22 octobre 1919.

Le comité spécial auquel a été référé le bill (18) de la Chambre des Communes, intitulé: "Loi modifiant la Loi du Service Civil, 1918," a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Avec la permission du Sénat, il est
Ordonné que les règles 24 (a) et (b) soient suspendues relativement audit rapport.
Ledit rapport est alors adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (15) intitulé: "Loi modifiant la loi des terres fédérales" est lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté?

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le troisième rapport du comité permanent de Régie interne et des Dépenses imprévues du Sénat.

Ledit rapport est adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (21) intitulé: "Loi concernant la Commission du blé du Canada."

(En comité.)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. McLennan fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (28) intitulé: "Loi ayant pour objet de permettre temporairement l'importation, la fabrication et la vente de Poléomargarine au Canada.

(En comité.)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Thompson fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture demain.

L'ordre du jour annonçant la reprise de l'étude en comité général du bill (25) intitulé: "Loi concernant les brevets d'invention", étant lu, il est
Ordonné qu'il soit remis à vendredi prochain.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Jeudi, 23 octobre 1919.

Présentation des requêtes.
Rapports des comités.

Lecture des requêtes.
Avis de questions, d'interpellations
et de motions.

INTERPELLATIONS.

Pour jeudi, 23 octobre 1919.

No 1.

Par l'honorable M. Casgrain:—

9 octobre—A combien le gouvernement évalue-t-il le montant que le réseau du Grand-Tronc doit à l'Etat?

No 2.

Par l'honorable M. Bostock:

15 octobre—Quelles sont les lignes de chemin de fer actuellement en construction parmi celles dont le prolongement a été autorisé à la deuxième annexe du Chapitre 13, 9-10 George V?

Quel est l'entrepreneur en charge des travaux, en chaque cas? S'il est nécessaire de faire l'acquisition de terrains relativement à la construction de ces lignes de chemin de fer, les dispositions de l'article 13 dudit Chapitre 13 s'appliqueront-elles, ou les terrains seront-ils acquis conformément aux dispositions de la loi générale des chemins de fer?

MOTION.

Pour vendredi, 24 octobre 1919.

No 1.

Par l'honorable M. Mulholland:

22 octobre—Qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'une copie de toute correspondance, des pièces, documents et télégrammes concernant l'amélioration de la condition des Sauvages et des Esquimaux habitant la côte orientale des baies James et d'Hudson, entre la rivière East Main au sud et le détroit d'Hudson au nord, et indiquant ce qui a été accompli et ce qui se fait actuellement pour leur assurer des secours urgents, des soins médicaux, une administration judiciaire, un enseignement industriel, le respect des droits garantis par le traité relatif aux rennes, un prix raisonnable pour leurs fourrures, et tous autres avantages.

ORDRE DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais, F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour jeudi, 23 octobre 1919.

No 1.

22 octobre—Troisième lecture du bill (21) intitulé: "Loi concernant la Commission des blés du Canada".—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.

No 2.

22 octobre—Troisième lecture du bill (28) intitulé: "Loi ayant pour objet de permettre temporairement l'importation, la fabrication et la vente de l'oléomargarine au Canada".—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.

No 3.

21 octobre—Prise en considération du huitième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été référée la pétition de John R. S. Carson, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable M. Ross, Middleton).

No 4.

21 octobre—Deuxième lecture du bill (34) intitulé: "Loi portant modification de la Loi de l'opium et des drogues".—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.

No 5.

21 octobre—Deuxième lecture du bill (35) intitulé: "Loi portant modification de la Loi des viandes et conserves alimentaires".—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.

No 6.

21 octobre—Deuxième lecture du bill (D) intitulé: "Loi pour faire droit à Frank Thimm".—(L'honorable M. Willoughby).

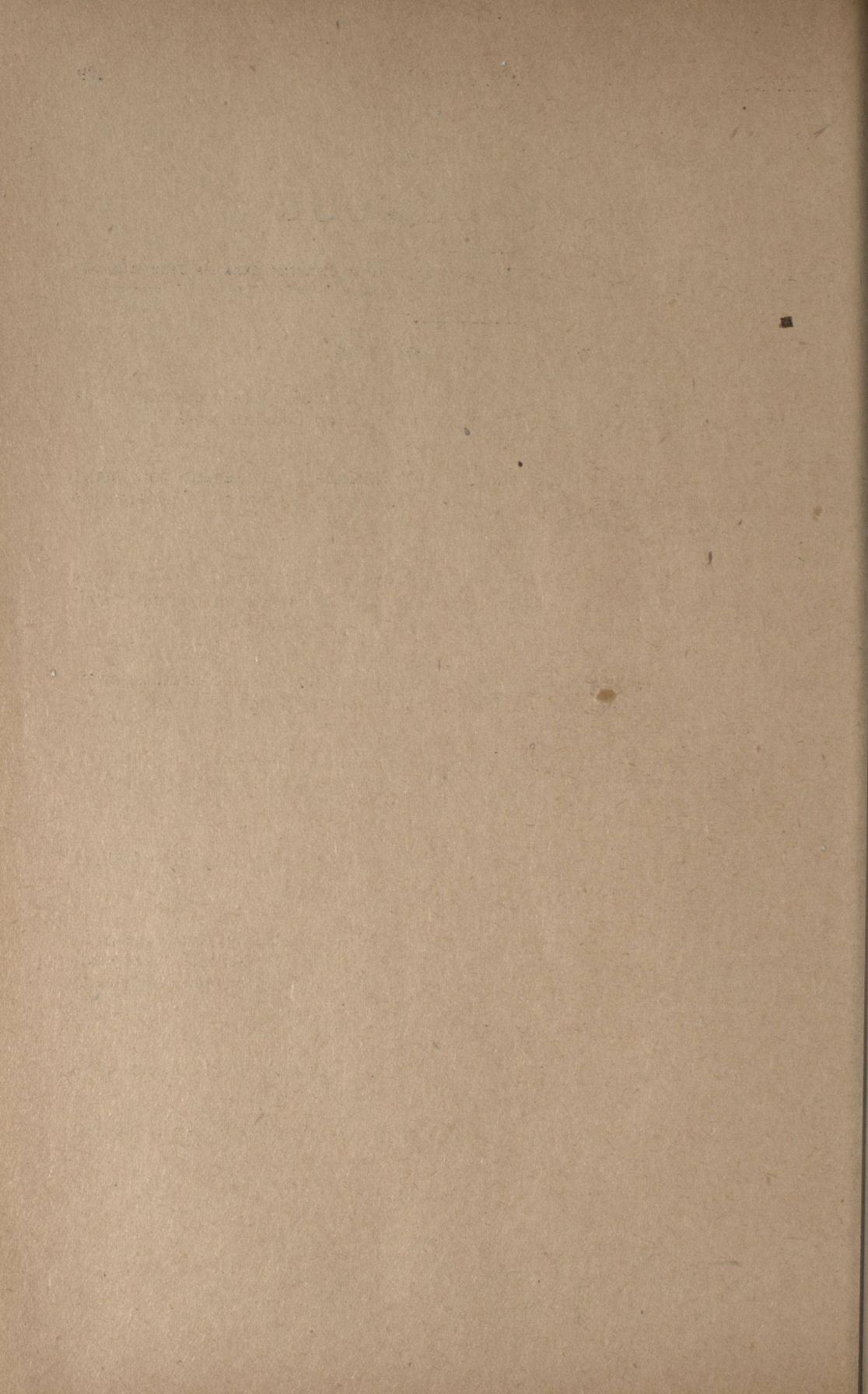
No 7.

21 octobre—Prise en considération du message de la Chambre des Communes refusant son adhésion à l'amendement que le Sénat a fait au bill (11) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la protection des eaux navigables".—(L'honorable Sir James Lougheed).

Pour vendredi, 24 octobre 1919.

No 1.

21 octobre—Etude en comité général du bill (25) intitulé: "Loi concernant les brevets d'invention".—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.



No 21.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Jeudi, 23 octobre 1919.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Donnelly,	McMeans,	Schaffner,
Beith,	Farrell,	McSweeney,	Sharpe,
Belcourt,	Fisher,	Michener,	Shatford,
Bennett,	Forget,	Milne,	Smith,
Blain,	Foster,	Mitchell,	Tanner,
Blondin,	Fowler,	Montplaisir,	Taylor,
Bostock,	Girroi,	Mulholland,	Tessier,
Bourque,	Godbout,	Murphy,	Thibaudeau,
Boyer,	Gordon,	Planta,	Thompson,
Casgrain,	Harmer,	Poirier,	Thorne,
Cloran,	King,	Pope,	Todd,
Crosby,	Laird,	Power,	Turriff,
Curry,	Lavergne,	Pringle,	Watson,
Dandurand,	Lougheed	Ratz,	Webster,
Daniel,	(Sir James),	Robertson,	White,
David,	Lynch-Staunton,	Roche,	Willoughby,
Dennis,	McCall,	Ross	Yeo.
Dessaulles,	McLennan,	(Middleton),	

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (21) intitulé: "Loi concernant la Commission des blés du Canada", est lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (28) intitulé: "Loi ayant pour objet de permettre temporairement l'importation, la fabrication et la vente de l'oléomargarine au Canada", est lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le huitième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été référée la pétition de John R. S. Carson, ainsi que des témoignages rendues devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (34) intitulé: "Loi portant modification de la Loi de l'opium et des drogues", est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié en comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (35) intitulé: "Loi portant modification de la Loi des viandes et conserves alimentaires", est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié en comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (D) intitulé: "Loi pour faire droit à Frank Thimm", est, sur division, lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que les règles 24 (a), (b) et 63 soient suspendues relativement audit bill.

Ledit bill est alors, sur division, lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

L'ordre du jour annonçant la prise en considération du message de la Chambre des Communes refusant son adhésion à l'amendement que le Sénat a fait au bill (11) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la protection des eaux navigables", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,

Le mardi, 21 octobre 1919.

Résolu, qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre a passé la résolution suivante:—

“ Résolu,—Par la Chambre des Communes, qu’il est expédient d’approuver et que le Parlement approuve effectivement la convention faite entre Sa Majesté et les Etats-Unis d’Amérique, pourvoyant à des mesures effectives pour la protection, la conservation et la propagation des pêcheries de saumon du bassin du fleuve Fraser, laquelle convention a été signée à Washington le deux septembre mil neuf cent dix-neuf, au nom de Sa Majesté agissant pour le Canada, par les plénipotentiaires y nommés, et dont copie a été soumise au Parlement.”

Et priant Leurs Honneurs qu’il s’unissent à la Chambre dans la dite résolution en remplissant l’espace en blanc par les mots “ le Sénat et ”.

Ordonné que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

W. B. NORTHRUP,
Greffier des Communes.

Ordonné que ledit message soit placé sur l’ordre du jour pour être pris en considération demain.

L’honorable M. Gordon présente au Sénat un bill (E) intitulé: “ Loi pour faire droit à John Robert Stephenson Carson ”.

Ledit bill est, sur division, lu la première fois.

Ordonné qu’il soit placé sur l’ordre du jour pour sa deuxième lecture lundi prochain.

Le Sénat s’ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Vendredi, 24 octobre 1919.

Présentation des requêtes.
Rapports des comités.

Lecture des requêtes.
Avis de questions, d'interpellations
et de motions.

INTERPELLATIONS.

Pour vendredi, 24 octobre 1919.

No 1.

Par l'honorable M. Casgrain:—

9 octobre—A combien le gouvernement évalue-t-il le montant que le réseau du Grand-Tronc doit à l'Etat?

No 2.

Par l'honorable M. Bostock:

15 octobre—Quelles sont les lignes de chemin de fer actuellement en construction parmi celles dont le prolongement a été autorisé à la deuxième annexe du Chapitre 13, 9-10 George V?

Quel est l'entrepreneur en charge des travaux, en chaque cas? S'il est nécessaire de faire l'acquisition de terrains relativement à la construction de ces lignes de chemin de fer, les dispositions de l'article 13 dudit Chapitre 13 s'appliqueront-elles, ou les terrains seront-ils acquis conformément aux dispositions de la loi générale des chemins de fer?

MOTIONS.

Pour vendredi, 24 octobre 1919.

No 1.

Par l'honorable M. Mulholland:

22 octobre—Qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'une copie de toute correspondance, des pièces, documents et télégrammes concernant l'amélioration de la condition des Sauvages et des Esquimaux habitant la côte orientale des baies James et d'Hudson, entre la rivière East Main au sud et le détroit d'Hudson au nord, et indiquant ce qui a été accompli et ce qui se fait actuellement pour leur assurer des secours urgents, des soins médicaux, une administration judiciaire, un enseignement industriel, le respect des droits garantis par le traité relatif aux rennes, un prix raisonnable pour leurs fourrures, et tous autres avantages.

No 2.

Par l'honorable Sir James Lougheed:

23 octobre—Qu'à partir de samedi, 25 du courant, à moins d'ordre contraire, deux séances distinctes du Sénat aient lieu, la première durant de onze heures de l'avant-midi à une heure de l'après-midi, et la seconde commençant à trois heures de l'après-midi, et que tous les comités permanents et spéciaux du Sénat soient autorisés à siéger pendant que le Sénat est en séance, nonobstant toute disposition contraire de l'article 86 du règlement.

No 3.

Par l'honorable Sir James Lougheed :

23 octobre—Qu'à partir de ce jour jusqu'à la fin de la présente session les articles 23*f*, 24*a*, *b*, *d*, *e* et *h*, 63, 119, 129, 130 et 131 du règlement du Sénat soient suspendus en tant qu'ils ont trait aux bills publics ou privés.

ORDRE DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais, F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour vendredi, 24 octobre 1919.

No 1.

21 octobre—Etude en comité général du bill (25) intitulé: “Loi concernant les brevets d'invention”.—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.

No 2.

23 octobre—Etude en comité général du bill (34) intitulé: “Loi portant modification de la Loi de l'opium et des drogues”.—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.

No 3.

23 octobre—Etude en comité général du bill (35) intitulé: “Loi portant modification de la Loi des viandes et conserves alimentaires”.—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.

No 4.

21 octobre—Prise en considération du message de la Chambre des Communes refusant son adhésion à l'amendement que le Sénat a fait au bill (11) intitulé: “Loi modifiant la Loi de la protection des eaux navigables”.—(L'honorable Sir James Lougheed).

No 5.

23 octobre—Prise en considération d'un message de la Chambre des Communes invitant le Sénat à s'unir à elle dans l'adoption de la résolution suivante:—

“Qu'il est expédient que le Parlement approuve la convention entre Sa Majesté et les Etats-Unis d'Amérique qui établit des mesures efficaces pour la protection, la conservation et la propagation du saumon dans le fleuve Fraser, etc.”—(L'honorable Sir James Lougheed).

Pour lundi, 27 octobre 1919.

No 1.

23 octobre—Deuxième lecture du bill (E) intitulé: “Loi pour faire droit à John Robert Stephenson Carson”.—(L'honorable M. Nicholls).—A.F.

No 22.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Vendredi, 24 octobre 1919.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Farrell,	McLennan,	Sharpe,
Beith,	Fisher,	McMeans,	Shatford,
Bennett,	Forget,	McSweeney,	Smith,
Blain,	Foster,	Michener,	Tanner,
Blondin,	Fowler,	Milne,	Taylor,
Bostock,	Girroir,	Mulholland,	Thompson,
Bourque,	Gordon,	Planta,	Thorne,
Casgrain,	Harmer,	Poirier,	Todd,
Cloran,	King,	Pope,	Watson,
Crosby,	Laird,	Power,	Webster,
Curry,	Lougheed	Ratz,	White,
Daniel,	(Sir James),	Roche,	Willoughby,
Dennis,	Lynch-Staunton,	Ross	Yeo.
Dessaulles,	McCall,	(Middleton),	

PRIÈRES.

Sur motion de l'honorable M. Mulholland, il est

Ordonné qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'une copie de toute correspondance, des pièces, documents et télégrammes concernant l'amélioration de la condition des Sauvages et des Esquimaux habitant la côte orientale des baies James et d'Hudson, entre la rivière East Main au sud et le détroit d'Hudson au nord, et indiquant ce qui a été accompli et ce qui se fait actuellement pour leur assurer des secours urgents, des soins médicaux, une administration judiciaire, un enseignement industriel, le respect des droits garantis par le traité relatif aux rennes, un prix raisonnable pour leurs fourrures, et tous autres avantages.

Sur motion, il est

Ordonné qu'à partir de samedi, 25 du courant, à moins d'ordre contraire, deux séances distinctes du Sénat aient lieu, la première durant de onze heures de l'avant-midi à une heure de l'après-midi, et la seconde commençant à trois heures de l'après-midi, et que tous les comités permanents et spéciaux du Sénat soient autorisés à siéger pendant que le Sénat est en séance, nonobstant toute disposition contraire de l'article 86 du règlement.

Sur motion, il est

Ordonné qu'à partir de ce jour jusqu'à la fin de la présente session les articles 23f, 24a, b, d, e et h, 63, 119, 129, 130 et 131 du règlement du Sénat soient suspendus en tant qu'ils ont trait aux bills publics ou privés.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (25) intitulé: "Loi concernant les brevets d'invention".

(En comité.)

Le titre est lu et l'étude en est remise à plus tard.

Le préambule est lu et l'étude en est remise à plus tard.

Les articles 1 et 2 sont lus et adoptés.

L'article 3 est lu et modifié comme suit:—

Page 2, ligne 2.—Retrancher "de l'article précédent" et insérer "des articles précédents".

Ledit article tel que modifié est alors adopté.

Les articles 4 et 5 sont lus et adoptés.

Le préambule est lu de nouveau et adopté.

Le titre est lu de nouveau et adopté.

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Thompson fait rapport, de la part du comité, qu'il avait examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec divers amendements.

Lesdits amendements sont alors lus par le greffier et ils sont adoptés.

Ledit bill, tel qu'amendé, est alors lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill, tel qu'amendé, sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (34) intitulé: "Loi portant modification de la Loi de l'opium et des drogues".

(En comité.)

Le titre est lu et l'étude en est remise à plus tard.

Le préambule est lu et l'étude en est remise à plus tard.

L'article 1 est lu et adopté.

L'article suivant est ajouté au bill comme article 2:—

"2. La présente loi entrera en vigueur le jour que déterminera par proclamation le Gouverneur en conseil".

Ledit amendement est adopté.

Le préambule et le titre sont adoptés après avoir été lus de nouveau.

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. McMeans fait rapport, de la part du dit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que le Sénat voudrait bien le recevoir.

Ledit amendement est alors lu par le greffier.

Ledit amendement est adopté.

Ledit bill, tel qu'amendé, est alors lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill, tel qu'amendé, sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill avec un amendement auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (35) intitulé: "Loi portant modification de la Loi des viandes et conserves alimentaires".

(En comité.)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Pope fait rapport, de la part du comité, qu'il avait examiné ledit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans y apporter d'amendement.

L'ordre du jour annonçant la prise en considération du message de la Chambre des Communes refusant son adhésion à l'amendement que le Sénat a fait au bill (11) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la protection des eaux navigables", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le Sénat prend en considération le message de la Chambre des Communes, invitant le Sénat à s'unir à elle dans l'adoption de la résolution suivante:—

"Résolu,—Par la Chambre des Communes, qu'il est expédient d'approuver et que le Parlement approuve affectivement la convention faite entre Sa Majesté et les Etats-Unis d'Amérique pourvoyant à des mesures effectives pour la protection, la conservation et la propagation des pêcheries de saumon du bassin du fleuve Fraser, laquelle convention a été signée à Washington le deux septembre mil neuf cent dix-neuf, au nom de Sa Majesté agissant pour le Canada, par les plénipotentiaires y nommés, et dont copie a été soumise au Parlement."

Et priant Leurs Honneurs qu'ils s'unissent à la Chambre dans la dite résolution en remplissant l'espace en blanc par les mots "le Sénat et "

Sur motion de l'honorable Sir James Lougheed, il est

Ordonné que le Sénat s'unisse à la Chambre des Communes dans l'adoption de ladite résolution en remplissant l'espace en blanc par les mots "le Sénat et", et qu'un message soit porté à la Chambre des Communes, en conséquence.

Sur motion, il est

Ordonné que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné à mardi prochain à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne (à huit heures, mardi).

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi, 28 octobre 1919.

Présentation des requêtes.
Rapports des comités.

Lecture des requêtes.
Avis de questions, d'interpellations
et de motions.

INTERPELLATIONS.

Pour mardi, 28 octobre 1919.

No 1.

Par l'honorable M. Casgrain:—

9 octobre—A combien le gouvernement évalue-t-il le montant que le réseau du Grand-Tronc doit à l'Etat?

No 2.

Par l'honorable M. Bostock:

21 octobre—Quels sont les noms des chemins de fer compris dans le réseau du Grand-Tronc, et qui sont constitués en corporation exclusivement en vertu des lois des Etats-Unis d'Amérique?

Quel est le montant du capital-actions sous ses diverses formes, de chacun de ces chemins de fer?

Quel est le montant des obligations, débetures, billets et autres dettes, sous leurs diverses formes, de chacun de ces chemins de fer?

Quel est le montant des actions et des obligations de chacun de ces chemins de fer en possession du public et du Grand-Tronc respectivement, le tout expliqué en détail?

Quels dividendes a-t-on payés durant ces cinq dernières années sur les actions et sur les obligations respectivement?

ORDRE DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais; F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour mardi, 28 octobre 1919.

No 1.

23 octobre—Deuxième lecture du bill (E) intitulé: "Loi pour faire droit à John Robert Stephenson Carson".—(L'honorable M. Nicholls).—A.F.

No 2.

21 octobre—Prise en considération du message de la Chambre des Communes refusant son adhésion à l'amendement que le Sénat a fait au bill (11) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la protection des eaux navigables".—(L'honorable Sir James Lougheed).

OTTAWA: Imprimé par J. DE L. TACHÉ, Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1919.

No 23.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Mardi, 28 octobre 1919.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Béique,
Beith,
Bennett,
Blain,
Blondin,
Bostock,
Boyer,
Cloran,
Curry,
Dandurand,
Daniel,
Dennis,
Dessaulles,
Donnelly,
Farrell,
Fisher,

Foster,
Girroir,
Gordon,
Harmer,
King,
Laird,
Lavergne,
Legris,
Lougheed
(Sir James),
Lynch-Staunton,
Macdonell,
McCall,
McHugh,
McLennan,
McMeans,

McSweeney,
Michener,
Milne,
Mulholland,
Murphy,
Nicholls,
Planta,
Poirier,
Pringle,
Prowse,
Ratz,
Robertson,
Roche,
Ross
(Middleton),
Schaffner,

Sharpe,
Smith,
Tanner,
Taylor,
Tessier,
Thibaudeau,
Thompson,
Thorne,
Todd,
Watson,
Webster,
White,
Willoughby,
Yeo.

Huit heures du soir.

PRIÈRES.

L'honorable Sir James Lougheed dépose sur la Table du Sénat:—

Copie du traité de paix entre les Alliés, les Puissances associées et l'Autriche, signé à Saint-Germain-en-Laye, le 10 septembre 1919.

Documents de la Session No , 1919.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (E) intitulé: "Loi pour faire droit à John Robert Stephenson Carson", est, sur division, lu la deuxième et la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier du Sénat se rende à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours, et aussi pour lui communiquer les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces produites devant ledit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

L'ordre du jour annonçant la prise en considération du message de la Chambre des Communes refusant son adhésion à l'amendement que le Sénat a fait au bill (11) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la protection des eaux navigables", étant lu, il est
Ordonné qu'il soit remis à jeudi.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter les bills:—

(B) intitulé: "Loi pour faire droit à Millie Wettlaufer".

(C) intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur LeRoy Eastcott".

Et pour informer le Sénat qu'il a adopté lesdits bills sans amendements.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

Le vendredi, 24 octobre 1919.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour retourner à cette Chambre la preuve, etc., prise devant le comité des Divorces du Sénat, auquel ont été référées les pétitions sur lesquelles les bills suivants sont fondés:—

Bill (B) (No 29) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Millie Wettlaufer".

Bill (C) (No 32) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur LeRoy Eastcott".

Ordonné que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté:

W. B. NORTHRUP,

Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

Le vendredi, 24 octobre 1919.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre a adopté la résolution suivante:—

"Résolu,—Par la Chambre des Communes, qu'il est expédient d'approuver, et que le Parlement approuve effectivement, le Traité de paix entre les Puissances alliées et associées et l'Autriche, signé à Saint-Germain le dix septembre mil neuf cent dix-neuf, lequel Traité a été signé au nom de Sa Majesté, agissant pour le Canada, par les plénipotentiaires y nommés, et dont copie a été soumise au Parlement."

et priant Leurs Honneurs de se joindre à la Chambre dans ladite résolution, en remplissant la lacune qui s'y trouve avec les mots "le Sénat et".

Ordonné que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté:

W. B. NORTHRUP,
Greffier des Communes.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (30) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la cour de l'Echiquier", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture demain.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné à demain à trois heures de l'après-midi.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi, 29 octobre 1919.

Présentation des requêtes.
Rapports des comités.

Lecture des requêtes.
Avis de questions, d'interpellations
et de motions.

INTERPELLATIONS.

Pour mercredi, 29 octobre 1919.

No 1.

Par l'honorable M. Casgrain:—

9 octobre—A combien le gouvernement évalue-t-il le montant que le réseau du Grand-Tronc doit à l'Etat?

No 2.

Par l'honorable M. Bostock:

21 octobre—Quels sont les noms des chemins de fer compris dans le réseau du Grand-Tronc, et qui sont constitués en corporation exclusivement en vertu des lois des Etats-Unis d'Amérique?

Quel est le montant du capital-actions sous ses diverses formes, de chacun de ces chemins de fer?

Quel est le montant des obligations, débentures, billets et autres dettes, sous leurs diverses formes, de chacun de ces chemins de fer?

Quel est le montant des actions et des obligations de chacun de ces chemins de fer en possession du public et du Grand-Tronc respectivement, le tout expliqué en détail?

Quels dividendes a-t-on payés durant ces cinq dernières années sur les actions et sur les obligations respectivement?

Pour jeudi, 30 octobre 1919.

No 1.

Par l'honorable M. Nicholls:

28 octobre—Qu'il demandera au gouvernement si la *Canadian Express Company* est l'une des filiales du chemin de fer du Grand-Tronc et si elle est comprise dans le projet d'achat.

No 2.

Par l'honorable M. Legris:

28 octobre—Qu'il demandera au gouvernement:—

1. A quelle date a été terminée la classification actuellement soumise à l'adoption de cette Chambre avec le bill (No 18) de la Chambre des Communes?

2. Les experts de *Arthur Young & Company*, de Chicago, sont-ils encore à l'emploi de la Commission canadienne du Service civil?

3. Combien de ces experts travaillent encore pour notre Commission du Service civil, et quels sont les honoraires payés à chacun d'eux?

4. La compagnie Arthur Young ou quelque expert employé par notre Commission du Service civil a-t-il présenté des comptes pour travail supplémentaire? Dans l'affirmative, sur quel taux ont été établis ces comptes pour travail supplémentaire?

5. A présent que la classification est terminée et soumise à l'adoption du Parlement, quelle est la nature du travail desdits experts?
6. Le gouvernement a-t-il l'intention de remercier prochainement ces experts américains de leurs services?
7. Quel est le coût total, à date, de toute cette expertise et reclassification du Service civil canadien?

No 3.

Par l'honorable M. Béique:

- 28 octobre—(1) Quel est le montant total du coût de construction du Grand-Tronc-Pacifique et de ses tronçons?
- (2) Quel est le montant total du passif actuel de la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique et de ses compagnies filiales, et quelle part en est due au gouvernement fédéral ou à aucun de ses ministères, ou à ses chemins de fer, ou à la compagnie du Grand-Tronc, en spécifiant le montant dû en chaque cas?
- (3) Quel est le montant total des obligations, débentures ou autres instruments de passif de la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique et de ses compagnies filiales qui sont actuellement impayés et garantis par le gouvernement fédéral?
- (4) Quelle est la date de l'échéance de ces obligations, débentures ou autres instruments de passif, et quel est le taux d'intérêt encouru?
- (5) Quel est le montant total des obligations, débentures ou autres instruments de passif de la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique et de ses compagnies filiales qui sont actuellement impayés et garantis par la compagnie du Grand-Tronc ou par les gouvernements provinciaux? Si de ces obligations, débentures ou autres instruments de passif portent plus d'une garantie, quel en est le montant? La garantie a-t-elle été donnée par le gouvernement fédéral, la compagnie du Grand-Tronc ou l'un des gouvernements provinciaux? Quel en est le montant en chaque cas, et quel est l'ordre de ces garanties?
- (6) Existe-t-il des obligations, débentures, billets ou autres instruments de passif de la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique ou de ses compagnies filiales qui sont actuellement impayés et qui n'ont pas été garantis? Dans l'affirmative, quel en est le montant et quelle est leur date d'échéance?
- (7) Quel montant d'argent a été payé ou déboursé jusqu'à date par le gouvernement fédéral, sous forme de prêts, de placements ou autrement, au compte de la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique, de ses compagnies filiales et de la compagnie du Grand-Tronc, en faisant un rapport séparé pour chaque cas?
- (8) Existe-t-il des obligations, débentures ou autres instruments de passif de la compagnie du Grand-Tronc ou du réseau du Grand-Tronc à part ce qui de la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique ou des tronçons du Grand-Tronc est actuellement impayé et garanti par le gouvernement fédéral ou aucun des gouvernements provinciaux? Dans l'affirmative, quel en est le montant en chaque cas, quelle est leur date d'échéance et quel est leur taux d'intérêt?
- (9) Quel est le montant de la dette consolidée ou fondée de la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique et du réseau du Grand-Tronc, à part la dette de la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique et de ses compagnies filiales? Pour combien y entrent les débentures ou le *debenture stock*? Pour combien y entre la dette flottante? Quelle est la date d'échéance en chaque cas aussi bien que le taux d'intérêt?
- (10) Quel est le montant approximatif de l'actif courant et du passif courant (a) de la compagnie du Grand-Tronc; (b) de la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique et de ses compagnies filiales, et (c) de toutes les autres compagnies formant partie du réseau du Grand-Tronc?
- (11) Référant à la page 47 de la version anglaise du Livre bleu intitulé: "Correspondance concernant la situation de la compagnie du Grand-Tronc et mémoires s'y rapportant" et imprimé par ordre du Parlement:—
- (a) Qu'y a-t-il d'inclus dans la première colonne sous le titre "Compte de revenu" qui soit par opposition à ce que contient la seconde colonne?

(b) Quel a été le total de la perte ou déficit pour chacune des années 1913, 1914, 1915 et 1916, dans l'exploitation du Grand-Tronc-Pacifique?

(c) Quel a été le total de la perte ou du déficit pour chacune des années comprises entre 1913 et 1918, ces deux années y comprises, dans l'exploitation des compagnies filiales du Grand-Tronc?

(d) D'où vient ou comment se compose, d'une façon sommaire, l'item de \$48,838,836.44 à la page 38 de la version anglaise dudit Livre bleu? Si une partie de ce montant est due ou payable par la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique ou ses compagnies filiales, quelle est cette partie?

(12) Quel est le coût total de construction du Transcontinental national? Quand a-t-il été mis en exploitation? Quelle perte ou quel déficit a entraîné annuellement son exploitation?

(13) A quelle date le gouvernement a-t-il, par l'entremise de ses commissaires, pris possession du réseau du Nord-Canadien? Jusqu'à quelle date a-t-on enregistré la perte ou le déficit dans l'exploitation de ce réseau, et quelle a été cette perte ou ce déficit? Quels montants d'argent a-t-on dépensés jusqu'à date (a) pour les réparations, et (b) pour les améliorations de ce dit réseau?

ORDRE DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais, F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour mercredi, 29 octobre 1919.

No 1.

28 octobre—Prise en considération du message de la Chambre des Communes invitant le Sénat à s'unir à elle dans l'adoption de la résolution suivante:—

“Qu'il est expédient que le Parlement approuve le Traité de paix entre les Puissances alliées et associées et l'Autriche, qui a été signé à Saint-Germain le dixième jour de septembre mil neuf cent dix-neuf, et dont copie a été déposée au Parlement”.
—(L'honorable Sir James Loughheed).

No 2.

28 octobre—Deuxième lecture du bill (30) intitulé: “Loi modifiant la Loi de la cour de l'Echiquier”.—(L'honorable Sir James Loughheed).—A.F.

Pour jeudi, 30 octobre 1919.

No 1.

21 octobre—Prise en considération du message de la Chambre des Communes refusant son adhésion à l'amendement que le Sénat a fait au bill (11) intitulé: “Loi modifiant la Loi de la protection des eaux navigables”.—(L'honorable Sir James Loughheed).

OTTAWA: Imprimé par J. DE L. TACHÉ, Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1919.

No 24.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Mercredi, 29 octobre 1919.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Farrell,	McLennan,	Schaffner,
Béique,	Fisher,	McMeans,	Sharpe,
Beith,	Forget,	McSweeney,	Smith,
Belcourt,	Girroir,	Michener,	Tanner,
Bénard,	Godbout,	Milne,	Taylor,
Bennett,	Gordon,	Mulholland,	Tessier,
Blain,	Harmer,	Nicholls,	Thibaudeau,
Blondin,	King,	Planta,	Thompson,
Bostock,	Laird,	Poirier,	Thorne,
Boyer,	Lavergne,	Pope,	Todd,
Casgrain,	Legris,	Power,	Turriff,
Cloran,	Lougheed	Pringle,	Watson,
Curry,	(Sir James),	Ratz,	Webster,
Dandurand,	Lynch-Staunton,	Robertson,	White,
Daniel,	Macdonell,	Roche,	Willoughby,
Dessaulles,	McCall,	Ross	Yeo.
Donnelly,	McHugh,	(Middleton),	

Trois heures de l'après-midi.

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le message de la Chambre des Communes, invitant le Sénat à s'unir à elle dans l'adoption de la résolution suivante:—

“Résolu,—Par la Chambre des Communes, qu'il est expédient d'approuver, et que le Parlement approuve effectivement, le Traité de paix entre les Puissance alliées et associées et l'Autriche, signé à Saint-Germain le dix septembre mil neuf cent dix-neuf, lequel Traité a été signé au nom de Sa Majesté, agissant pour le Canada, par les plénipotentiaires y nommés, et dont copie a été soumise au Parlement”, et priant Leurs Honneurs de se joindre à la Chambre dans ladite résolution, en remplissant la lacune qui s'y trouve avec les mots “le Sénat et”.

Sur motion de l'honorable Sir James Lougheed, il est

Ordonné que le Sénat s'unisse à la Chambre des Communes dans l'adoption de ladite résolution en remplissant l'espace en blanc par les mots “le Sénat et”, et qu'un message soit porté à la Chambre des Communes, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (30) intitulé: “Loi modifiant la Loi de la cour de l'Echiquier”, est lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié en comité général demain.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné à demain à trois heures de l'après-midi.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Jeudi, 30 octobre 1919.

Présentation des requêtes.
Rapports des comités.

Lecture des requêtes.
Avis de questions, d'interpellations
et de motions.

INTERPELLATIONS.

Pour jeudi, 30 octobre 1919.

No 1.

Par l'honorable M. Casgrain:—

9 octobre—A combien le gouvernement évalue-t-il le montant que le réseau du Grand-Tronc doit à l'Etat?

No 2.

Par l'honorable M. Bostock:

21 octobre—Quels sont les noms des chemins de fer compris dans le réseau du Grand-Tronc, et qui sont constitués en corporation exclusivement en vertu des lois des Etats-Unis d'Amérique?

Quel est le montant du capital-actions, sous ses diverses formes, de chacun de ces chemins de fer?

Quel est le montant des obligations, débentures, billets et autres dettes, sous leurs diverses formes, de chacun de ces chemins de fer?

Quel est le montant des actions et des obligations de chacun de ces chemins de fer en possession du public et du Grand-Tronc respectivement, le tout expliqué en détail?

Quels dividendes a-t-on payés durant ces cinq dernières années sur les actions et sur les obligations respectivement?

No 3.

Par l'honorable M. Nicholls:

28 octobre—Qu'il demandera au gouvernement si la *Canadian Express Company* est l'une des filiales du chemin de fer du Grand-Tronc et si elle est comprise dans le projet d'achat.

No 4.

Par l'honorable M. Legris:

28 octobre—Qu'il demandera au gouvernement:—

1. A quelle date a été terminée la classification actuellement soumise à l'adoption de cette Chambre avec le bill (No 18) de la Chambre des Communes?

2. Les experts de *Arthur Young & Company*, de Chicago, sont-ils encore à l'emploi de la Commission canadienne du Service civil?

3. Combien de ces experts travaillent encore pour notre Commission du Service civil, et quels sont les honoraires payés à chacun d'eux?

4. La compagnie Arthur Young ou quelque expert employé par notre Commission du Service civil a-t-il présenté des comptes pour travail supplémentaire? Dans l'affirmative, sur quel taux ont été établis ces comptes pour travail supplémentaire?

5. A présent que la classification est terminée et soumise à l'adoption du Parlement, quelle est la nature du travail desdits experts?

6. Le gouvernement a-t-il l'intention de remercier prochainement ces experts américains de leurs services?

7. Quel est le coût total, à date, de toute cette expertise et reclassification du Service civil canadien?

No 5.

Par l'honorable M. Béique:

28 octobre—(1) Quel est le montant total du coût de construction du Grand-Tronc-Pacifique et de ses tronçons?

(2) Quel est le montant total du passif actuel de la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique et de ses compagnies filiales, et quelle part en est due au gouvernement fédéral ou à aucun de ses ministères, ou à ses chemins de fer, ou à la compagnie du Grand-Tronc, en spécifiant le montant dû en chaque cas?

(3) Quel est le montant total des obligations, débetures ou autres instruments de passif de la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique et de ses compagnies filiales qui sont actuellement impayés et garantis par le gouvernement fédéral?

(4) Quelle est la date de l'échéance de ces obligations, débetures ou autres instruments de passif, et quel est le taux d'intérêt encouru?

(5) Quel est le montant total des obligations, débetures ou autres instruments de passif de la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique et de ses compagnies filiales qui sont actuellement impayés et garantis par la compagnie du Grand-Tronc ou par les gouvernements provinciaux? Si de ces obligations, débetures ou autres instruments de passif portent plus d'une garantie, quel en est le montant? La garantie a-t-elle été donnée par le gouvernement fédéral, la compagnie du Grand-Tronc ou l'un des gouvernements provinciaux? Quel en est le montant en chaque cas, et quel est l'ordre de ces garanties?

(6) Existe-t-il des obligations, débetures, billets ou autres instruments de passif de la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique ou de ses compagnies filiales qui sont actuellement impayés et qui n'ont pas été garantis? Dans l'affirmative, quel en est le montant et quelle est leur date d'échéance?

(7) Quel montant d'argent a été payé ou déboursé jusqu'à date par le gouvernement fédéral, sous forme de prêts, de placements ou autrement, au compte de la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique, de ses compagnies filiales et de la compagnie du Grand-Tronc, en faisant un rapport séparé pour chaque cas?

(8) Existe-t-il des obligations, débetures ou autres instruments de passif de la compagnie du Grand-Tronc ou du réseau du Grand-Tronc à part ce qui de la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique ou des tronçons du Grand-Tronc est actuellement impayé et garanti par le gouvernement fédéral ou aucun des gouvernements provinciaux? Dans l'affirmative, quel en est le montant en chaque cas, quelle est leur date d'échéance et quel est leur taux d'intérêt?

(9) Quel est le montant de la dette consolidée ou fondée de la compagnie du Grand-Tronc et du réseau du Grand-Tronc, à part la dette de la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique et de ses compagnies filiales? Pour combien y entrent les débetures ou le *debenture stock*? Pour combien y entre la dette flottante? Quelle est la date d'échéance en chaque cas aussi bien que le taux d'intérêt?

(10) Quel est le montant approximatif de l'actif courant et du passif courant (a) de la compagnie du Grand-Tronc; (b) de la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique et de ses compagnies filiales, et (c) de toutes les autres compagnies formant partie du réseau du Grand-Tronc?

(11) Référant à la page 47 de la version anglaise du Livre bleu intitulé: "Correspondance concernant la situation de la compagnie du Grand-Tronc et mémoires s'y rapportant" et imprimé par ordre du Parlement:—

(a) Qu'y a-t-il d'inclus dans la première colonne sous le titre "Compte de revenu" qui soit par opposition à ce que contient la seconde colonne?

(b) Quel a été le total de la perte ou du déficit pour chacune des années 1913, 1914, 1915 et 1916, dans l'exploitation du Grand-Tronc-Pacifique?

(c) Quel a été le total de la perte ou du déficit pour chacune des années comprises entre 1913 et 1918, ces deux années y comprises, dans l'exploitation des compagnies filiales du Grand-Tronc?

(d) D'où vient ou comment se compose, d'une façon sommaire, l'item de \$48,838,-831.46 à la page 38 de la version anglaise dudit Livre bleu? Si une partie de ce montant est due ou payable par la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique ou ses compagnies filiales, quelle est cette partie?

(12) Quel est le coût total de construction du Transcontinental national? Quand a-t-il été mis en exploitation? Quelle perte ou quel déficit a entraîné annuellement son exploitation?

(13) A quelle date le gouvernement a-t-il, par l'entremise de ses commissaires, pris possession du réseau du Nord-Canadien? Jusqu'à quelle date a-t-on enregistré la perte ou le déficit dans l'exploitation de ce réseau, et quelle a été cette perte ou ce déficit? Quels montants d'argent a-t-on dépensés jusqu'à date (a) pour les réparations, et (f) pour les améliorations de cedit réseau?

ORDRE DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais, F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour jeudi, 30 octobre 1919.

No 1.

21 octobre—Prise en considération du message de la Chambre des Communes refusant son adhésion à l'amendement que le Sénat a fait au bill (11) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la protection des eaux navigables".—(L'honorable Sir James Lougheed).

No 2.

29 octobre—Etude en comité général du bill (30) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la cour de l'Echiquier".—(L'honorable Sir James Lougheed).—A.F.

OTTAWA: Imprimé par J. DE L. TACHÉ, Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1919.

No 25.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Jeudi, 30 octobre 1919.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Fisher,	McLennan,	Schaffner,
Béique,	Forget,	McMeans,	Sharpe,
Beith,	Foster,	McSweeney,	Shatford,
Belcourt,	Fowler,	Michener,	Smith,
Bénard,	Girroir,	Milne,	Tanner,
Bennett,	Godbout,	Mulholland,	Taylor,
Blain,	Gordon,	Murphy,	Tessier,
Blondin,	Harmer,	Nicholls,	Thibaudeau,
Bostock,	King,	Planta,	Thompson,
Boyer,	Laird,	Poirier,	Thorne,
Casgrain,	Lavergne,	Pope,	Todd,
Cloran,	Legris,	Power,	Turriff,
Curry,	Lougheed	Pringle,	Watson,
Daniel,	(Sir James),	Ratz,	Webster,
Dennis,	Macdonell,	Robertson,	White,
Dessaulles,	McCall,	Roche,	Willoughby,
Donnelly,	McHugh,	Ross	Yeo.
		(Middleton),	

Trois heures de l'après-midi.

PRÏÈRES.

L'honorable Sir James Lougheed d pose sur la Table du S nat:—

R ponse   un ordre du S nat du 30 septembre 1919, pour la production d'un  tat indiquant:—

(1) Le nombre de frigorifiques de bo tte de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l' le du Prince-Edouard qui, de 1909   1919 inclusivement,

(a) ont sollicit  l'aide du gouvernement;

(b) ont obtenu l'aide du gouvernement;

(c) n'ont pu obtenir l'aide du gouvernement.

(2) Le nom et l'adresse des personnes qui ont dans chaque cas demand  cette aide, et les raisons pour lesquelles l'aide a  t  refus e chaque fois qu'elle l'a  t .

Documents de la Session No , 1919.

Aussi, une copie d'un d cret du conseil, C.P. 2198, du 25 octobre 1919, concernant le renouvellement de l'entente entre le gouvernement de Sa Majest  et le gouvernement italien relativement   l'arbitrage.

Documents de la Session No , 1919.

L'honorable M. Dennis, du comit  mixte des deux Chambres, relatif aux impressions du Parlement, pr sente son premier rapport.

Il est alors lu par le greffier comme suit:—

Le comit  mixte des deux Chambres relatif aux impressions du Parlement a l'honneur de pr senter son premier rapport:—

Le comit  recommande ce qui suit:—

1. Que les documents suivants soient imprim s:—

61. R ponse   un ordre de la Chambre, du 23 avril 1919,—Copie de toutes instructions adress es aux inspecteurs des bureaux de poste touchant la nomination des ma tres de poste dans les districts ruraux.

65. R ponse   un ordre de la Chambre, du 19 mai 1919,—Relev  indiquant:—

1. Quelle somme d'argent a  t  pay e par le gouvernement ou par un minist re ou une commission nomm e par le gouvernement touchant les emprunts canadiens de guerre pour les ann es 1914, 1915, 1916, 1917 et 1918, respectivement.

2.   qui cet argent a  t  distribu .

3. Quels sont les noms des diff rentes personnes ou compagnies auxquelles ces sommes ont  t  pay es.

2. Que les documents suivants ne soient pas imprim s:—

41f. Copie de certaine correspondance entre sir Robert Borden apr s son arriv e en Angleterre et le minist re canadien concernant la repr sentation du Canada   la Conf rence de la paix.

Copie d'un m moire distribu  par sir Robert Borden de la part des premiers ministres des dominions, intitul : "Loi dominions comme parties aux diff rents trait s de paix.

Correspondance entre le gouvernement imp rial et le gouvernement canadien touchant la repr sentation du Canada   la Conf rence de la paix, et les mesures qui seront jug es n cessaires pour la ratification du Trait  de paix.

41g. Copie d'un D cret du Conseil, C.P. 1907, du 12 d cembre 1919, ordonnant que Sa Majest  le Roi soit humblement amen    approuver, accepter, confirmer et ratifier un Trait  de paix (et le protocole annex ), pour le Canada et en son nom, sign    Versailles le vingt-huiti me jour de juin mil neuf cent dix-neuf, entre les puissances alli es et associ es et l'Allemagne.

42. Copie d'une lettre du secrétaire d'Etat pour les colonies, accusant réception d'une adresse à Sa Majesté le Roi, de la Chambre des Communes du Canada *re collation* des titres d'honneur à des sujets britanniques résidants au Canada.

43. Copie des Décrets du Conseil qui suivent:—

C.P. 1200, du 11 juin 1919, approuvant l'article 11b de la loi du logement de l'Ontario, comme partie du projet de logement de l'Ontario.

C.P. 1721, du 14 août 1919, approuvant la plan général du logement de la Nouvelle-Ecosse.

C.P. 1725, du 18 août 1919, approuvant la demande du gouvernement du Manitoba à l'effet de modifier le projet du logement du Manitoba, approuvé le 11 juin 1919.

C.P. 1766, du 23 août 1919, amendement aux principes généraux au projet de logement du gouvernement fédéral, touchant le "coût maximum des logements" et le "nombre d'années pour le remboursement des emprunts".

44. Les minutes de l'assemblée des commissaires de l'Economie interne de la Chambre des Communes.

46. Amendement aux règlements de la Radiotélégraphie, No 56, du 25 juin 1919.

47. Décrets du Conseil adoptés entre le 29 janvier 1919 et le 31 juillet 1919, conformément aux dispositions de la Loi des terres fédérales.

48. Loi concernant les oiseaux migrateurs.

49. Loi des Réserves forestières et des Parcs fédéraux.

50. Loi de la Zone des chemins de fer.

51. Loi des eaux dans la zone des chemins de fer.

52. Loi des arpentages fédéraux.

53. Copies de certains décrets du conseil relativement à la politique du ministère en ce qui concerne le rétablissement des membres de la force canadienne expéditionnaire dans la vie civile et établissant certains règlements à leur sujet, qui ont été adoptés depuis la dernière session du Parlement, comme suit:—

C.P. 814, du 16 avril 1919, pourvoyant à l'entraînement des jeunes garçons qui se sont enrôlés en dessous de l'âge militaire de 18 ans.

C.P. 1040, du 19 mai 1919, limitant la période pendant laquelle les anciens membres des forces peuvent postuler pour jouir des bénéfices de l'entraînement.

C.P. 1845, du 10 septembre 1919, un amendement au C.P. 1040, qui décrète que tous les anciens membres des forces, qui désirent prendre avantage des bénéfices de l'entraînement offert par ce ministère, doivent soumettre leurs demandes pour tel entraînement en dedans de trois mois de la date de leur décharge de la force expéditionnaire ou de l'hôpital.

C.P. 1846, du 10 septembre 1919, donnant autorité au ministère de payer les allocations autorisées par C.P. 387, aux anciens membres des forces qui ont droit à l'entraînement en vertu du C.P. 814.

C.P. 1342, du 1er juillet 1919, approuvant un arrangement entre le ministère et le service de l'Hygiène public des Etats-Unis pour le traitement dans les hôpitaux des Etats-Unis d'anciens membres mutilés des forces canadiennes résidants dans ce pays.

54. Etat indiquant les noms, adresses postales, date de nomination de tous les employés du ministère des Chemins de fer et Canaux, occupés sur les traversiers ou autrement attachés au service de transfèrement dans le détroit de Canso; et aussi copie de toute correspondance en possession dudit ministère ou aux mains de la Commission du Service civil relativement à la nomination desdits employés.

55. Réponse à un ordre de la Chambre du 7 avril 1919,—Copie de toute correspondance, pétitions et autres documents au sujet du transfert du bureau de l'inspecteur en chef des Pêcheries pour la Colombie-Britannique de New-Westminster à Vancouver.

56. Réponse à un ordre de la Chambre, du 19 mars 1919,—Copie de toute correspondance échangée en 1918 entre le gouvernement ou un membre quelconque du gouvernement et des représentants du service intérieur relativement à l'augmentation des appointements du service civil.

57. Réponse à un ordre de la Chambre, du 12 mai 1919,—Etat indiquant:—

1. Combien de poursuites ont été intentées à des compagnies, maisons ou propriétaires d'entrepôts frigorifiques, pour infraction aux lois des aliments, depuis 1914.
 2. Combien de plaintes ont été portées contre ces compagnies ou propriétaires.
 3. Quels sont les noms des maisons contre lesquelles des poursuites ont été prises.
 4. Quelles ont été les punitions, amendes ou réprimandes imposées à ces personnes ou maisons.
5. Quels sont les détails des poursuites, avertissements ou punitions imposés aux installations frigorifiques à Montréal, Québec et Trois-Rivières, pendant les années susdites.

58. Réponse à un ordre de la Chambre, du 24 mars 1919,—Relevé indiquant:—

1. Quels ministres du gouvernement ont fait imprimer et publier leurs discours ou allocutions aux frais du public depuis le 1er août 1914.
2. Combien le gouvernement a-t-il dépensé pour l'impression, la publication et la distribution de ces discours et allocutions.

59. Réponse à un ordre de la Chambre, du 31 mars 1918,—Tableau indiquant:— Combien de particuliers étaient employés dans tout le Service civil du Canada le 1er octobre 1911.

60. Réponse à un ordre de la Chambre, du 13 mai 1918,—Copie de toutes plaintes, correspondance, lettres, mémoires, télégrammes, etc., échangés depuis le 1er septembre 1917, entre le ministère des Postes, l'inspecteur des Postes pour la Nouvelle-Ecosse, et toutes autre ou autres personnes, au sujet du bureau de poste de Lower L'Ardoise, Nouvelle-Ecosse.

62. Réponse supplémentaire à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, du 19 mars 1919,—Copie de toute correspondance échangée entre le ministre du Commerce ou des fonctionnaires quelconques du gouvernement et le Bureau des surintendants des grains et le Bureau des commissaires des grains, touchant la réquisition du blé en 1916; et une copie du Décret du Conseil l'autorisant.

63. Réponse à un ordre de la Chambre, du 19 mars 1919,—Copie d'un mémoire soumis par le docteur McGill, secrétaire du Winnipeg Grain Exchange, au très honorable Sir George Foster, ministre du Commerce, indiquant quelques raisons pour la nomination d'un Bureau de surintendants des grains, laquelle nomination a été par la suite décrétée par Décret du Conseil.

64. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, du 19 mars 1919,—Copie du Décret du Conseil autorisant le Bureau des commissaires des grains à s'enquérir des élévateurs terminés de comté ou publics, du transport, etc., du grain canadien; aussi, copie de toute correspondance et lettre et tous télégrammes s'y rapportant.

66. Réponse à un ordre de la Chambre, du 12 juin 1919,—Copie de tous télégrammes, correspondance, pétitions ou autres papiers ou documents en dossier au ministère du Service Naval, depuis le 1er janvier 1917, touchant la fermeture et la vente des homarderies du littoral dans les Provinces Maritimes.

67. Réponse à un ordre de la Chambre, du 11 juin 1919,—Relevé indiquant:—

1. Combien de permis de pêche au verveux et au chalut ont été donnés pour la côte du Pacifique et les eaux adjacentes cette année, et quelle est la date de leur émission.
2. Combien de permissionnaires sont soldats rapatriés, et quels sont leurs noms.
3. Combien de permis nouveaux ont été accordés cette année, et à qui. S'ils ont été à des soldats rapatriés.

4. Les noms de tous les requérants et le territoire compris dans chaque cas.

5. Les noms de tous les soldats rapatriés qui ont été les seuls requérants pour certaines régions.

6. Pourquoi on a refusé leurs demandes, si elles ont été refusées, ou si les eprmis n'ont pas été accordés.

68. Réponse à un ordre de la Chambre, du 31 mars 1919,—Copie des papiers, archives et documents en général relevant de l'affaire "Sa Majesté le Roi, appelant, *vs* Pierre Edouard Emile Bélanger", répondant, actuellement en litispendance devant la Cour Suprême du Canada.

69. Copie des Extraits des instructions à la police fédérale, division du service spécial.

70. Tableau des dépenses imprévues depuis la dernière session du Parlement, conformément à la Appropriations, 1919.

71. Relevé des mandats du Gouverneur général émis depuis la dernière session du Parlement pour 1919-1920.

72. Relevé des sommes payées à titre de pensions et d'allocations de retraites dans le service civil au cours de l'année terminée le 31 décembre 1918, montrant le nom, le grade, le salaire, l'allocation accordée et la cause de la mise à la retraite de chaque fonctionnaire mis à sa pension ou qui s'est retiré du service, et faisant aussi connaître si la vacance a été remplie par avancement ou par nouvelle nomination, et le salaire de tout nouveau titulaire.

73. Réponse à un ordre de la Chambre du 15 septembre 1919,—Copie de tous documents, lettres, télégrammes et correspondances échangés entre le ministère de la Marine et des Pêcheries et la Commission du port de Montréal, touchant le nouveau règlement *No 92*, augmentant les tarifs de quaiage.

74. Réponse à un ordre du Sénat du 5 septembre 1919, pour la production d'un état indiquant la quantité et la valeur de blé, de beurre, de fromage, de porc, de bœuf et de vivres qui ont été exportés à l'étranger depuis le 1er janvier 1919.

75. Réponse à un ordre de la Chambre du 23 avril 1919,—Copie:—

(a) D'une circulaire, censée d'inspiration allemande, contenant dix suggestions, et distribuée en cachette aux troupes canadiennes, vers le temps de la bataille de Saint-Julien, et dépréciant la carabine canadienne.

(b) De rapports par le colonel Prismall, officier britannique, indiquant des essais comparatifs et de concours entre la carabine canadienne et la carabine britannique (améliorée) Lee-Enfield, les deux utilisant de bonnes et de mauvaises munitions alternativement.

(c) De tous autres rapports ou données authentiques comparant les deux carabines quant à la rapidité du feu, leur exactitude, leur endurance, leur blocage, etc.

(d) De rapports indiquant les diverses marques de munitions fournies par les britanniques à leurs propres troupes et aux Canadiens, indiquant aussi lesquelles étaient mauvaises, irrégulières de calibre, et à douilles trop recuites ou autrement dangereuses ou inserviables.

(e) De rapports ou de dépositions donnant des instances où d'excellentes troupes du service britannique, armées de la carabine Lee-Enfield, subirent des désastres en raison du blocage de leurs carabines Lee-Enfield par les munitions mauvaises.

(f) De rapports indiquant que les munitions de toutes les nations, tant chez les alliés que chez l'ennemi, ont provoqué parfois le blocage à cause de défauts ou de saletés.

(g) De rapports sur le retrait, par ordre des autorités britanniques, des marques défectueuses de munitions.

(h) De dépositions sur la découverte dans les troupes canadiennes armées de la carabine canadienne, de milliers de cartouches mauvaises mêlées aux bonnes, très longtemps après l'ordonnance sur le retrait des munitions défectueuses; et l'absence

de toute munition défectueuse chez les bataillons canadiens armés de la carabine Lee-Enfield.

(i) D'un rapport du colonel Embury, maintenant le brigadier-général Embury, et des officiers du 28e bataillon canadien, sur la découverte de marques de mauvaises munitions mélangées avec les bonnes munitions le matin où ce superbe bataillon se distingua lors d'une explosion de mine sous ses pieds.

(j) Des raisons données par le ministre de la Milice d'alors, en découvrant que plusieurs des soldats canadiens étaient honnêtement et innocemment préjugés contre la carabine canadienne à la suite de rapports ennemis qui circulaient contre elle, et sa détermination de ne pas demander à un soldat quelconque, dans ces circonstances, de porter une carabine à laquelle il ne faisait pas pleine confiance.

(k) De témoignages indiquant l'action non autorisée de certains particuliers en Angleterre, qui ont durci des parties du verrouillage de la carabine canadienne à des proportions de fragilité extrême, ruinant ainsi la carabine après qu'elle eut quitté le Canada en état parfait.

76. Réponse à un ordre de la Chambre du 23 juin 1919,—Copie de tous rapports, correspondance, télégrammes, opinion et autres documents touchant la demande de pension fait par Charles Walter, un garde du camp de détention d'Amherst, Nouvelle-Ecosse.

77. Copie du Décret du Conseil, C.P. 1485, du 15 juillet 1919,—Règlements concernant un boni pour la vie chère, en faveur des fonctionnaires du Service civil du Canada.

78. Rapport de la Commission du Service civil concernant la classification du Service civil du Canada, septembre 1919, telle qu'autorisée par le Parlement du Canada.

79. Mémoire de la Commission des Surveillants du grain du Canada, émis à Winnipeg, Man., le 15 novembre 1917.

80. Mémoire de la Commission des blés du Canada émis à Winnipeg, Man., 1919-1920.

81. Réponse à un ordre de la Chambre du 18 septembre 1919,—Copie de tous rapports fait au gouvernement par le docteur R. J. McFall, contrôleur du département de la Vie chère.

82. Réponse à un ordre de la Chambre du 15 septembre 1919,—Relevé indiquant:—

1. Quelles sommes d'argent, depuis 1910, ont été affectées ou votées par le Parlement aux améliorations du havre à Port Stanley.

2. Dans quelle année, s'il en est, des crédits pour ces travaux ont été votés, et quelles en étaient les sommes, respectivement.

3. Quelles sommes, s'il en est, de ces affectations ont été dépensées, et quels ont été l'objet et la nature des travaux exécutés.

4. Vu les représentations réitérées qui lui ont été faites par diverses députations, vu les pétitions de chambres de commerce, de municipalités et autres corps, recommandant l'urgence d'améliorations permanentes du port afin de servir utilement les besoins du transport, à Port Stanley, si le gouvernement a, depuis 1910, ordonné à ses ingénieurs d'étudier les besoins de la situation, et de faire rapport sur la question.

5. Dans l'affirmative, quelles améliorations ont été recommandées, et quel en était le coût estimé.

6. Si l'attention du gouvernement a été attirée sur les inconvénients sérieux causés aux transports internationaux à Port Stanley, dans les mois de juillet et août 1919, par l'obstruction du chenal, en conséquence de quoi le vapeur *Roosevelt*, venant de Cleveland, Ohio, a subi des avaries et a été fortement entravé dans le débarquement de ses passagers et de son fret au port.

7. Quelles mesures, s'il en est, ont été prises par le gouvernement pour remédier à ces griefs, et quelles mesures compte prendre à l'effet de rendre le port plus sûr pour la réception du trafic maritime et autre qui demande entrée et sortie au port.

83. Réponse à un ordre de la Chambre du 15 septembre 1919.—Copie de tous documents, lettres et rapports, et tous autres papiers échangés entre le département des Postes à Ottawa et l'inspecteur des Postes à Saint-Jean, N.-B., touchant la location du bureau de poste de Ste-Anne-de-Kent, Nouveau-Brunswick.

3. Que dans le cas où il n'y aurait pas d'autre séance du comité, les présidents-conjoints soient autorisés de décider quant à l'impression ou autrement de tous documents soumis à l'une ou l'autre des deux Chambres, et généralement agir, jusqu'à la fin de la session, sur toutes les matières qui pourront être portées à la connaissance du comité.

Le tout respectueusement soumis.

W. DENNIS,
Président.

Ordonné que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération à la première séance du Sénat, lundi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du comité spécial auquel a été référé le bill (18) intitulé: "Loi modifiant la Loi du Service civil, 1918", présente son deuxième rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
SALLE DES COMITÉS No 70,
MERCREDI, 29 octobre 1919.

Le comité spécial auquel a été référé le bill portant le (No 18) aux Communes et intitulé: "Loi modifiant la Loi du Service civil, 1918", a, conformément à l'ordre de référé du 21 octobre 1919, étudié ce dit bill et a l'honneur de soumettre présentement son deuxième rapport.

Votre comité recommande l'adoption de ce bill avec les amendements suivants:—

Page 2, ligne 42.—A la suite du mot "temporairement" insérer ce qui suit: "ou à tout autre emploi pour lequel il remplit les conditions voulues".

Page 3, ligne 6.—Biffer tous les mots qui suivent le mot "loi" jusqu'au mot "par" à la ligne 8.

Page 4, lignes 26 et 27.—Remplacer les mots "tant que le Gouverneur en conseil n'en a pas ordonné autrement" par "tant que le Parlement n'a pas adopté de loi à l'effet contraire".

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour y être pris en considération à la seconde séance du Sénat, lundi prochain.

L'honorable M. Willoughby, du comité spécial, auquel a été référé le bill (18) intitulé: "Loi modifiant la Loi du Service civil, 1918" présente son troisième rapport.

Le dit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
SALLE DES COMITÉS No 70,
MERCREDI, 29 octobre 1919.

Le comité spécial, auquel a été référé le bill portant aux Communes le No 18, et intitulé: "Loi modifiant la Loi du Service civil, 1918", a l'honneur de soumettre son troisième rapport, lequel a trait à l'article 13, se lisant comme suit:—

"13. Les dispositions de la classification ratifiées et confirmées par la présente loi, et toute modification y apportée en vertu des dispositions de la présente loi se rattachant aux appointements qui doivent être payés aux employés, ne s'appliqueront aux personnes actuellement dans le Service civil qu'à compter du premier jour d'avril mil neuf cent vingt."

Le sentiment de votre comité à cet égard était que cet article 13 devrait être amendé de façon à lui donner un effet rétroactif datant du 1er avril 1919. Mais étant donné que cela comporterait un débours considérable et qu'il faudrait faire voter par les Communes l'argent nécessaire à cet fin, votre comité croit à propos de ne faire rapport que de la conclusion à laquelle il est arrivé, afin d'y appeler l'attention des autorités que cela concerne.

Si le Sénat adopte cette conclusion de votre comité telle quelle ou modifiée, votre comité recommande qu'un message soit transmis à la Chambre des Communes pour l'en informer.

Le tout respectueusement soumis.

W. B. WILLOUGHBY,
Président.

Ordonné que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour y être pris en considération à la seconde séance du Sénat, lundi prochain.

Son Honneur le Président a informé le Sénat qu'il avait reçu un message de Son Excellence le Gouverneur général sous son seing manuel, que Son Excellence lui avait ordonné de transmettre au Sénat.

Ledit message a été alors lu par le Président, comme suit:—

DEVONSHIRE:

Honorables Messieurs du Sénat:

J'ai reçu avec grand plaisir l'adresse que vous avez votée en réponse à mon discours à l'ouverture de la session du Parlement et je vous en remercie sincèrement.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 29 octobre 1919.

Ordonné qu'elle soit déposée sur la Table.

L'ordre du jour annonçant la prise en considération du message de la Chambre des Communes refusant son adhésion à l'amendement que le Sénat a fait au bill (11) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la protection des eaux navigables", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à la première séance du Sénat lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (30) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la cour de l'Echiquier".

(En comité.)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Nicholls fait rapport, de la part du comité, qu'il avait examiné ledit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans y apporter d'amendement.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui il reste ajournée à lundi prochain à onze heures de l'avant-midi.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Lundi, 3 novembre 1919.

Présentation des requêtes.
Rapports des comités.

Lecture des requêtes.
Avis de questions, d'interpellations
et de motions.

INTERPELLATIONS.

Pour lundi, 3 novembre 1919.

No 1.

Par l'honorable M. Casgrain:—

29 octobre—A combien le gouvernement évalue-t-il le montant que le réseau du Grand-Tronc doit à l'Etat?

No 2.

Par l'honorable M. Legris:

28 octobre—Qu'il demandera au gouvernement:—

1. A quelle date a été terminée la classification actuellement soumise à l'adoption de cette Chambre avec le bill (No 18) de la Chambre des Communes?

2. Les experts de *Arthur Young & Company*, de Chicago, sont-ils encore à l'emploi de la Commission canadienne du Service civil?

3. Combien de ces experts travaillent encore pour notre Commission du Service civil, et quels sont les honoraires payés à chacun d'eux?

4. La compagnie Arthur Young ou quelque expert employé par notre Commission du Service civil a-t-il présenté des comptes pour travail supplémentaire? Dans l'affirmative, sur quel taux ont été établis ces comptes pour travail supplémentaire?

5. A présent que la classification est terminée et soumise à l'adoption du Parlement, quelle est la nature du travail desdits experts?

6. Le gouvernement a-t-il l'intention de remercier prochainement ces experts américains de leurs services?

7. Quel est le coût total, à date, de toute cette expertise et reclassification du Service civil canadien?

No 3.

Par l'honorable M. Béique:

28 octobre—(1) Quel est le montant total du coût de construction du Grand-Tronc-Pacifique et de ses tronçons?

(2) Quel est le montant total du passif actuel de la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique et de ses compagnies filiales, et quelle part en est due au gouvernement fédéral ou à aucun de ses ministères, ou à ses chemins de fer, ou à la compagnie du Grand-Tronc, en spécifiant le montant dû en chaque cas?

(3) Quel est le montant total des obligations, débetures ou autres instruments de passif de la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique et de ses compagnies filiales qui sont actuellement impayés et garantis par le gouvernement fédéral?

(4) Quelle est la date de l'échéance de ces obligations, débetures ou autres instruments de passif, et quel est le taux d'intérêt encouru?

(5) Quel est le montant total des obligations, débetures ou autres instruments de passif de la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique et de ses compagnies filiales qui sont actuellement impayés et garantis par la compagnie du Grand-Tronc ou par les gouvernements provinciaux? Si de ces obligations, débetures ou autres instruments de passif portent plus d'une garantie, quel en est le montant? La garantie a-t-elle été donnée par le gouvernement fédéral, la compagnie du Grand-Tronc ou l'un des gouvernements provinciaux? Quel en est le montant en chaque cas, et quel est l'ordre de ces garanties?

(6) Existe-t-il des obligations, débetures, billets ou autres instruments de passif de la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique ou de ses compagnies filiales qui sont actuellement impayés et qui n'ont pas été garantis? Dans l'affirmative, quel en est le montant et quelle est leur date d'échéance?

(7) Quel montant d'argent a été payé ou déboursé jusqu'à date par le gouvernement fédéral, sous forme de prêts, de placements ou autrement, au compte de la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique, de ses compagnies filiales et de la compagnie du Grand-Tronc, en faisant un rapport séparé pour chaque cas?

(8) Existe-t-il des obligations, débetures ou autres instruments de passif de la compagnie du Grand-Tronc ou du réseau du Grand-Tronc à part ce qui de la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique ou des tronçons du Grand-Tronc est actuellement impayé et garanti par le gouvernement fédéral ou aucun des gouvernements provinciaux? Dans l'affirmative, quel en est le montant en chaque cas, quelle est leur date d'échéance et quel est leur taux d'intérêt?

(9) Quel est le montant de la dette consolidée ou fondée de la compagnie du Grand-Tronc et du réseau du Grand-Tronc, à part la dette de la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique et de ses compagnies filiales? Pour combien y entrent les débetures ou le *debenture stock*? Pour combien y entre la dette flottante? Quelle est la date d'échéance en chaque cas aussi bien que le taux d'intérêt?

(10) Quel est le montant approximatif de l'actif courant et du passif courant (a) de la compagnie du Grand-Tronc; (b) de la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique et de ses compagnies filiales, et (c) de toutes les autres compagnies formant partie du réseau du Grand-Tronc?

(11) Référant à la page 47 de la version anglaise du Livre bleu intitulé: "Correspondance concernant la situation de la compagnie du Grand-Tronc et mémoires s'y rapportant" et imprimé par ordre du Parlement:—

(a) Qu'y a-t-il d'inclus dans la première colonne sous le titre "Compte de revenu" qui soit par opposition, à ce que contient la seconde colonne?

(b) Quel a été le total de la perte ou du déficit pour chacune des années 1913, 1914, 1915 et 1916, dans l'exploitation du Grand-Tronc-Pacifique?

(c) Quel a été le total de la perte ou du déficit pour chacune des années comprises entre 1913 et 1918, ces deux années y comprises, dans l'exploitation des compagnies filiales du Grand-Tronc?

(d) D'où vient ou comment se compose, d'une façon sommaire, l'item de \$48,838,-831.46 à la page 38 de la version anglaise dudit Livre bleu? Si une partie de ce montant est due ou payable par la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique ou ses compagnies filiales, quelle est cette partie?

(12) Quel est le coût total de construction du Transcontinental national? Quand a-t-il été mis en exploitation? Quelle perte ou quel déficit a entraîné annuellement son exploitation?

(13) A quelle date le gouvernement a-t-il, par l'entremise de ses commissaires, pris possession du réseau du Nord-Canadien? Jusqu'à quelle date a-t-on enregistré la perte ou le déficit dans l'exploitation de ce réseau, et quelle a été cette perte ou ce déficit? Quels montants d'argent a-t-on dépensés jusqu'à date (a) pour les réparations, et (f) pour les améliorations de cedit réseau?

No 4.

Par l'honorable M. Béique:

30 octobre—(1) Quel est l'ordre de priorité quant au capital, à l'intérêt ou au dividende des valeurs mentionnées au préambule du bill (33) intitulé: "Loi concernant l'acquisition du réseau du Grand-Tronc de chemin de fer par Sa Majesté"?

(2) Listes donnant les noms de ceux qui détiennent pour au moins de £1,000 chacun des actions garanties portant quatre pour cent (£12,500,000) mentionnées audit préambule?

ORDRE DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais, F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour lundi, 3 novembre 1919.

No 1.

30 octobre—Prise en considération du premier rapoprt du comité mixte des Impressions du Parlement.—(L'honorable M. Dennis).

No 2.

30 octobre—Prise en considération du deuxième rapport du comité spécial auquel a été référé le bill (18) intitulé: "Loi modifiant la Loi du Service civil, 1918".—(L'honorable M. Willoughby).

No 3.

30 octobre—Prise en considération du troisième rapport du comité spécial auquel a été référé le bill (18) intitulé: "Loi modifiant la Loi du Service civil, 1918".—(L'honorable M. Willoughby).

No 4.

21 octobre—Prise en considération du message de la Chambre des Communes refusant son adhésion à l'amendement que le Sénat a fait au bill (11) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la protection des eaux navigables".—(L'honorable Sir James Lougheed).

No 26.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Lundi, 3 novembre 1919.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Girroir,	Mulholland,	Shatford,
Beith,	Harmer,	Planta,	Tanner,
Blain,	Laird,	Poirier,	Taylor,
Blondin,	Lougheed	Pope,	Thompson,
Bostock,	(Sir James),	Power,	Thorne,
Bradbury,	Macdonell,	Ratz,	Todd,
Daniel,	McCall,	Robertson,	Turriff,
Dessaulles,	McHugh,	Roche,	Watson,
Farrell,	McLennan,	Ross	Webster,
Fisher,	McMeans,	(Middleton),	Willoughby,
Forget,	McSweeney,	Schaffner,	Yeo.
Fowler,	Michener,	Sharpe,	

Onze heures de l'avant-midi.

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le premier rapport du comité mixte des deux Chambres concernant les impressions du Parlement.

Ledit rapport est adopté.

Le Sénat prend en considération le deuxième rapport du comité spécial auquel a été référé le bill (18) intitulé: "Loi modifiant la Loi du Service civil, 1918.

Ledit rapport est adopté.

Objection est faite à la prise en considération dudit rapport à la présente séance.

Avec la permission du Sénat,

La résolution adoptant ledit rapport est rescindée, et il est

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération par le Sénat à la première séance, demain.

L'ordre du jour annonçant la prise en considération du message de la Chambre des Communes refusant son adhésion à l'amendement que le Sénat a fait au bill (11) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la protection des eaux navigables", étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à la première séance du Sénat demain.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui il reste ajourné à demain (Mardi, onze heures du matin).

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi, 4 novembre 1919.

Présentation des requêtes.
Rapports des comités.

Lecture des requêtes.
Avis de questions, d'interpellations
et de motions.

INTERPELLATIONS.

Pour mardi, 4 novembre 1919.

No 1.

Par l'honorable M. Casgrain:—

9 octobre—A combien le gouvernement évalue-t-il le montant que le réseau du Grand-Tronc doit à l'Etat?

No 2.

Par l'honorable M. Legris:

28 octobre—Qu'il demandera au gouvernement:—

1. A quelle date a été terminée la classification actuellement soumise à l'adoption de cette Chambre avec le bill (No 18) de la Chambre des Communes?

2. Les experts de *Arthur Young & Company*, de Chicago, sont-ils encore à l'emploi de la Commission canadienne du Service civil?

3. Combien de ces experts travaillent encore pour notre Commission du Service civil, et quels sont les honoraires payés à chacun d'eux?

4. La compagnie Arthur Young ou quelque expert employé par notre Commission du Service civil a-t-il présenté des comptes pour travail supplémentaire? Dans l'affirmative, sur quel taux ont été établis ces comptes pour travail supplémentaire?

5. A présent que la classification est terminée et soumise à l'adoption du Parlement, quelle est la nature du travail desdits experts?

6. Le gouvernement a-t-il l'intention de remercier prochainement ces experts américains de leurs services?

7. Quel est le coût total, à date, de toute cette expertise et reclassification du Service civil canadien?

No 3.

Par l'honorable M. Béique:

28 octobre—(1) Quel est le montant total du coût de construction du Grand-Tronc-Pacifique et de ses tronçons?

(2) Quel est le montant total du passif actuel de la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique et de ses compagnies filiales, et quelle part en est due au gouvernement fédéral ou à aucun de ses ministères, ou à ses chemins de fer, ou à la compagnie du Grand-Tronc, en spécifiant le montant dû en chaque cas?

(3) Quel est le montant total des obligations, débentures ou autres instruments de passif de la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique et de ses compagnies filiales qui sont actuellement impayés et garantis par le gouvernement fédéral?

(4) Quelle est la date de l'échéance de ces obligations, débentures ou autres instruments de passif, et quel est le taux d'intérêt encouru?

(5) Quel est le montant total des obligations, débetures ou autres instruments de passif de la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique et de ses compagnies filiales qui sont actuellement impayés et garantis par la compagnie du Grand-Tronc ou par les gouvernements provinciaux? Si de ces obligations, débetures ou autres instruments de passif portent plus d'une garantie, quel en est le montant? La garantie a-t-elle été donnée par le gouvernement fédéral, la compagnie du Grand-Tronc ou l'un des gouvernements provinciaux? Quel en est le montant en chaque cas, et quel est l'ordre de ces garanties?

(6) Existe-t-il des obligations, débetures, billets ou autres instruments de passif de la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique ou de ses compagnies filiales qui sont actuellement impayés et qui n'ont pas été garantis? Dans l'affirmative, quel en est le montant et quelle est leur date d'échéance?

(7) Quel montant d'argent a été payé ou déboursé jusqu'à date par le gouvernement fédéral, sous forme de prêts, de placements ou autrement, au compte de la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique, de ses compagnies filiales et de la compagnie du Grand-Tronc, en faisant un rapport séparé pour chaque cas?

(8) Existe-t-il des obligations, débetures ou autres instruments de passif de la compagnie du Grand-Tronc ou du réseau du Grand-Tronc à part ce qui de la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique ou des tronçons du Grand-Tronc est actuellement impayé et garanti par le gouvernement fédéral ou aucun des gouvernements provinciaux? Dans l'affirmative, quel en est le montant en chaque cas, quelle est leur date d'échéance et quel est leur taux d'intérêt?

(9) Quel est le montant de la dette consolidée ou fondée de la compagnie du Grand-Tronc et du réseau du Grand-Tronc, à part la dette de la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique et de ses compagnies filiales? Pour combien y entrent les débetures ou le *debenture stock*? Pour combien y entre la dette flottante? Quelle est la date d'échéance en chaque cas aussi bien que le taux d'intérêt?

(10) Quel est le montant approximatif de l'actif courant et du passif courant (a) de la compagnie du Grand-Tronc; (b) de la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique et de ses compagnies filiales, et (c) de toutes les autres compagnies formant partie du réseau du Grand-Tronc?

(11) Référant à la page 47 de la version anglaise du Livre bleu intitulé: "Correspondance concernant la situation de la compagnie du Grand-Tronc et mémoires s'y rapportant" et imprimé par ordre du Parlement:—

(a) Qu'y a-t-il d'inclus dans la première colonne sous le titre "Compte de revenu" qui soit par opposition à ce que contient la seconde colonne?

(b) Quel a été le total de la perte ou du déficit pour chacune des années 1913, 1914, 1915 et 1916, dans l'exploitation du Grand-Tronc-Pacifique?

(c) Quel a été le total de la perte ou du déficit pour chacune des années comprises entre 1913 et 1918, ces deux années y comprises, dans l'exploitation des compagnies filiales du Grand-Tronc?

(d) D'où vient ou comment se compose, d'une façon sommaire, l'item de \$48,838,831.46 à la page 38 de la version anglaise dudit Livre bleu? Si une partie de ce montant est due ou payable par la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique ou ses compagnies filiales, quelle est cette partie?

(12) Quel est le coût total de construction du Transcontinental national? Quand a-t-il été mis en exploitation? Quelle perte ou quel déficit a entraîné annuellement son exploitation?

(13) A quelle date le gouvernement a-t-il, par l'entremise de ses commissaires, pris possession du réseau du Nord-Canadien? Jusqu'à quelle date a-t-on enregistré la perte ou le déficit dans l'exploitation de ce réseau, et quelle a été cette perte ou ce déficit? Quels montants d'argent a-t-on dépensés jusqu'à date (a) pour les réparations, et (f) pour les améliorations de cedit réseau?

No 4.

Par l'honorable M. Béique:

30 octobre—(1) Quel est l'ordre de priorité quant au capital, à l'intérêt ou au dividende des valeurs mentionnées au préambule du bill (33) intitulé: "Loi concernant l'acquisition du réseau du Grand-Tronc de chemin de fer par Sa Majesté"?

(2) Listes donnant les noms de ceux qui détiennent pour au moins de £1,000 chacun des actions garanties portant quatre pour cent (£12,500,000) mentionnées audit préambule?

ORDRE DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais, F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour mardi, 4 novembre 1919.

No 1.

30 octobre—Prise en considération du deuxième rapport du comité spécial auquel a été référé le bill (18) intitulé: "Loi modifiant la Loi du Service civil, 1918".—(L'honorable M. Willoughby).

No 2.

30 octobre—Prise en considération du troisième rapport du comité spécial auquel a été référé le bill (18) intitulé: "Loi modifiant la Loi du Service civil, 1918".—(L'honorable M. Willoughby).

No 3.

21 octobre—Prise en considération du message de la Chambre des Communes refusant son adhésion à l'amendement que le Sénat a fait au bill (11) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la protection des eaux navigables".—(L'honorable Sir James Lougheed).

OTTAWA: Imprimé par J. DE L. TACHÉ, Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1919.

No 27.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT
DU CANADA**Mardi, 4 novembre 1919.****PREMIÈRE SÉANCE DISTINCTE.**

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUCC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Fowler,	Montplaisir,	Shatford,
Beith,	Gordon,	Mulholland,	Smith,
Blain,	Harmer,	Murphy,	Tanner,
Blondin,	Laird,	Planta,	Taylor,
Bostock,	Lougheed	Poirier,	Tessier,
Bradbury,	(Sir James),	Pope,	Thibaudeau,
Casgrain,	Lynch-Staunton,	Power,	Thompson,
Cloran,	Macdonell,	Pringle,	Thorne,
Crosby,	McCall,	Ratz,	Todd,
Daniel,	McHugh,	Robertson,	Turriff,
Dennis,	McLennan,	Roche,	Watson,
Dessaullles,	McMeans,	Ross	Webster,
Donnelly,	McSweeney,	(Middleton),	White,
Farrell,	Michener,	Schaffner,	Willoughby,
Fisher,	Milne,	Sharpe,	Yeo.
Foster,			

Onze heures de l'avant-midi.

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le deuxième rapport du comité spécial auquel a été référé le bill (18) intitulé: "Loi modifiant la Loi du Service civil, 1918.

Ledit rapport est adopté.

Sur motion de l'honorable Sir James Loughheed, il est

Ordonné que le bill (18) intitulé: "Loi modifiant la Loi du Service civil, 1918", tel qu'amendé, soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture à la première séance du Sénat jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le troisième rapport du comité spécial, auquel a été référé le bill (18) intitulé: "Loi modifiant la Loi du Service civil, 1918", et il est proposé,

Que ledit rapport soit adopté maintenant.

La question de concours étant posée sur ladite motion, elle est résolue dans la négative.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat prend en considération le message de la Chambre des Communes refusant son adhésion à l'amendement que le Sénat a fait au bill (11) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la protection des eaux navigables".

Sur motion de l'honorable Sir James Loughheed, il est

Ordonné que le Sénat insiste sur son amendement audit bill, auquel la Chambre des Communes refus son adhésion.

Ordonné qu'un message soit envoyée à la Chambre des Communes pour informer cette Chambre que le Sénat insiste sur son amendement au bill (11) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la protection des eaux navigables".

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui il reste ajourné à huit heures ce soir.

Le Sénat s'ajourne.

SECONDE SÉANCE DISTINCTE.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	David,	McMeans,	Ross
Beith,	Donnelly,	McSweeney,	(Middleton),
Blain,	Foster,	Michener,	Schaffner,
Blondin,	Godbout,	Milne,	Sharpe,
Bostock,	Harmer,	Mitchell,	Smith,
Boyer,	King,	Mulholland,	Tanner,
Bradbury,	Laird,	Murphy,	Taylor,
Casgrain,	Lavergne,	Planta,	Thompson,
Cloran,	Lougheed	Pope,	Watson,
Curry,	(Sir James),	Pringle,	Webster,
Dandurand,	Lynch-Staunton,	Ratz,	White,
Daniel,	McLennan,	Robertson,	Willoughby,
			Wilson.

L'honorable Sir James Lougheed dépose sur la Table du Sénat :—

Réponse à un ordre du Sénat du 1er octobre 1919, pour la production d'un état indiquant les importations d'huile et d'essence de pétrole durant l'année fiscale terminée le 31 mars 1919 et durant chacun des mois de l'année fiscale courante jusqu'à date.

Documents de la Session No , 1919.

Aussi copie d'un amendement au règlement 88 de la radiotélégraphie.

Documents de la Session No , 1919.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi, 5 novembre 1919.

Présentation des requêtes.
Rapports des comités.

Lecture des requêtes.
Avis de questions, d'interpellations
et de motions.

INTERPELLATIONS.

Pour mercredi, 5 novembre 1919.

No 1.

Par l'honorable M. Casgrain:—

9 octobre—A combien le gouvernement évalue-t-il le montant que le réseau du Grand-Tronc doit à l'Etat?

No 2.

Par l'honorable M. Béique:

28 octobre—(1) Quel est le montant total du coût de construction du Grand-Tronc-Pacifique et de ses tronçons?

(2) Quel est le montant total du passif actuel de la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique et de ses compagnies filiales, et quelle part en est due au gouvernement fédéral ou à aucun de ses ministères, ou à ses chemins de fer, ou à la compagnie du Grand-Tronc, en spécifiant le montant dû en chaque cas?

(3) Quel est le montant total des obligations, débetures ou autres instruments de passif de la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique et de ses compagnies filiales qui sont actuellement impayés et garantis par le gouvernement fédéral?

(4) Quelle est la date de l'échéance de ces obligations, débetures ou autres instruments de passif, et quel est le taux d'intérêt encouru?

(5) Quel est le montant total des obligations, débetures ou autres instruments de passif de la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique et de ses compagnies filiales qui sont actuellement impayés et garantis par la compagnie du Grand-Tronc ou par les gouvernements provinciaux? Si de ces obligations, débetures ou autres instruments de passif portent plus d'une garantie, quel en est le montant? La garantie a-t-elle été donnée par le gouvernement fédéral, la compagnie du Grand-Tronc ou l'un des gouvernements provinciaux? Quel en est le montant en chaque cas, et quel est l'ordre de ces garanties?

(6) Existe-t-il des obligations, débetures, billets ou autres instruments de passif de la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique ou de ses compagnies filiales qui sont actuellement impayés et qui n'ont pas été garantis? Dans l'affirmative, quel en est le montant et quelle est leur date d'échéance?

(7) Quel montant d'argent a été payé ou déboursé jusqu'à date par le gouvernement fédéral, sous forme de prêts, de placements ou autrement, au compte de la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique, de ses compagnies filiales et de la compagnie du Grand-Tronc, en faisant un rapport séparé pour chaque cas?

(8) Existe-t-il des obligations, débetures ou autres instruments de passif de la compagnie du Grand-Tronc ou du réseau du Grand-Tronc à part ce qui de la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique ou des tronçons du Grand-Tronc est actuellement im-

payé et garanti par le gouvernement fédéral ou aucun des gouvernements provinciaux? Dans l'affirmative, quel en est le montant en chaque cas, quelle est leur date d'échéance et quel est leur taux d'intérêt?

(9) Quel est le montant de la dette consolidée ou fondée de la compagnie du Grand-Tronc et du réseau du Grand-Tronc, à part la dette de la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique et de ses compagnies filiales? Pour combien y entrent les débentures ou le *debenture stock*? Pour combien y entre la dette flottante? Quelle est la date d'échéance en chaque cas aussi bien que le taux d'intérêt?

(10) Quel est le montant approximatif de l'actif courant et du passif courant (a) de la compagnie du Grand-Tronc; (b) de la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique et de ses compagnies filiales, et (c) de toutes les autres compagnies formant partie du réseau du Grand-Tronc?

(11) Reférant à la page 47 de la version anglaise du Livre bleu intitulé: "Correspondance concernant la situation de la compagnie du Grand-Tronc et mémoires s'y rapportant" et imprimé par ordre du Parlement:—

(a) Qu'y a-t-il d'inclus dans la première colonne sous le titre "Compte de revenu" qui soit par opposition à ce que contient la seconde colonne?

(b) Quel a été le total de la perte ou du déficit pour chacune des années 1913, 1914, 1915 et 1916, dans l'exploitation du Grand-Tronc-Pacifique?

(c) Quel a été le total de la perte ou du déficit pour chacune des années comprises entre 1913 et 1918, ces deux années y comprises, dans l'exploitation des compagnies filiales du Grand-Tronc?

(d) D'où vient ou comment se compose, d'une façon sommaire, l'item de \$48,838,-831.46 à la page 38 de la version anglaise dudit Livre bleu? Si une partie de ce montant est due ou payable par la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique ou ses compagnies filiales, quelle est cette partie?

(12) Quel est le coût total de construction du Transcontinental national? Quand a-t-il été mis en exploitation? Quelle perte ou quel déficit a entraîné annuellement son exploitation?

(13) A quelle date le gouvernement a-t-il, par l'entremise de ses commissaires, pris possession du réseau du Nord-Canadien? Jusqu'à quelle date a-t-on enregistré la perte ou le déficit dans l'exploitation de ce réseau, et quelle a été cette perte ou ce déficit? Quels montants d'argent à-t-on dépensés jusqu'à date (a) pour les réparations, et (f) pour les améliorations de cedit réseau?

No 3.

Par l'honorable M. Béique:

30 octobre—(1) Quel est l'ordre de priorité quant au capital, à l'intérêt ou au dividende des valeurs mentionnées au préambule du bill (33) intitulé: "Loi concernant l'acquisition du réseau du Grand-Tronc de chemin de fer par Sa Majesté"?

(2) Listes donnant les noms de ceux qui détiennent pour au moins de £1,000 chacun des actions garanties portant quatre pour cent (£12,500,000) mentionnées audit préambule?

No 4.

Par l'honorable M. Casgrain:

4 novembre—Qu'il demandera:—

1. Le gouvernement a-t-il connaissance de l'arrivée au Canada des paquebots ci-après mentionnés et portant chacun un nombre considérable de passagers d'entrepont:—

Grampian, 24 octobre 1919, avec 708 passagers d'entrepont;

Metagama, 24 octobre 1919, avec 962 passagers d'entrepont;

Melita, 24 octobre 1919, avec 1,211 passagers d'entrepont;

Mégantic, 28 octobre 1919, avec 978 passagers d'entrepont;

Empress of France, 28 octobre 1919, avec 939 passagers d'entrepont.

2. Combien de ces passagers d'entrepont sont de nouveaux immigrants?
3. Est-ce la politique du gouvernement d'encourager l'immigration au Canada à l'époque actuelle?
4. Le gouvernement désire-t-il enrayer l'immigration—comme les Etats-Unis d'Amérique—jusqu'à ce que l'état de l'industrie redevienne normal?

ORDRE DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues;
A. qu'il l'était en anglais, F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour jeudi, 6 novembre 1919.

No 1.

4 novembre—Troisième lecture du bill (18) intitulé: "Loi modifiant la Loi du Service civil, 1918", tel qu'amendé.—(L'honorable Sir James Lougheed).

OTTAWA: Imprimé par J. DE L. TACHÉ, Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1919.

No 28.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Mercredi, 5 novembre 1919.**PREMIÈRE SÉANCE DISTINCTE.**

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDOC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Farrell,	McLennan,	Ross
Béique,	Fisher,	McMeans,	(Middleton),
Beith,	Foster,	McSweeney,	Schaffner,
Belcourt,	Fowler,	Michener,	Sharpe,
Blain,	Girroir,	Milne,	Shatford,
Blondin,	Godbout,	Mitchell,	Smith,
Bostock,	Gordon,	Montplaisir,	Tanner,
Boyer,	Harmer,	Mulholland,	Taylor,
Bradbury,	King,	Murphy,	Thibaudeau,
Casgrain,	Laird,	Nicholls,	Thompson,
Crosby,	Lavergne,	Planta,	Thorne,
Curry,	Legris,	Poirier,	Todd,
Dandurand,	Lougheed	Pope,	Turriff,
Daniel,	(Sir James),	Power,	Watson,
David,	Lynch-Staunton,	Pringle,	Webster,
Dennis,	Macdonell,	Ratz,	White,
Dessaulles,	McCall,	Robertson,	Willoughby,
Donnelly,	McHugh,	Roche,	Wilson,
			Yeo.

Onze heures de l'avant-midi.

PRIÈRES.

Avec la permission du Sénat,

Sur motion de l'honorable M. Béique, il est

Ordonné qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un état indiquant:—

(1) Le montant total du coût de construction du Grand-Tronc-Pacifique et de ses tronçons.

(2) Le montant total du passif actuel de la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique et de ses compagnies filiales, et quelle part en est due au gouvernement fédéral ou à aucun de ses ministères, ou à ses chemins de fer, ou à la compagnie du Grand-Tronc, en spécifiant le montant dû en chaque cas.

(3) Le montant total des obligations, débentures ou autres instruments de passif de la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique et de ses compagnies filiales qui sont actuellement impayés et garantis par le gouvernement fédéral.

(4) La date de l'échéance de ces obligations, débentures ou autres instruments de passif, et quel est le taux d'intérêt encouru.

(5) Le montant total des obligations, débentures ou autres instruments de passif de la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique et de ses compagnies filiales qui sont actuellement impayés et garantis par la compagnie du Grand-Tronc ou par les gouvernements provinciaux? Si de ces obligations, débentures ou autres instruments de passif portent plus d'une garantie, quel en est le montant? La garantie a-t-elle été donnée par le gouvernement fédéral, la compagnie du Grand-Tronc ou l'un des gouvernements provinciaux? Quel en est le montant en chaque cas, et quel est l'ordre de ces garanties.

(6) Les obligations, débentures, billets ou autres instruments de passif de la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique ou de ses compagnies filiales qui sont actuellement impayés et qui n'ont pas été garantis, et quel en est le montant et quelle est leur date d'échéance.

(7) Le montant d'argent payé ou déboursé jusqu'à date par le gouvernement fédéral, sous forme de prêts, de placements ou autrement, au compte de la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique, de ses compagnies filiales et de la compagnie du Grand-Tronc, en faisant un rapport séparé pour chaque cas.

(8) Les obligations, débentures ou autres instruments de passif de la compagnie du Grand-Tronc ou du réseau du Grand-Tronc à part ce qui de la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique ou des tronçons du Grand-Tronc est actuellement impayé et garanti par le gouvernement fédéral ou aucun des gouvernements provinciaux. Quel en est le montant en chaque cas, quelle est leur date d'échéance et quel est leur taux d'intérêt.

(9) Le montant de la dette consolidée ou fondée de la compagnie du Grand-Tronc et du réseau du Grand-Tronc, à part la dette de la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique et de ses compagnies filiales. Pour combien y entrent les débentures ou le *debenture stock*. Pour combien y entre la dette flottante. Quelle est la date d'échéance en chaque cas aussi bien que le taux d'intérêt.

(10) Le montant approximatif de l'actif courant et du passif courant (a) de la compagnie du Grand-Tronc; (b) de la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique et de ses compagnies filiales, et (c) de toutes les autres compagnies formant partie du réseau du Grand-Tronc.

(11) Référant à la page 47 de la version anglaise du Livre bleu intitulé: "Correspondance concernant la situation de la compagnie du Grand-Tronc et mémoires s'y rapportant" et imprimé par ordre du Parlement:—

(a) Ce qu'il y a d'inclus dans la première colonne sous le titre "Compte de revenu" qui soit par opposition à ce que contient la seconde colonne.

(b) Le total de la perte ou du déficit pour chacune des années 1913, 1914, 1915 et 1916, dans l'exploitation du Grand-Tronc-Pacifique.

(c) Le total de la perte ou du déficit pour chacune des années comprises entre 1913 et 1918, ces deux années y comprises, dans l'exploitation des compagnies filiales du Grand-Tronc.

(d) D'où vient ou comment se compose, d'une façon sommaire, l'item de \$48,838,-831.46 à la page 38 de la version anglaise dudit Livre bleu. Si une partie de ce montant est due ou payable par la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique ou ses compagnies filiales, quelle est cette partie.

(12) Le coût total de construction du Transcontinental national. Quand il a été mis en exploitation. Quelle perte ou quel déficit a entraîné annuellement son exploitation.

(13) A quelle date le gouvernement a, par l'entremise de ses commissaires, pris possession du réseau du Nord-Canadien. Jusqu'à quelle date on a enregistré la perte ou le déficit dans l'exploitation de ce réseau, et quelle a été cette perte ou ce déficit. Quels montants d'argent on a dépensés jusqu'à date (a) pour les réparations, et (b) pour les améliorations de cedit réseau.

L'honorable Sir James Lougheed dépose sur la Table du Sénat la réponse à l'ordre ci-dessus.

Documents de la Session No , 1919.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (33) intitulé: "Loi concernant l'acquisition du réseau du Grand-Tronc de chemin de fer par Sa Majesté", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bil est lu la première fois, et il est proposé

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

Après débat.

Sur motion de l'honorable M. Bostock, il est

Ordonné que le débat soit remis à la prochaine séance du Sénat.

Le Sénat s'ajourne.

SECONDE SÉANCE DISTINCTE.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Farrell,	McLennan,	Ross
Béique,	Fisher,	McMeans,	(Middleton),
Beith,	Forget,	McSweeney,	Schaffner,
Belcourt,	Foster,	Michener,	Sharpe,
Bennett,	Fowler,	Milne,	Shatford,
Blain,	Girroi,	Mitchell,	Smith,
Blondin,	Godbout,	Montplaisir,	Tanner,
Bostock,	Gordon,	Mulholland,	Taylor,
Boyer,	Harmer,	Murphy,	Tessier,
Bradbury,	King,	Nicholls,	Thibaudeau,
Casgrain,	Laird,	Planta,	Thompson,
Cloran,	Lavergne,	Poirier,	Thorne,
Crosby,	Legris,	Pope,	Todd,
Curry,	L'Espérance,	Power,	Turriff,
Dandurand,	Lougheed	Fringie,	Watson,
Daniel,	(Sir James),	Prowse,	Webster,
David,	Lynch-Staunton,	Ratz,	White,
Dennis,	Macdonell,	Robertson,	Willoughby,
Dessaulles,	McCall,	Roche,	Wilson,
Donnelly,	McHugh,		Yeo.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion

Que le bill (33) intitulé: "Loi concernant l'acquisition du réseau du Grand-Tronc de chemin de fer par Sa Majesté", soit lu la deuxième fois maintenant.

L'honorable M. Ross (Middleton), propose en amendement.

Que les mots "ne" et "pas" soient insérés l'un avant et l'autre après le mot "soit" et que les mots suivants soient ajoutés à la fin de la motion: "mais que la prise en considération dudit bill soit remise à la prochaine session du Parlement.

Il est six heures, et Son Honneur le Président quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

Le débat est repris.

Sur motion de l'honorable M. McLennan.

Le débat est ajourné à la première séance du Sénat demain, pour y être le premier article sur l'ordre du jour.

Des messages de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter les bills:—

(D) intitulé: "Loi pour faire droit à Frank Thimm".

(E) intitulé: "Loi pour faire droit à John Robert Stephenson Carson".

Et pour informer le Sénat qu'il a adopté lesdits bills sans amendements.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES.

Le mardi, 4 novembre 1919.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour retourner à cette Chambre la preuve, etc., prise devant le comité des Divorces du Sénat, auquel ont été référées les pétitions sur lesquelles les bills suivants sont fondés:—

Bill (D) (No 37) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Frank Thimm".

Bill (E) (No 39) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à John Robert Stephenson Carson".

Ordoné que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

W. B. NORTHRUP,

Greffier des Communes.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Jeudi, 6 novembre 1919.

Présentation des requêtes.
Rapports des comités.

Lecture des requêtes.
Avis de questions, d'interpellations
et de motions.

INTERPELLATIONS.

Pour jeudi, 6 novembre 1919.

No 1.

Par l'honorable M. Casgrain :

4 novembre—Qu'il demandera :—

1. Le gouvernement a-t-il connaissance de l'arrivée au Canada des paquebots ci-après mentionnés et portant chacun un nombre considérable de passagers d'entrepont :—

Grampian, 24 octobre 1919, avec 708 passagers d'entrepont ;

Metagama, 24 octobre 1919, avec 962 passagers d'entrepont ;

Melita, 24 octobre 1919, avec 1,211 passagers d'entrepont ;

Mégantie, 28 octobre 1919, avec 978 passagers d'entrepont ;

Empress of France, 28 octobre 1919, avec 939 passagers d'entrepont.

2. Combien de ces passagers d'entrepont sont de nouveaux immigrants ?

3. Est-ce la politique du gouvernement d'encourager l'immigration au Canada à l'époque actuelle ?

4. Le gouvernement désire-t-il enrayer l'immigration—comme les Etats-Unis d'Amérique—jusqu'à ce que l'état de l'industrie redevienne normal ?

No 2.

Par l'honorable M. Béique :

5 novembre—(1) Le gouvernement a-t-il jamais expressément ou implicitement relevé la Compagnie du Grand-Tronc-Pacifique de ses obligations de mettre en exploitation le transcontinental sous le régime de l'affermage ? Dans l'affirmative, comment et à quelle date le gouvernement a-t-il donné ce consentement ?

(2) Par qui le Grand-Tronc-Pacifique a-t-il été construit : noms des entrepreneurs, noms des directeurs de chaque compagnie qui a agi à titre d'entrepreneur, et montant du contrat dans chaque cas ?

MOTION.

Pour jeudi, 6 novembre 1919.

No 1.

Par l'honorable M. Lynch-Staunton :

5 novembre—Que, lorsque le Sénat se formera en comité général pour étudier le bill (33) intitulé : "Loi concernant l'acquisition du réseau du Grand-Tronc de chemin de fer par Sa Majesté", il proposera d'ajouter ce qui suit à la fin de l'article 6 :—

"Toutefois, si la valeur déterminée des actions de priorité et des actions ordinaires excède au total £7,414,700, les nouvelles actions garanties dont l'émission se fera tel que ci-dessus prescrit ne devront pas excéder la valeur nominale de £7,414,700 ; et les

arbitres ne devront pas augmenter le montant de leur sentence adjudicative à raison du fait que les nouvelles actions garanties porteront quatre pour cent d'intérêt, mais ils devront considérer ces nouvelles actions garanties comme équivalant à autant de monnaie d'or."

INTERPELLATION.

Pour vendredi, 7 novembre 1919.

No 1.

Par l'honorable M. Taylor :

5 novembre—1. Quel est le nom de chacun des membres du personnel de la compagnie Arthur Young qui ont été, ou qui sont actuellement à l'emploi, à quelque titre que ce soit, du gouvernement ou de la Commission du Service civil?

2. Que représentent les "certains honoraires" attribués aux membres dudit personnel pour le travail qu'ils accomplissent ici? Si ces honoraires sont établis sur un tarif journalier, quel est le salaire par jour de chacun des membres dudit personnel?

3. D'après les termes de leur engagement, de combien d'heures se compose la journée de travail pour les membres dudit personnel?

4. Pour combien d'heures de travail supplémentaire, au taux de \$3 par heure, cette compagnie a-t-elle présenté des comptes?

5. A la date du 31 octobre 1919, quel était le coût total de l'entreprise confiée à cette compagnie? Quelle est l'évaluation du montant qui lui sera encore payé?

ORDRE DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues; A. qu'il l'était en anglais, F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour jeudi, 6 novembre 1919.

No 1.

5 novembre—Reprise du débat ajourné sur la motion proposant la deuxième lecture du bill (33) intitulé: "Loi concernant l'acquisition du réseau du Grand-Tronc de chemin de fer par Sa Majesté", et sur la motion proposant un amendement de l'honorable M. Ross (Middleton), appuyé par l'honorable M. McLennan, à l'effet que la deuxième lecture dudit bill n'ait pas lieu maintenant, mais que l'étude en soit renvoyée à la prochaine session du Parlement.—(L'honorable M. McLennan).

No 2.

4 novembre—Troisième lecture du bill (18) intitulé: "Loi modifiant la Loi du Service civil, 1918", tel qu'amendé.—(L'honorable Sir James Lougheed).

OTTAWA: Imprimé par J. DE L. TACHÉ, Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1919.

No 29.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Jeudi, 6 novembre 1919.**PREMIÈRE SÉANCE DISTINCTE.**

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDOC, Président.

Les honorables messieurs

Bnraard,	Donnelly,	McLennan,	Schaffner,
Béique,	Farrell,	McMeans,	Sharpe,
Beith,	Fisher,	McSweeney,	Shatford,
Belcourt,	Foster,	Michener,	Smith,
Bennett,	Fowler,	Milne,	Tanner,
Blain,	Girroir,	Mitchell,	Taylor,
Blondin,	Godbout,	Montplaisir,	Tessier,
Bostock,	Gordon,	Mulholland,	Thibaudeau,
Boyer,	Harmer,	Murphy,	Thompson,
Bradbury,	King,	Nicholls,	Thorne,
Casgrain,	Laird,	Planta,	Todd,
Cloran,	Lavergne,	Poirier,	Turriff,
Crosby,	Legris,	Pope,	Watson,
Curry,	L'Espérance,	Power,	Webster,
Dandurand,	Lougheed	Pringle,	White,
Daniel,	(Sir James),	Ratz,	Willoughby,
David,	Lynch-Staunton,	Robertson,	Wilson,
Dennis,	Maedonell,	Roche,	Yeo.
Dessaulles,	McCall,	Ross	
Domville,	McHugh,	(Middleton),	

Onze heures de l'avant-midi.

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion :—

Que le bill (33) intitulé: "Loi concernant l'acquisition du réseau du Grand-Tronc de chemin de fer par Sa Majesté", soit lu la deuxième fois maintenant, et sur la motion en amendement.

Que les mots "ne" et "pas" soient insérés l'un avant et l'autre après le mot "soit" et que les mots suivants soient ajoutés à la fin de la motion: "mais que l'étude dudit bill soit renvoyée à la prochaine session du Parlement.

Après débat.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain,

Le débat est remis à la prochaine séance du Sénat.

Le Sénat s'ajourne.

SECONDE SÉANCE DISTINCTE.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDOC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Donnelly,	McMeans,	Sharpe,
Béique,	Farrell,	McSweeney,	Shattford,
Beith,	Fisher,	Michener,	Smith,
Belcourt,	Foster,	Milne,	Tanner,
Bennett,	Fowler,	Mitchell,	Taylor,
Blain,	Girroir,	Montplaisir,	Tessier,
Blondin,	Godbout,	Mulholland,	Thibaudeau,
Bostock,	Gordon,	Murphy,	Thompson,
Boyer,	Harmer,	Nicholls,	Thorne,
Bradbury,	King,	Planta,	Todd,
Casgrain,	Laird,	Poirier,	Turriff,
Choquette,	Lavergne,	Pope,	Watson,
Cloran,	Legris,	Power,	Webster,
Crosby,	L'Espérance,	Pringle,	White
Curry,	Lougheed	Prowse,	(Alma),
Dandurand,	(Sir James),	Ratz,	White
Daniel,	Lynch-Staunton,	Robertson,	(Pembroke),
David,	McCall,	Roche,	Willoughby,
Dennis,	McHugh,	Ross	Wilson,
Dessaulles,	McLean,	(Middleton),	Yeo.
Domville,	McLennan,	Schaffner,	

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion :—

Que le bill (33) intitulé: "Loi concernant l'acquisition du réseau du Grand-Tronc de chemin de fer par Sa Majesté", soit lu la deuxième fois maintenant, et sur la motion en amendement.

Que les mots "ne" et "pas" soient insérés l'un avant et l'autre après le mot "soit" et que les mots suivants soient ajoutés à la fin de la motion: "mais que l'étude dudit bill soit renvoyé à la prochaine session du Parlement.

A six heures, Son Honneur le Président quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

Le débat se continue.

Son Honneur le Président informe le Sénat que le greffier du Sénat a reçu un certificat de l'honorable Secrétaire d'Etat du Canada, pour faire connaître que l'honorable Gerald Verner White a été appelé au Sénat.

CANADA.

DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT,
OTTAWA, 6 novembre 1919.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'appeler au Sénat du Canada, par Lettres Patentes, sous le Grand Sceau, portant la date le sixième jour de novembre, A.D., mil neuf cent dix-neuf (1919), le colonel Gerald Verner White, de la ville de Pembroke, dans la province d'Ontario, comme membre du Sénat et un sénateur pour la province d'Ontario.

[L.S.]

M. BURRELL,
Secrétaire d'Etat.

Son Honneur le Président a informé le Sénat qu'il y avait un sénateur qui se présentait pour être introduit.

L'honorable Gerald Verner White a été introduit entre l'honorable Sir James Loughheed et l'honorable M., et il a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier comme suit:—

CANADA.

DEVONSHIRE

[L.S.]

GEORGE V, par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A notre fidèle et bien-aimé colonel Gerald Verner White, de la ville de Pembroke, dans Notre Province d'Ontario de Notre Puissance du Canada, Commandeur de Notre Très Excellent Ordre de l'Empire Britannique.

SALUT:—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du *Canada*; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dit Dominion et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaisiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dit Dominion, en tous les temps et tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et très aimé cousin et conseiller, Victor Christian William, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier de Notre

très noble Ordre de la Jarrettière; membre de Notre très honorable Conseil Privé; chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce sixième jour de novembre, en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent dix-neuf et de Notre Règne la dixième.

Par ordre,

MARTIN BURRELL,

Secrétaire d'Etat.

Ordonné que le dit bref soit inscrit au journal.

L'honorable M. White s'est approché de la Table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant le greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège comme membre du Sénat.

L'honorable Président a informé le Sénat que l'honorable M. White a fait et signé la déclaration de qualification prescrite par l' *Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867*, en présence du greffier du Sénat, un des commissaires nommés à cet effet.

VENDREDI, 7 novembre 1919.

La question de concours étant posée sur ladite motion en amendement, la Chambre se divise et les noms étant demandés, il sont pris comme suit:—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Béique,	David,	Légris,	Roche,
Beith,	Dessaulles,	McHugh,	Ross (Middleton),
Belcourt,	Domville,	McLennan,	Tessier,
Bostock,	Foster,	McSweeney,	Thibaudeau,
Boyer,	Fowler,	Mitchell,	Thompson,
Casgrain,	Godbout,	Montplaisir,	Watson,
Choquette,	Gordon,	Nicholls,	White (Alma),
Cloran,	King,	Prowse,	Wilson—35.
Dandurand,	Lavergne,	Ratz,	

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Barnard,	Donnelly,	McMeans,	Schaffner,
Bennett,	Fisher,	Michener,	Sharpe,
Blain,	Girroir,	Milne,	Shatford,
Blondin,	Harmer,	Mulholland,	Smith,
Bolduc (Président),	Laird,	Murphy,	Tanner,
Bradbury,	L'Espérance,	Planta,	Taylor,
Crosby,	Lougheed	Poirier,	Thorne,
Curry,	(sir James),	Pope,	Todd,
Daniel,	Lynch-Staunton,	Pringle,	Webster,
Dennis,	McCall,	Robertson,	Willoughby—39.

Ainsi elle est résolue dans la négative.

Alors la question de concours étant posée sur la motion principale, elle est, sur la même division, mais exprimée en sens inverse, résolue dans l'affirmative.

Ledit bill est alors lu la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération en comité général à la première séance du Sénat aujourd'hui.

Le Sénat s'ajourne.

Pour samedi, 8 novembre 1919.

No 1.

Par l'honorable M. Legris :

6 novembre—1. A présent que la classification américaine du Service civil canadien est terminée, qu'elle a été publiée telle que révisée et qu'elle est soumise à l'adoption du Parlement, quel est ce "travail de classification" auquel les experts de la compagnie Arthur Young restent encore occupés, d'après la réponse donnée par l'honorable leader de cette Chambre à la date du 4 novembre?

2. La Commission canadienne du Service civil, ou les sous-ministres de départements ne sont-ils pas capables d'appliquer eux-mêmes aux employés de chaque département la classification américaine qui est maintenant complétée?

3. Quel est ce "tribunal d'appel" dont il est question à la réponse No 5 :

(a) Ce tribunal d'appel a-t-il été établi par le Gouverneur en conseil, par la Commission du Service civil ou par la compagnie Arthur Young?

(b) Quels sont les objets, les fonctions et les pouvoirs de ce tribunal?

(c) Ce tribunal d'appel est-il indépendant de la Commission du Service civil?

(d) Quels sont les membres de ce tribunal d'appel, et quel en est le président?

(e) Quand ce tribunal d'appel a-t-il siégé pour la dernière fois?

(f) Les experts américains de la compagnie Arthur Young ou les commissaires du Service civil sont-ils membres de ce tribunal d'appel, ou prennent-ils part aux discussions ou aux délibérations pour ou contre les réclamations soumises à ce tribunal?

(g) Ce tribunal d'appel a-t-il le pouvoir d'accueillir toute réclamation contre un classement incorrect, de juger les réclamations et d'y faire droit?

(h) Les fonctionnaires que la classification place dans un rang inférieur ont-ils le droit de s'adresser directement à ce tribunal d'appel? Dans l'affirmative, ont-ils été officiellement informés qu'ils possèdent ce droit?

(i) La Commission du Service civil est-elle tenue de quelque manière à se conformer aux recommandations du tribunal d'appel? Si non, quel appel effectif les employés civils possèdent-ils contre les décisions de la Commission du Service civil?

(j) En fait, combien la Commission du Service civil a-t-elle reçu de réclamations des employés civils contre leur classification? Combien de ces réclamations ont été référées au tribunal d'appel? A combien de recommandations du tribunal d'appel la Commission du Service civil s'est-elle conformée?

(k) Quel est le coût de ce tribunal d'appel?

4. Quelle est l'évaluation des comptes à payer aux experts de la compagnie Arthur Young, en comprenant le coût des impressions, de la papeterie, de la location et de l'entretien de bureaux, de l'aide de toute espèce, des salaires, honoraires et charges pour travail supplémentaire, et en comprenant aussi les comptes non encore soldés?

No 2.

Par l'honorable M. Domville :

6 novembre—(1) Le gouvernement a-t-il des renseignements quant à la possibilité et à la probabilité de l'arrêt à brève échéance de l'exportation de charbon des Etats-Unis au Canada?

(2) Dans l'affirmative, quelles mesures le gouvernement a-t-il prises pour assurer au Canada la provision de charbon qui lui est nécessaire?

(3) Si le gouvernement n'a encore pris aucunes mesures en ce sens, se propose-t-il de le faire bientôt?

No 3.

Par l'honorable M. Domville:

6 novembre—Existe-t-il dans les archives d'aucun département du gouvernement quelque document indiquant que le gouvernement des Etats-Unis ait jamais refusé de permettre que le gouvernement du Canada possède des constructions, des chemins de fer ou d'autres travaux publics dans un endroit tombant sous la juridiction des Etats-Unis?

(2) Dans l'affirmative, à quelles occasions et à quelles dates ces refus ont-ils été consignés?

(3) Si lesdits documents existent, rapport peut-il en être fait au Sénat sans retard et copie des documents peut-elle être déposée sur la Table du Sénat?

MOTION.

Pour vendredi, 7 novembre 1919.

No 1.

Par l'honorable M. Lynch-Staunton:

5 novembre—Que, lorsque le Sénat se formera en comité général pour étudier le bill (33) intitulé: "Loi concernant l'acquisition du réseau du Grand-Tronc de chemin de fer par Sa Majesté", il proposera d'ajouter ce qui suit à la fin de l'article 6:—

"Toutefois, si la valeur déterminée des actions de priorité et des actions ordinaires excède au total £9,960,250, les nouvelles actions garantis dont l'émission se fera tel que ci-dessus prescrit ne devront pas excéder la valeur nominale de £9,960,250; et les arbitres ne devront pas augmenter le montant de leur sentence adjudicative à raison du fait que les nouvelles actions garanties porteront quatre pour cent d'intérêt, mais ils devront considérer ces nouvelles actions garanties comme équivalant à autant de monnaie d'or."

ORDRE DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues, A. qu'il l'était en anglais, F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour vendredi, 7 novembre 1919.

No 1.

6 novembre—Etude en comité général du bill (33) intitulé: "Loi concernant l'acquisition du réseau du Grand-Tronc de chemin de fer par Sa Majesté".—(L'honorable Sir James Lougheed).

No 2.

4 novembre—Troisième lecture du bill (18) intitulé: "Loi modifiant la Loi du Service civil, 1918", tel qu'amendé.—(L'honorable Sir James Lougheed).

OTTAWA: Imprimé par J. DE L. TACHÉ, Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1919

No 30.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

v **Vendredi, 7 novembre 1919.****PREMIÈRE SÉANCE DISTINCTE.**

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Farrell,	McMeans,	Sharpe,
Béique,	Fisher,	McSweeney,	Shatford,
Beith,	Forget,	Michener,	Smith,
Belcourt,	Foster,	Milne,	Tanzer,
Bennett,	Fowler,	Montplaisir,	Taylor,
Blain,	Girroit,	Mulholland,	Thibaudeau,
Blondin,	Godbout,	Murphy,	Thompson,
Bostock,	Gordon,	Nicholls,	Thorne,
Boyer,	Harmer,	Planta,	Todd,
Bradbury,	King,	Poirier,	Turriff,
Casgrain,	Laird,	Pope,	Watson,
Choquette,	Lavergne,	Power,	Webster,
Crosby,	Legris,	Pringle,	White
Curry,	L'Espérance,	Prowse,	(Inkerman),
Dandurand,	Lougheed	Ratz,	White
Daniel,	(Sir James),	Robertson,	(Pembroke),
David,	Lynch-Staunton,	Roche,	Willoughby,
Dennis,	McCall,	Ross	Wilson,
Dessaulles,	McHugh,	(Middleton),	Yeo.
Donnelly,	McLennan,	Schaffner,	

Onze heures de l'avant-midi

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier le bill (33) intitulé: "Loi concernant l'acquisition du réseau du Grand-Tronc de chemin de fer par Sa Majesté".

(En comité.)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Blain fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill, y a fait quelque progrès et l'a chargé de demander la permission de siéger de nouveau.

Ordonné que ledit bill soit placé sur l'ordre du jour pour être pris de nouveau en considération en comité général à la prochaine séance distincte du Sénat.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Son Altesse Royale le Prince de Galles étant arrivé, il est conduit au dais, escorté par Son Honneur le Président, l'honorable Sir James Lougheed et l'honorable M. Bostock.

Son Honneur le Président, sur le désir de Son Altesse Royale, lui présente chacun des honorables sénateurs présents et puis Son Altesse adresse la parole.

Il plaît à Son Altesse Royale le Prince de Galles de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

Le Sénat s'ajourne.

SECONDE SÉANCE DISTINCTE.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Fisher,	McSweeney,	Sharpe,
Béique,	Forget,	Michener,	Shatford,
Beith,	Foster,	Milne,	Smith,
Belcourt,	Fowler,	Mitchell,	Tanner,
Bennett,	Girroit,	Montplaisir,	Taylor,
Blain,	Godbout,	Mulholland,	Tessier,
Blondin,	Gordon,	Murphy,	Thibaudeau,
Bostock,	Harmer,	Nicholls,	Thompson,
Boyer,	King,	Planta,	Thorne,
Bradbury,	Laird,	Poirier,	Todd,
Casgrain,	Lavergne,	Pope,	Turriff,
Cloran,	Legris,	Power,	Watson,
Crosby,	L'Espérance,	Pringle,	Webster,
Curry,	Lougheed	Proudfoot,	White
Dandurand,	(Sir James),	Prowse,	(Inkerman),
Daniel,	Lynch-Staunton,	Ratz,	White
David,	Macdonell,	Robertson,	(Pembroke),
Dennis,	McCall,	Roche,	Willoughby,
Dessaulles,	McHugh,	Ross	Wilson,
Donnelly,	McLennan,	(Middleton),	Yeo.
Farrell,	McMeans,	Schaffner,	

Son Honneur le Président informe le Sénat que le greffier du Sénat a reçu un certificat de l'honorable Secrétaire d'Etat du Canada, pour faire connaître que l'honorable William Proudfoot a été appelé au Sénat.

CANADA.

DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT,

OTTAWA, 6 novembre 1919.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'appeler au Sénat du Canada, par Lettres Patentes, sous le Grand Sceau, portant la date le sixième jour de novembre, A.D., mil neuf cent dix-neuf (1919), William Proudfoot, de la ville de Goderich, dans la province d'Ontario, comme membre du Sénat et un sénateur pour la province d'Ontario.

[L.S.]

M. BURRELL,
Secrétaire d'Etat.

Son Honneur le Président a informé le Sénat qu'il y avait un sénateur qui se présentait pour être introduit.

L'honorable William Proudfoot est introduit entre l'honorable Sir James Lougheed et l'honorable M. Blain, et il présente le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Ledit bref est lu par le greffier comme suit :—

CANADA.

DEVONSHIRE

[L.S.]

GEORGE V, *par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A notre fidèle et bien-aimé William Proudfoot, de la ville de Goderich, dans Notre Province d'Ontario de Notre Puissance du Canada, écuyer, un des conseillers en loi de Sa Majesté pour ladite province.

SALUT :—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposé en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dit Dominion et Nous vous commandans, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques vous soyiez et comparassiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dit Dominion, en tous les temps et tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN : Notre très fidèle et très aimé cousin et conseiller, Victor Christian William, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier de Notre très noble Ordre de la Jarretière; membre de Notre très honorable Conseil Privé; chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce sixième jour de novembre, en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent dix-neuf et de Notre Règne la dixième.

Par ordre,

MARTIN BURRELL,

Secrétaire d'Etat.

Ordonné que le dit bref soit inscrit au journal.

L'honorable M. Proudfoot s'est approché de la Table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant le greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège comme membre du Sénat.

L'honorable Président a informé le Sénat que l'honorable M. Proudfoot a fait et signé la déclaration de qualification prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, en présence du greffier du Sénat, un des commissaires nommés à cet effet.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme de nouveau en comité général pour étudier le bill (33) intitulé : "Loi concernant l'acquisition du réseau du Grand-Tronc de chemin de fer par Sa Majesté".

(En comité.)

Le titre est lu et l'étude en est remise à plus tard.

Le préambule est lu et l'étude en est remise à plus tard.

Les articles 1 à 5, tous deux y compris, sont lus et adoptés.

L'article 6 est lu et modifié comme suit:—

Page 3, ligne 21.—Ajouter à la clause 6, après le mot "Canada" "La valeur, s'il en est, ainsi déterminée ne doit pas excéder un montant dont le dividende annuel de quatre pour cent par année sur la valeur nominale globale des actions garanties actuelles et des nouvelles actions garanties, mises ensemble, dépasserait \$5,000,000. La fixation de cette limite ne doit pas être considérée, par les arbitres, comme une reconnaissance ou une indication que la valeur à déterminer doit être représentée par le montant ainsi fixé ou par tout autre montant".

Il est proposé en amendement à cette modification de retrancher tous les mots qui suivent "déterminée" pour y substituer ce qui suit: "doit en tout cas se limiter à un montant sur lequel le dividende annuel de quatre pour cent par année ne dépassera pas \$4,372,262, moyenne du dividende payé par le Grand-Tronc durant les dix années antérieures à 1914. Cependant si les arbitres estiment que les réserves en espèces des compagnies filiales du Grand-Tronc, telles que ces réserves sont dites existantes durant ladite période, pourront effectivement servir au paiement des dividendes et ne sont pas engagées par les responsabilités non libérées d'autres compagnies filiales, la limite susmentionnée peut être élevée par les arbitres à un montant n'excédant pas \$5,000,000".

Ce sous-amendement est mis aux voix et rejeté.

Il est alors proposé de modifier de nouveau ledit article 6 comme suit:—

Page 3, ligne 8.—Après le mot "ont" insérer "premièrement des actions garanties à 4 pour cent, et secondement".

Page 3, ligne 13.—Après le mot "déterminée" insérer "séparément".

Page 3, ligne 23.—A la suite du mot "porteurs" insérer: "des actions garanties à 4 pour cent jusqu'à concurrence de leur valeur déterminée tel que ci-dessus prescrit sur transfert ou attribution au gouvernement de ces actions garanties, et aux porteurs". Et à la suite du mot "gouvernement", à la ligne 25, insérer "jusqu'à concurrence de leur valeur déterminée tel que ci-dessus prescrit".

Ces amendements sont mis aux voix et rejetés.

Ledit article 6 est adopté tel qu'amendé.

7 heures 30 p.m.

Les articles 7 à 11, tous deux y compris, sont lus et adoptés.

Il est proposé d'ajouter ce qui suit comme article 12:—

"Pour les fins de l'évaluation à laquelle pourvoit la présente loi, aucune de ces dispositions ne doit être interprétée comme supprimant ou affectant les obligations contractées par le Grand-Tronc comme garant ou à d'autre titre répondant de la dette de la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique ou des embranchements du Grand-Tronc-Pacifique, non plus que les réclamations du gouvernement du Dominion du Canada contre l'un ou l'autre des compagnies susmentionnées ou contre une compagnie faisant partie du réseau ferroviaire du Grand-Tronc".

Cette proposition est mise aux voix et adoptée.

Le préambule est adopté après avoir été lu de nouveau.

Le titre est adopté après avoir été lu de nouveau.

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Blain fait rapport, de la part dudit comité, qu'il avait examiné ledit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat avec divers amendements.

Lesdits amendements sont lus par le greffier.

Lesdits amendements sont adoptés.

Ledit bill, tel qu'amendé, est alors lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill, tel qu'amendé, sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (18) intitulé: "Loi modifiant la Loi du Service civil, tel qu'amendé, étant lu, il est

Ordonné qu'il soit remis à la seconde séance du Sénat demain.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Samedi, 8 novembre 1919.

Présentation des requêtes.	Lecture des requêtes.
Rapports des comités.	Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS.

Pour samedi, 8 novembre 1919.

No 1.

Par l'honorable M. Casgrain :

4 novembre—Qu'il demandera :—

1. Le gouvernement a-t-il connaissance de l'arrivée au Canada des paquebots ci-après mentionnés et portant chacun un nombre considérable de passagers d'entrepont :—

Grampian, 24 octobre 1919, avec 708 passagers d'entrepont;

Metagama, 24 octobre 1919, avec 962 passagers d'entrepont;

Melita, 24 octobre 1919, avec 1,211 passagers d'entrepont;

Mégantic, 28 octobre 1919, avec 978 passagers d'entrepont;

Empress of France, 28 octobre 1919, avec 939 passagers d'entrepont.

2. Combien de ces passagers d'entrepont sont de nouveaux immigrants?

3. Est-ce la politique du gouvernement d'encourager l'immigration au Canada à l'époque actuelle?

4. Le gouvernement désire-t-il enrayer l'immigration—comme les Etats-Unis d'Amérique—jusqu'à ce que l'état de l'industrie redevienne normal?

No 2.

Par l'honorable M. Béique :

5 novembre—(1) Le gouvernement a-t-il jamais expressément ou implicitement relevé la Compagnie du Grand-Tronc-Pacifique de ses obligations de mettre en exploitation le transcontinental sous le régime de l'affermage? Dans l'affirmative, comment et à quelle date le gouvernement a-t-il donné ce consentement?

(2) Par qui le Grand-Tronc-Pacifique a-t-il été construit: noms des entrepreneurs, noms des directeurs de chaque compagnie qui a agi à titre d'entrepreneur, et montant du contrat dans chaque cas?

No 3.

Par l'honorable M. Taylor :

5 novembre—1. Quel est le nom de chacun des membres du personnel de la compagnie Arthur Young qui ont été, ou qui sont actuellement à l'emploi, à quelque titre que ce soit, du gouvernement ou de la Commission du Service civil?

2. Que représentent les "certains honoraires" attribués aux membres dudit personnel pour le travail qu'ils accomplissent ici? Si ces honoraires sont établis sur un tarif journalier, quel est le salaire par jour de chacun des membres dudit personnel?

3. D'après les termes de leur engagement, de combien d'heures se compose la journée de travail pour les membres dudit personnel?

4. Pour combien d'heures de travail supplémentaire, au taux de \$3 par heure, cette compagnie a-t-elle présenté des comptes?

5. A la date du 31 octobre 1919, quel était le coût total de l'entreprise confiée à cette compagnie? Quelle est l'évaluation du montant qui lui sera encore payé?

No 4.

Par l'honorable M. Legris :

6 novembre—1. A présent que la classification américaine du Service civil canadien est terminée, qu'elle a été publiée telle que révisée et qu'elle est soumise à l'adoption du Parlement, quel est ce "travail de classification" auquel les experts de la compagnie Arthur Young restent encore occupés, d'après la réponse donnée par l'ho-leader de cette Chambre à la date du 4 novembre?

2. La Commission canadienne du Service civil, ou les sous-ministres de dé-p-tements ne sont-ils pas capables d'appliquer eux-mêmes aux employés de chaque départe-ment la classification américaine qui est maintenant complétée?

3. Quel est ce "tribunal d'appel" dont il est question à la réponse No 5 :

(a) Ce tribunal d'appel a-t-il été établi par le Gouverneur en conseil, par la Commission du Service civil ou par la compagnie Arthur Young?

(b) Quels sont les objets, les fonctions et les pouvoirs de ce tribunal?

(c) Ce tribunal d'appel est-il indépendant de la Commission du Service civil?

(d) Quels sont les membres de ce tribunal d'appel, et quel en est le pré-sident?

(e) Quand ce tribunal d'appel a-t-il siégé pour la dernière fois?

(f) Les experts américains de la compagnie Arthur Young ou les commis-saires du Service civil sont-ils membres de ce tribunal d'appel, ou prennent-ils part aux discussions ou aux délibérations pour ou contre les réclamations sou-mises à ce tribunal?

(g) Ce tribunal d'appel a-t-il le pouvoir d'accueillir toute réclamation contre un classement incorrect, de juger les réclamations et d'y faire droit?

(h) Les fonctionnaires que la classification place dans un rang inférieur ont-ils le droit de s'adresser directement à ce tribunal d'appel? Dans l'affirma-tive, ont-ils été officiellement informés qu'ils possèdent ce droit?

(i) La Commission du Service civil est-elle tenue de quelque manière à se conformer aux recommandations du tribunal d'appel? Si non, quel appel effectif les employés civils possèdent-ils contre les décisions de la Commission du Ser-vice civil?

(j) En fait, combien la Commission du Service civil a-t-elle reçu de récla-mations des employés civils contre leur classification? Combien de ces réclama-tions ont été référées au tribunal d'appel? A combien de recommandations du tribunal d'appel la Commission du Service civil s'est-elle conformée?

(k) Quel est le coût de ce tribunal d'appel?

4. Quelle est l'évaluation des comptes à payer aux experts de la compagnie Arthur Young, en comprenant le coût des impressions, de la papeterie, de la location et de l'entretien de bureaux, de l'aide de toute espèce, des salaires, honoraires et charges pour travail supplémentaire, et en comprenant aussi les comptes non encore soldés?

No 5.

Par l'honorable M. Domville :

6 novembre—(1) Le gouvernement a-t-il des renseignements quant à la possibilité et à la probabilité de l'arrêt à brève échéance de l'exportation de charbon des États-Unis au Canada?

(2) Dans l'affirmative, quelles mesures le gouvernement a-t-il prises pour assurer au Canada la provision de charbon qui lui est nécessaire?

(3) Si le gouvernement n'a encore pris aucunes mesures en ce sens, se propose-t-il de le faire bientôt?

No 6.

Par l'honorable M. Domville:

6 novembre—Existe-t-il dans les archives d'aucun département du gouvernement quelque document indiquant que le gouvernement des Etats-Unis ait jamais refusé de permettre que le gouvernement du Canada possède des constructions, des chemins de fer ou d'autres travaux publics dans un endroit tombant sous la juridiction des Etats-

(2) Dans l'affirmative, à quelles occasions et à quelles dates ces refus ont-ils été consignés?

(3) Si lesdits documents existent, rapport peut-il en être fait au Sénat sans retard et copie des documents peut-elle être déposée sur la Table du Sénat?

Pour lundi, 10 novembre 1919.

No 1.

Par l'honorable M. Legris:

7 novembre—1. Le très honorable juge Duff a-t-il assisté à la dernière réunion du comité judiciaire du Conseil privé?

2. Dans l'affirmative, à l'invitation ou à la demande de qui?

3. Le gouvernement du Canada a-t-il affecté et payé quelque montant au très honorable juge Duff pour couvrir ses frais de voyage à cette occasion?

4. Dans l'affirmative, quel est ce montant; comment et quand a-t-il été voté et payé?

5. Y a-t-il eu, au sujet de cette assistance au Conseil privé, échange de correspondance entre le gouvernement du Canada et le gouvernement impérial, ou avec le très honorable lord chancelier ou avec quelque autre membre ou fonctionnaire dudit comité judiciaire, ou avec le ministre de la Justice ou quelque fonctionnaire du ministère de la Justice?

6. Dans l'affirmative, de quelle nature et de quelle étendue fut cette correspondance?

7. Quels sont les arrangements, ententes ou conventions, entre le gouvernement du Canada et le gouvernement impérial ou le comité judiciaire du Conseil privé relativement à l'assistance du juge en chef de la cour Suprême du Canada au comité judiciaire du Conseil privé en qualité de membre de ce comité judiciaire?

8. Le choix de monsieur le juge Duff en l'espèce n'était-il pas contraire à ces arrangements, ententes ou conventions, de même qu'à la pratique constamment suivie?

9. Pourquoi le gouvernement du Canada a-t-il choisi monsieur le juge Duff et affecté la somme nécessaire à ses frais de voyage, de préférence au juge en chef de la cour Suprême du Canada?

10. A quelle date, pourquoi et de quelle façon les conventions, ententes ou arrangements susdits ont-ils été modifiés de manière à permettre à monsieur le juge Duff d'assister au comité judiciaire du Conseil privé en qualité de membre de ce comité, au lieu et place du juge en chef du Canada?

ORDRE DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues
A. qu'il l'était en anglais, F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

Pour samedi, 8 novembre 1919.

No 1.

7 novembre—Troisième lecture du bill (18) intitulé: "Loi modifiant la Loi du Service civil, 1918", tel qu'amendé.—(L'honorable Sir James Lougheed).

OTTAWA: Imprimé par J. DE L. TACHÉ, Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1919

No 31.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Samedi, 8 novembre 1919.**PREMIÈRE SÉANCE DISTINCTE.**

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Barnard,	Farrell,	Planta,	Tessier,
Béique,	Fisher,	Pope,	Thibaudeau,
Beith,	Foster,	Power,	Thompson,
Belcourt,	King,	Pringle,	Thorne,
Blain,	Laird,	Proudfoot,	Todd,
Blondin,	Legris,	Ratz,	Turriff,
Bostock,	Lougheed	Roche,	Watson,
Boyer,	(Sir James),	Ross	Webster,
Bradbury,	Macdonell,	(Middleton),	White
Casgrain,	McHugh,	Schaffner,	(Inkerman),
Curry,	McLennan,	Sharpe,	White
Dandurand,	McMeans,	Shatford,	(Pembroke),
Daniel,	McSweeney,	Smith,	Willoughby,
David,	Milne,	Tanner,	Wilson,
Dennis,	Mulholland,	Taylor,	Yeo.
Dessaulles,	Murphy,		

Onze heures de l'avant-midi.

PRIÈRES.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (10) intitulé: "Loi modifiant la Loi du ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première et la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour être étudié en comité général à la prochaine séance du Sénat aujourd'hui.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (31) intitulé: "Loi modifiant la Loi du Service civil, 1918, relativement aux traitements de certains directeurs et directeurs adjoints de la poste", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première et la deuxième fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa troisième lecture à la prochaine séance du Sénat aujourd'hui.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (38) intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'Immigration", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première et la deuxième fois.

Sur motion, il est

Ordonné que ledit bill soit étudié en comité général présentement.

Le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier ledit bill.

(En comité.)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Bradbury fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans y apporter d'amendement.

Avec la permission du Sénat;

Sur motion de l'honorable M. Belcourt, il est

Résolu, qu'un comité composé de l'honorable Sir James Lougheed et des honorables messieurs Bostock, Ross (Middleton), et Belcourt soit institué pour s'entendre avec les honorables membres de la Chambre des Communes afin de voir à ce que tous les bills qui modifieront les lois du Parlement contiennent dans le texte anglais et dans le texte français lors de leur première lecture le texte de l'article ou des articles qui seront modifiés imprimés en entier en caractères italiques.

Ordonné qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes.

Le Sénat s'ajourne.

SECONDE SÉANCE DISTINCTE.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Béique,	Fowler,	Poirier,	Tessier,
Beith,	Girroir,	Pope,	Thompson,
Blain,	King,	Power,	Thorne,
Blondin,	Laird,	Pringle,	Todd,
Bostock,	Lougheed	Proudfoot,	Turriff,
Boyer,	(Sir James),	Ratz,	Watson,
Bradbury,	Macdonell,	Roche,	Webster,
Cloran,	McHugh,	Ross	White
Crosby,	McMeans,	(Middleton),	(Inkerman),
Dandurand,	McSweeney,	Schaffner,	White
Daniel,	Milne,	Sharpe,	(Pembroke),
Dessaulles,	Mitchell,	Shatford,	Willoughby,
Farrell,	Mulholland,	Tanner,	Wilson,
Fisher,	Murphy,	Taylor,	Yeo.
Foster,	Planta,		

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (25) intitulé: "Loi concernant les brevets d'invention", et pour informer le Sénat que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (33) intitulé: "Loi concernant l'acquisition du réseau du Grand-Tronc de chemin de fer par Sa Majesté", et pour informer le Sénat que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (34) intitulé: "Loi portant modification de la Loi de l'opium et des drogues", et pour informer le Sénat qu'elle a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill sans y apporter d'amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme de nouveau en comité général pour étudier le bill (10) intitulé: "Loi modifiant la Loi du ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile".

(En comité.)

Le titre est lu et l'étude en est remise à plus tard.

Le préambule est lu et l'étude en est remise à plus tard.

Le premier article est lu et modifié, comme suit:—

Page 1, ligne 33.—Ajouter à la fin de l'alinéa *b* du paragraphe 2 du nouvel article 5 ce qui suit:—

"Toutefois, les règles et règlements susdits doivent renfermer les dispositions voulues pour faire certifier successivement, ainsi qu'il est requis, ces nominations par la Commission du Service civil".

Page 2, ligne 39.—A l'alinéa *h* du paragraphe 2 substituer ce qui suit:—

“ L'imposition de peines n'excédant en aucun cas une amende de deux cents dollars ou un emprisonnement de trois mois au maximum pouvant être mises à exécution après déclaration sommaire de culpabilité pour contravention à une prescription de semblable règlement ”.

Page 2, ligne 41.—Insérer ce qui suit comme alinéa *i*:—

(*i*) Tous règlements établis sous l'empire de la présente loi et approuvés par le gouverneur en conseil doivent être déposés devant le Parlement, si le Parlement est à tenir une session, dans les quinze jours qui suivent leur établissement, ou, si le Parlement est prorogé, dans les quinze jours qui suivent l'ouverture de la session ”.

La question de concours étant posée sur lesdits amendements, elle est adoptée.

Le préambule est lu de nouveau et adopté.

Le titre est lu de nouveau et adopté.

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Bradbury fait rapport, de la part dudit comité, qu'il avait examiné ledit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport au Sénat avec divers amendements.

Lesdits amendements sont lus par le greffier.

Lesdits amendements sont adoptés.

Ledit bill, tel qu'amendé, est alors lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill, tel qu'amendé, sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (31) intitulé: “ Loi modifiant la Loi du Service civil, 1918, relativement aux traitements de certains directeurs et directeurs adjoints de la poste ”, est lu la deuxième fois.

Sur motion, il est

Ordonné que ledit bill soit étudié en comité général présentement.

Le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier ledit bill.

(*En comité.*)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Ross (Middleton) fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans y apporter d'amendement.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (18) intitulé: “ Loi modifiant la Loi du Service civil, 1918 ”, tel que modifié, étant lu;

Sur motion de l'honorable Sir James Lougheed, il est

Ordonné que ledit bill, tel qu'amendé, ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit étudié en comité général présentement.

Le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général relativement audit bill, tel que modifié.

(*En comité.*)

L'article 8 est pris en considération et modifié comme suit:—

Page 4, ligne 35.—Ajouter ce qui suit à la clause 38A:—

“et nulle disposition de la présente loi n'affectera les pouvoirs du Gouverneur en conseil relatifs à la nomination d'un commissaire ou d'un autre membre d'une commission royale ou autre commission, ou d'un conseil, non plus que les pouvoirs du Gouverneur en conseil relatifs à la nomination d'un sous-ministre.”

Cet amendement est adopté.

Il est proposé de modifier la clause 45 comme suit:—

Page 6, ligne 30.—A la suite du mot “mérite” insérer “sur la recommandation du sous-ministre et”.

Cet amendement est mis aux voix et les membres se partagent 16 contre 16.

L'amendement est en conséquence rejeté.

Ledit article 8 est alors adopté tel qu'amendé.

L'article 13 est repris en considération et modifié comme suit:—

Page 9, ligne 7.—Ajouter ce qui suit à l'article 13:—

“Toutefois, toute personne qui a été ou qui est nommée ou promue à une position dans le Service civil postérieurement au premier jour d'avril mil neuf cent dix-neuf, doit, à compter de cette nomination ou promotion, être payée conformément aux dispositions de ladite classification et de tout amendement apporté à cette classification en vertu des dispositions de la présente loi”.

Ledit article est adopté tel qu'amendé.

Il est proposé d'ajouter ce qui suit comme paragraphe 2 du nouvel article 38:—

“(2) Dans le cas d'un examen ayant un caractère technique, la Commission doit conférer avec le chef du département ou de la division concernée et préparer de concert avec lui un sujet spécial d'examen; elle doit également le consulter lorsqu'il s'agit de faire une nomination concernant son département ou sa division”.

Du consentement du comité général cet amendement est retiré.

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Blain, de la part dudit comité, fait rapport qu'il a pris ledit bill en considération et l'a chargé d'en faire rapport avec de nouveaux amendements.

Lesdits amendements sont alors lus par le greffier.

Lesdits amendements sont alors adoptés.

Ledit bill, tel qu'amendé, est alors lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill, tel qu'amendé, sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (43) intitulé: “Loi concernant une certaine convention entre Sa Majesté et le Président de la République française, en date du dix-neuvième jour de septembre 1907, et une convention supplémentaire à cette convention, et la Loi de la convention avec la France, 1908”, auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première et la seconde fois.

Sur motion, il est

Ordonné que ledit bill soit étudié en comité général présentement.

Le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier ledit bill.

(*En comité.*)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Daniel fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (42) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Marine marchande au Canada (Pilotage)", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première et la deuxième fois.

Sur motion, il est

Ordonné que ledit bill soit étudié en comité général présentement.

Le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier ledit bill.

(En comité.)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Crosby fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans y apporter d'amendement.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Lundi, 10 novembre 1919.

Présentation des requêtes.
Rapports des comités.

Lecture des requêtes.
Avis de questions, d'interpellations
et de motions.

INTERPELLATIONS.

Pour lundi, 10 novembre 1919.

No 1.

Par l'honorable M. Béïque:

5 novembre—(1) Le gouvernement a-t-il jamais expressément ou implicitement relevé la Compagnie du Grand-Tronc-Pacifique de ses obligations de mettre en exploitation le transcontinental sous le régime de l'affermage? Dans l'affirmative, comment et à quelle date le gouvernement a-t-il donné ce consentement?

(2) Par qui le Grand-Tronc-Pacifique a-t-il été construit: noms des entrepreneurs, noms des directeurs de chaque compagnie qui a agi à titre d'entrepreneur, et montant du contrat dans chaque cas?

No 2.

Par l'honorable M. Taylor:

5 novembre—1. Quel est le nom de chacun des membres du personnel de la compagnie Arthur Young qui ont été, ou qui sont actuellement à l'emploi, à quelque titre que ce soit, du gouvernement ou de la Commission du Service civil?

2. Que représentent les "certains honoraires" attribués aux membres dudit personnel pour le travail qu'ils accomplissent ici? Si ces honoraires sont établis sur un tarif journalier, quel est le salaire par jour de chacun des membres dudit personnel?

3. D'après les termes de leur engagement, de combien d'heures se compose la journée de travail pour les membres dudit personnel?

4. Pour combien d'heures de travail supplémentaire, au taux de \$3 par heure, cette compagnie a-t-elle présenté des comptes?

5. A la date du 31 octobre 1919, quel était le coût total de l'entreprise confiée à cette compagnie? Quelle est l'évaluation du montant qui lui sera encore payé?

No 3.

Par l'honorable M. Legris:

6 novembre—1. A présent que la classification américaine du Service civil canadien est terminée, qu'elle a été publiée telle que révisée et qu'elle est soumise à l'adoption du Parlement, quel est ce "travail de classification" auquel les experts de la compagnie Arthur Young restent encore occupés, d'après la réponse donnée par l'honorable leader de cette Chambre à la date du 4 novembre?

2. La Commission canadienne du Service civil, ou les sous-ministres de départements ne sont-ils pas capables d'appliquer eux-mêmes aux employés de chaque département la classification américaine qui est maintenant complétée?

3. Quel est ce "tribunal d'appel" dont il est question à la réponse No 5:

(a) Ce tribunal d'appel a-t-il été établi par le Gouverneur en conseil, par la Commission du Service civil ou par la compagnie Arthur Young?

- (b) Quels sont les objets, les fonctions et les pouvoirs de ce tribunal?
- (c) Ce tribunal d'appel est-il indépendant de la Commission du Service civil?
- (d) Quels sont les membres de ce tribunal d'appel, et quel en est le président?
- (e) Quand ce tribunal d'appel a-t-il siégé pour la dernière fois?
- (f) Les experts américains de la compagnie Arthur Young ou les commissaires du Service civil sont-ils membres de ce tribunal d'appel, ou prennent-ils part aux discussions ou aux délibérations pour ou contre les réclamations soumises à ce tribunal?
- (g) Ce tribunal d'appel a-t-il le pouvoir d'accueillir toute réclamation contre un classement incorrect, de juger les réclamations et d'y faire droit?
- (h) Les fonctionnaires que la classification place dans un rang inférieur ont-ils le droit de s'adresser directement à ce tribunal d'appel? Dans l'affirmative, ont-ils été officiellement informés qu'ils possèdent ce droit?
- (i) La Commission du Service civil est-elle tenue de quelque manière à se conformer aux recommandations du tribunal d'appel? Si non, quel appel effectif les employés civils possèdent-ils contre les décisions de la Commission du Service civil?
- (j) En fait, combien la Commission du Service civil a-t-elle reçu de réclamations des employés civils contre leur classification? Combien de ces réclamations ont été référées au tribunal d'appel? A combien de recommandations du tribunal d'appel la Commission du Service civil s'est-elle conformée?
- (k) Quel est le coût de ce tribunal d'appel?

4. Quelle est l'évaluation des comptes à payer aux experts de la compagnie Arthur Young, en comprenant le coût des impressions, de la papeterie, de la location et de l'entretien de bureaux, de l'aide de toute espèce, des salaires, honoraires et charges pour travail supplémentaire, et en comprenant aussi les comptes non encore soldés?

No 4.

Par l'honorable M. Domville:

4 novembre—(1) Le gouvernement a-t-il des renseignements quant à la possibilité et à la probabilité de l'arrêt à brève échéance de l'exportation de charbon des Etats-Unis au Canada?

(2) Dans l'affirmative, quelles mesures le gouvernement a-t-il prises pour assurer au Canada la provision de charbon qui lui est nécessaire?

(3) Si le gouvernement n'a encore pris aucunes mesures en ce sens, se propose-t-il de le faire bientôt?

No 5.

Par l'honorable M. Domville:

6 novembre—Existe-t-il dans les archives d'aucun département du gouvernement quelque document indiquant que le gouvernement des Etats-Unis ait jamais refusé de permettre que le gouvernement du Canada possède des constructions, des chemins de fer ou d'autres travaux publics dans un endroit tombant sous la juridiction des Etats-Unis?

(2) Dans l'affirmative, à quelles occasions et à quelles dates ces refus ont-ils été consignés?

(3) Si lesdits documents existent, rapport peut-il en être fait au Sénat sans retard et copie des documents peut-elle être déposée sur la Table du Sénat?

Pour lundi, 10 novembre 1919.

No 1.

Par l'honorable M. Legris :

- 7 novembre—1. Le très honorable juge Duff a-t-il assisté à la dernière réunion du comité judiciaire du Conseil privé?
2. Dans l'affirmative, à l'invitation ou à la demande de qui?
3. Le gouvernement du Canada a-t-il affecté et payé quelque montant au très honorable juge Duff pour couvrir ses frais de voyage à cette occasion?
4. Dans l'affirmative, quel est ce montant; comment et quand a-t-il été voté et payé?
5. Y a-t-il eu, au sujet de cette assistance au Conseil privé, échange de correspondance entre le gouvernement du Canada et le gouvernement impérial, ou avec le très honorable lord chancelier ou avec quelque autre membre ou fonctionnaire dudit comité judiciaire, ou avec le ministre de la Justice ou quelque fonctionnaire du ministère de la Justice?
6. Dans l'affirmative, de quelle nature et de quelle étendue fut cette correspondance?
7. Quels sont les arrangements, ententes ou conventions, entre le gouvernement du Canada et le gouvernement impérial ou le comité judiciaire du Conseil privé relativement à l'assistance du juge en chef de la cour Suprême du Canada au comité judiciaire du Conseil privé en qualité de membre de ce comité judiciaire?
8. Le choix de monsieur le juge Duff en l'espèce n'était-il pas contraire à ces arrangements, ententes ou conventions, de même qu'à la pratique constamment suivie?
9. Pourquoi le gouvernement du Canada a-t-il choisi monsieur le juge Duff et affecté la somme nécessaire à ses frais de voyage, de préférence au juge en chef de la cour Suprême du Canada?
10. A quelle date, pourquoi et de quelle façon les conventions, ententes ou arrangements susdits ont-ils été modifiés de manière à permettre à monsieur le juge Duff d'assister au comité judiciaire du Conseil privé en qualité de membre de ce comité, au lieu et place du juge en chef du Canada?

ORDRE DU JOUR

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues;
A. qu'il l'était en anglais, F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

OTTAWA: Imprimé par J. DE L. TACHÉ, Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1919.

65

No 32.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA

Lundi, 10 novembre 1919.**PREMIÈRE SÉANCE DISTINCTE.**

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDUC, Président.

Les honorables messieurs

Beith,
Blain,
Bostock,
Bradbury,
Cloran,
Dennis,
Dessaulles,
Farrell,
Fisher,
Forget,
Foster,

Girroir,
Gordon,
Harmer,
King,
Lougheed
(Sir James),
Macdonell,
McHugh,
McSweeney,
Milne,
Murphy,

Power,
Pringle,
Proudfoot,
Prowse,
Ratz,
Roche,
Ross
(Middleton),
Sharpe,
Tanner,

Thompson,
Todd,
Turriff,
Watson,
Webster,
White
(Inkerman),
White
(Pembroke),
Yeo,

Onze heures de l'avant-midi.

PRIÈRES.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (18) intitulé: "Loi modifiant la Loi du Service civil, 1918", et pour informer le Sénat que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (7) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Falsifications (concernant le gros son et le petit son ou les recoupes)", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première et la deuxième fois.

Sur motion, il est

Ordonné que ledit bill soit étudié en comité général présentement.

Le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier ledit bill.

(En comité.)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et L'honorable M. Thompson fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (36) intitulé: "Loi modifiant la loi des impressions et de la papeterie publiques", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première et la seconde fois.

Sur motion, il est

Ordonné que ledit bill soit étudié en comité général présentement.

Le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier ledit bill.

(En comité.)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et L'honorable M. Thompson fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (9) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Chambre des Communes", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première et la deuxième fois.

Sur motion, il est

Ordonné que ledit bill soit étudié en comité général présentement.

Le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier ledit bill.

(*En comité.*)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et
L'honorable M. Gordon fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit
bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.
Ledit bill est alors lu la troisième fois.
La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.
Elle est résolue dans l'affirmative.
Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette
Chambre que le Sénat a passé ce bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (26) intitulé: "Loi modifiant la Loi de tempérance du Canada", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et
L'honorable sir James Lougheed propose
Que ledit bill soit lu la deuxième fois maintenant.
L'honorable M. Ross (Middleton), propose en amendement:
Que les mots "né" et "pas" soient insérés l'un avant et l'autre après le mot
"soit" et que les mots suivants soient ajoutés à la fin de la motion: "mais que la prise
en considération dudit bill soit remise à la prochaine session du Parlement."

Sur motion de l'honorable M. Macdonell
Le débat est ajourné à la prochaine séance du Sénat.

Son Honneur le Président a informé le Sénat qu'il avait reçu la communication
suivante du secrétaire de Son Excellence le Gouverneur général:—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 10 novembre 1919.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur
général se rendra à la salle du Sénat le lundi, 10 novembre, à quatre heures et demie
de l'après-midi, pour proroger la session du Parlement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JAMES F. CROWDY,

Pour le secrétaire du Gouverneur général.

A Son Honneur
Le Président du Sénat.

Sur motion, il est
Ordonné que lorsque le Sénat s'ajournera, il reste ajourné à deux heures.

Le Sénat s'ajourne.

SECONDE SÉANCE DISTINCTE.

Les membres présents sont

L'honorable JOSEPH BOLDOC, Président.

Les honorables messieurs

Beith,	Gordon,	Murphy,	Tanner,
Belcourt,	Harmer,	Power,	Thompson,
Blain,	King,	Pringle,	Turriff,
Bostock,	Laird,	Proudfoot,	Watson,
Bradbury,	Lougheed	Prowse,	Webster,
Cloran,	(Sir James),	Ratz,	White
Dennis,	Macdonell,	Roche,	(Inkerman),
Dessaulles,	McHugh,	Ross	White
Farrell,	McSweeney,	(Middleton),	(Pembroke),
Foster,	Milne,	Sharpe,	Yeo,
Girroir,			

L'honorable M. Bostock, du comité permanent des Débats et Comptes rendus, présente son second rapport.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
SALLE DES COMITÉS No 70
Le lundi, 10 novembre 1919.

Le comité permanent des Débats et Comptes rendus a l'honneur de soumettre son deuxième rapport.

Votre comité recommande que M. A. B. Hannay soit maintenu dans ses fonctions durant la session actuelle aux conditions spécifiées dans le rapport du comité des Débats et Comptes rendus en date du 3 juin 1913, et que M. E. Fortier continue de remplir l'emploi que lui attribue ledit rapport.

Votre comité recommande aussi que MM. Hannay et Fortier soient maintenus dans les mêmes fonctions aux mêmes conditions durant la prochaine session du Parlement.

Le tout respectueusement soumis.

HEWITT BOSTOCK,
Faisant fonction de Président.

Avec la permission du Sénat il est

Ordonné que la règle 24 a et h soient suspendues relativement audit rapport.

Ledit rapport est adopté.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (44) intitulé: "Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes pour le service public de l'exercice financier expirant le 31 mars 1920", auquel il demande le concours du Sénat.

Ledit bill a été lu la première, deuxième et la troisième fois.

La question a été posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion :—

Que le bill (26) intitulé: "Loi concernant la Loi de tempérance au Canada", soit lu la deuxième fois maintenant, et sur la motion en amendement,

Que les mots "ne" et "pas" soient insérés l'un avant et l'autre après le mot "soit" et que les mots suivants soient ajoutés à la fin de la motion: "mais que l'étude dudit bill soit renvoyée à la prochaine session du Parlement.

La question de concours étant posée sur la motion en amendement, la Chambre se divise et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Bostock,	Macdonell,	Milne,	Prowse,
Cloran,	McHugh,	Power,	Ross (Middleton),
Dessaullles,	McSweeney,	Pringle,	White (Inkerman)--12

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Beith,	Gordon,	Sharpe	Webster,
Blain,	King,	Tanner,	White (Pembroke),
Bolduc (président),	Lougheed (sir James)	Thompson,	Yeo—18.
Foster,	Murphy,	Turriff,	
Girroir,	Proudfoot,	Watson,	

Ainsi elle est résolue dans la négative.

La question de concours étant posée sur la motion principale elle est résolue dans l'affirmative.

Ledit bill est alors lu la deuxième fois, et

Sur motion, il est

Ordonné que ledit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

(*En comité.*)

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Girroir fait rapport, de la part dudit comité, qu'il a examiné ledit bill en entier et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (10) intitulé: "Loi modifiant la Loi du ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile", et pour informer le Sénat que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat audit bill sans y apporter d'amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (27) intitulé: "Loi modifiant la Loi pour aider à la législation provinciale prohibant ou restreignant la vente ou l'usage des boissons enivrantes", auquel elle demande le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et il est proposé par l'honorable sir James Lougheed,

Que ledit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

L'honorable M. Ross (Middleton) propose en amendement

Que le mot "maintenant" soit retranché et remplacé par les mots suivants: "d'hui en six mois".

La question de concours étant posée sur ladite motion en amendement, la Chambre se divise et les noms étant demandés, il sont pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Bostock,	Gordon,	McSweeney,	Power,
Cloran,	Macdonell,	Milne,	Ross (Middleton),
Dessaulles,	McHugh,	Murphy,	White (Inkerman)—12

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Beith,	King,	Tanner,	Webster,
Blain,	Lougheed (sir James),	Thompson,	White (Pembroke),
Foster,	Proudfoot,	Turriff,	Yeo—15.
Girroir,	Sharpe,	Watson,	

Ainsi elle est résolue dans la négative.

Alors la question de concours étant posée sur la motion principale, elle est, sur la même division, mais exprimée en sens inverse, résolue dans l'affirmative.

Ledit bill est alors lu la deuxième fois, et

Sur motion, il est

Ordonné que ledit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

(En comité.)

Le titre est lu et l'étude en est remise à plus tard.

Le préambule est lu et l'étude en est remise à plus tard.

L'article 2 est lu et il est proposé de le modifier comme suit:—

Page 2, ligne 6.—Retrancher "ladite" et insérer "la" et après "province" insérer "dans laquelle l'accusé a sa résidence".

La question de concours étant posée sur ladite motion, le comité se divise:

Pour 13—Contre 13.

Ainsi elle est résolue dans la négative.

Il est proposé d'ajouter ce qui suit comme article 4:—

4. Est modifié ladite loi par l'addition de l'article suivant:—

9. Aucune disposition de la présente loi ne doit être interprétée comme défendant de vendre ou de faire vendre ou de fabriquer, ou d'envoyer, d'expédier, de prendre, d'apporter ou de transporter, ou de faire envoyer, expédier ou transporter d'une province dans une autre province, ou d'importer d'un endroit situé hors du Canada dans une province, des boissons enivrantes pour des fins sacramentelles ou médicales, ou pour des fins manufacturières ou commerciales autre que la fabrication ou la consommation de ces boissons enivrantes comme breuvage."

La question de concours étant posée sur ledit amendement, elle est résolue dans l'affirmative.

Le préambule est lu de nouveau et adopté.

Le titre est lu de nouveau et adopté.

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable M. Thompson, de la part dudit comité, fait rapport qu'il a pris ledit bill en considération et l'a chargé d'en faire rapport avec un amendement.

Ledit amendement est alors lu par le greffier.

Ledit amendement est alors adopté.

Ledit bill, tel qu'amendé, est alors lu la troisième fois.

La question est posée, de savoir si ce bill, tel qu'amendé, sera adopté.

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill avec un amendement auquel il demande son concours.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Le Sénat reprend sa séance.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, pour rapporter le bill (27) intitulé: "Loi modifiant la Loi pour aider à la législation provinciale prohibant ou restreignant la vente ou l'usage des boissons enivrantes", et pour informer le Sénat que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat audit bill sans y apporter d'amendement.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après Son Excellence le Gouverneur général étant venu et étant assis sur le trône,

L'honorable le Président ordonne au gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que c'est le plaisir du Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur,

Le greffier lit les titres des bills à être sanctionnés comme suit:—

Loi portant modification de la Loi des grains du Canada.

Loi modifiant la Loi de Milice.

Loi modifiant le Code criminel.

Loi ayant pour objet de maintenir en vigueur les pouvoirs de la Commission des surveillants du commerce du grain du Canada de sorte qu'elle puisse terminer ses affaires, et de maintenir en vigueur une garantie consentie par le Gouverneur en conseil relativement à la récolte de blé de 1918.

Loi modifiant la Loi de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.

Loi modifiant la Loi ayant pour objet de ratifier deux Arrêtés du Gouverneur général en conseil, concernant le réseau du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique.

Loi concernant la *North Empire Fire Insurance Company*.

Loi ayant pour objet de mettre en vigueur le Traité de paix entre Sa Majesté et certaines autres Puissances.

Loi modifiant la Loi d'interprétation.

Loi modifiant la Loi des terres fédérales.

Loi concernant la Commission des blés du Canada.

Loi ayant pour objet de permettre temporairement l'importation, la fabrication et la vente de l'oléomargarine au Canada.

Loi portant modification de la Loi des viandes et conserves alimentaires.

Loi pour faire droit à Millie Wettlaufer.

Loi pour faire droit à Arthur LeRoy Eastcott.

Loi modifiant la Loi de la cour de l'Echiquier.

Loi pour faire droit à John Robert Stephenson Carson.

Loi pour faire droit à Frank Thimm.

Loi modifiant la Loi de l'Immigration.

Loi modifiant la Loi du ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile.

Loi modifiant la Loi du Service civil, 1918, relativement aux traitements de certains directeurs et directeurs adjoints de la poste.

Loi modifiant la Loi du Service civil, 1918.

Loi concernant l'acquisition du réseau du Grand-Tronc de chemin de fer par Sa Majesté.

Loi modifiant la Loi de tempérance du Canada.

Loi portant modification de la Loi de l'opium et des drogues.

Loi concernant les brevets d'invention.

Loi modifiant la Loi de la Marine marchande au Canada. (Pilotage.)

Loi concernant une certaine convention entre Sa Majesté et le Président de la République française, en date du dix-neuvième jour de septembre 1907, et une convention supplémentaire à cette convention, et la Loi de la convention avec la France, 1908.

Loi modifiant la Loi des Falsifications (concernant le gros son et le petit son ou les recoupes).

Loi modifiant la Loi de la Chambre des Communes.

Loi modifiant la Loi pour aider à la législation provinciale prohibant ou restreignant la vente ou l'usage des boissons enivrantes.

Loi modifiant la Loi des impressions et de la papeterie publiques.

A ces bills la sanction royale est donnée par le greffier du Sénat dans les termes suivants:—

“Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ces bills.”

Alors l'honorable Orateur de la Chambre des Communes adresse la parole à Son Excellence le Gouverneur général comme suit:—

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

“Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre à Sa Majesté de faire face aux dépenses du service public.

“Au nom des Communes je présente à Votre Honneur le bill suivant:—

Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'exercice financier expirant le 31 mars, 1920.

Alors, après que le greffier de la Couronne en Chancellerie eut lu le titre de ce bill,

A ce bill la sanction royale est donnée par le greffier du Sénat dans les termes suivants:—

“Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill”.

Après quoi il plaît à Son Excellence le Gouverneur général de clore la TROISIÈME SESSION DU TREIZIÈME PARLEMENT de la Puissance du Canada par le discours suivant:—

Honorables Messieurs du Sénat:

Messieurs de la Chambre des Communes:

En mettant fin à vos travaux pour la présente session, je vous remercie de la diligence et de l'efficacité avec lesquelles vous vous êtes acquittés de vos devoirs.

Des lois de la plus haute portée et de grande importance ont absorbé votre attention.

Le Traité de Paix conclu avec l'Allemagne par les alliés et les Puissances associées, et signé à Versailles le vingt juin mil neuf cent dix-neuf, et le Traité de Paix conclu entre les mêmes Puissances et la République d'Autriche, signé à Saint-Germain-en-Laye le dix septembre mil neuf cent dix-neuf, vous ont été remis et ont reçu votre approbation.

Ces traités ayant été approuvés par l'Allemagne et l'Autriche d'une part, et par au moins trois des puissances alliées et associées de l'autre, attendent seulement l'échange des ratifications pour entrer en vigueur et devenir exécutoires.

J'espère ardemment que les dispositions de ces traités, marquant comme ils le font la fin des hostilités, ouvriront pour l'humanité une ère nouvelle dans laquelle on empêchera les grandes guerres et on assurera au monde d'une façon efficace les bienfaits de la paix.

Le Canada a pris une forte part dans les opérations de la guerre et contribué, d'une façon considérable, à sa fin victorieuse; et il est en conséquence agréable de noter la position distinguée qui lui a été attribuée dans la poursuite des négociations à la Conférence de la paix à Paris.

La visite de Son Altesse Royale le Prince de Galles au Canada a été une source profonde et étendue de satisfaction. La bienvenue générale qui l'a accueilli est une preuve de l'attachement du peuple canadien au Trône et aux institutions britanniques. Cette bienvenue de tout cœur dans son essence est un hommage éclatant au caractère personnel élevé et aux qualités de Son Altesse Royale qui, en paix comme en guerre, s'est intimement identifié avec le Canada et a montré son vif désir de promouvoir le bien-être du peuple de notre pays.

L'achat de la propriété du Grand-Tronc, rattachée aux voies ferrées nationales existantes, contribuera puissamment à l'administration profitable et économique de tout le système et aidera grandement à la solution de l'important problème du transport du commerce canadien.

L'adoption du rapport du comité de la Chambre des Communes sur le projet de loi numéro dix élargira la sphère et l'application des mesures déjà prises pour faire face aux besoins des soldats revenus du front et de leur famille.

L'adoption de la Classification du Service civil du Canada permettra à la Commission de s'occuper immédiatement de la nouvelle organisation du Service.

Le succès qui a accueilli l'inauguration de l'Emprunt de la Victoire est un hommage au patriotisme et à l'esprit d'organisation des hommes d'affaires canadiens, démontre pleinement la détermination et la promptitude du pays à remplir ses obligations envers ses soldats, maintient le crédit du Canada et augmente la puissance de sa position commerciale.

En jetant un coup d'œil sur les conditions économiques et sociales existant dans le monde, il est agréable de constater que la position du Canada se compare favorablement avec celle de tout autre pays, et est même beaucoup plus favorable que celle du plus grand nombre. Grâce à l'accord dans l'action entre le capital et le travail, aidés comme ils l'ont été par la conférence industrielle tenue récemment et à l'activité continue de notre peuple engagé dans la production, et soutenue par la pratique intense de l'industrie et de l'économie, nous pouvons faire face, les années prochaines, au travail de reconstruction et de réorganisation, avec une confiance pleine d'espérance.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je vous remercie d'avoir pourvu aux besoins du service public conformément aux exigences de la reconstruction et à l'aide à donner aux soldats de retour du front.

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je pris Dieu Tout-Puissant de faire pénétrer dans notre esprit des conseils raisonnables et prudents, d'inspirer à tout notre peuple la volonté de travailler et d'économiser, et de continuer les bienfaits de la paix et de la prospérité dans notre Patrie.

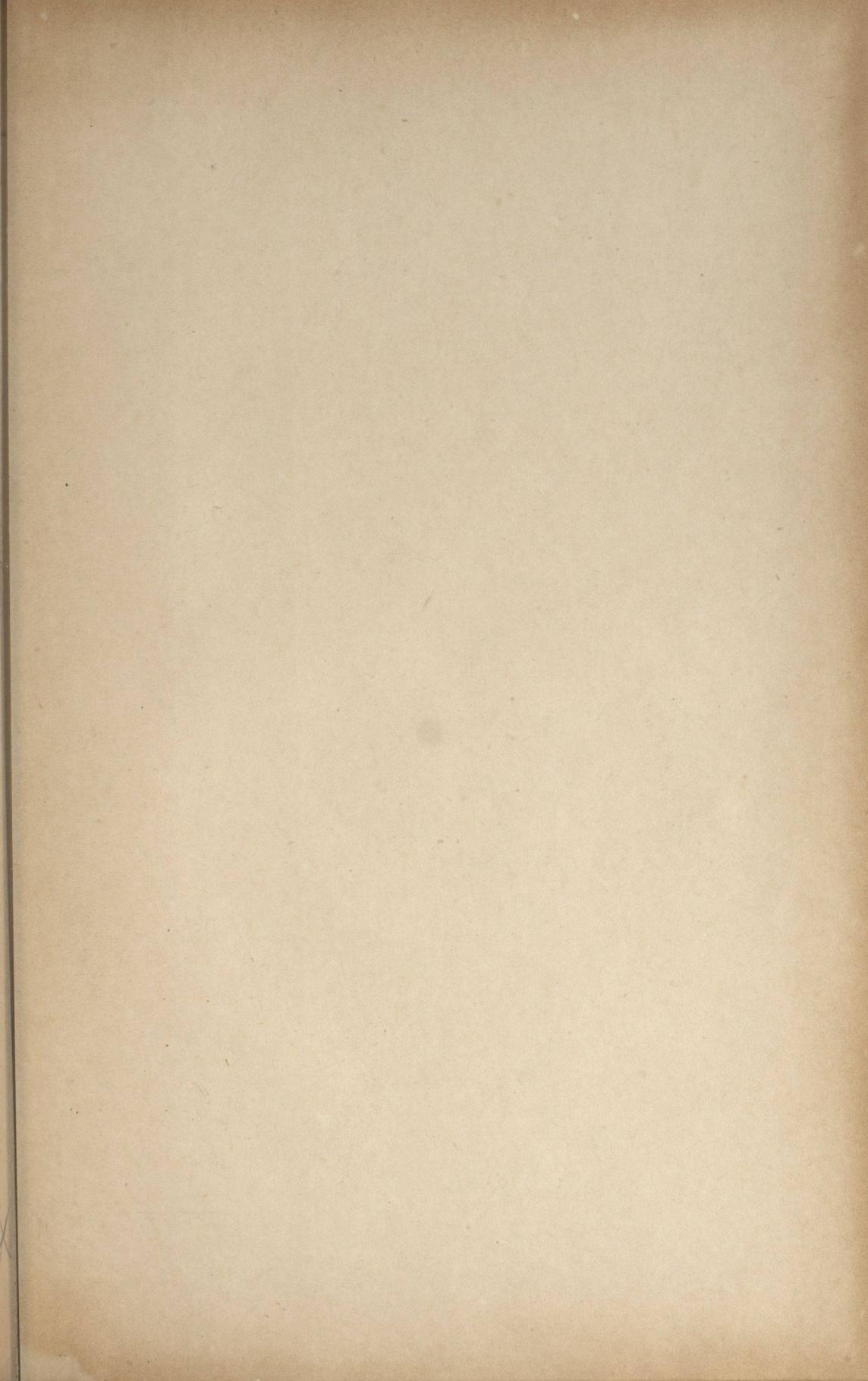
Son Honneur le Président du Sénat dit alors :—

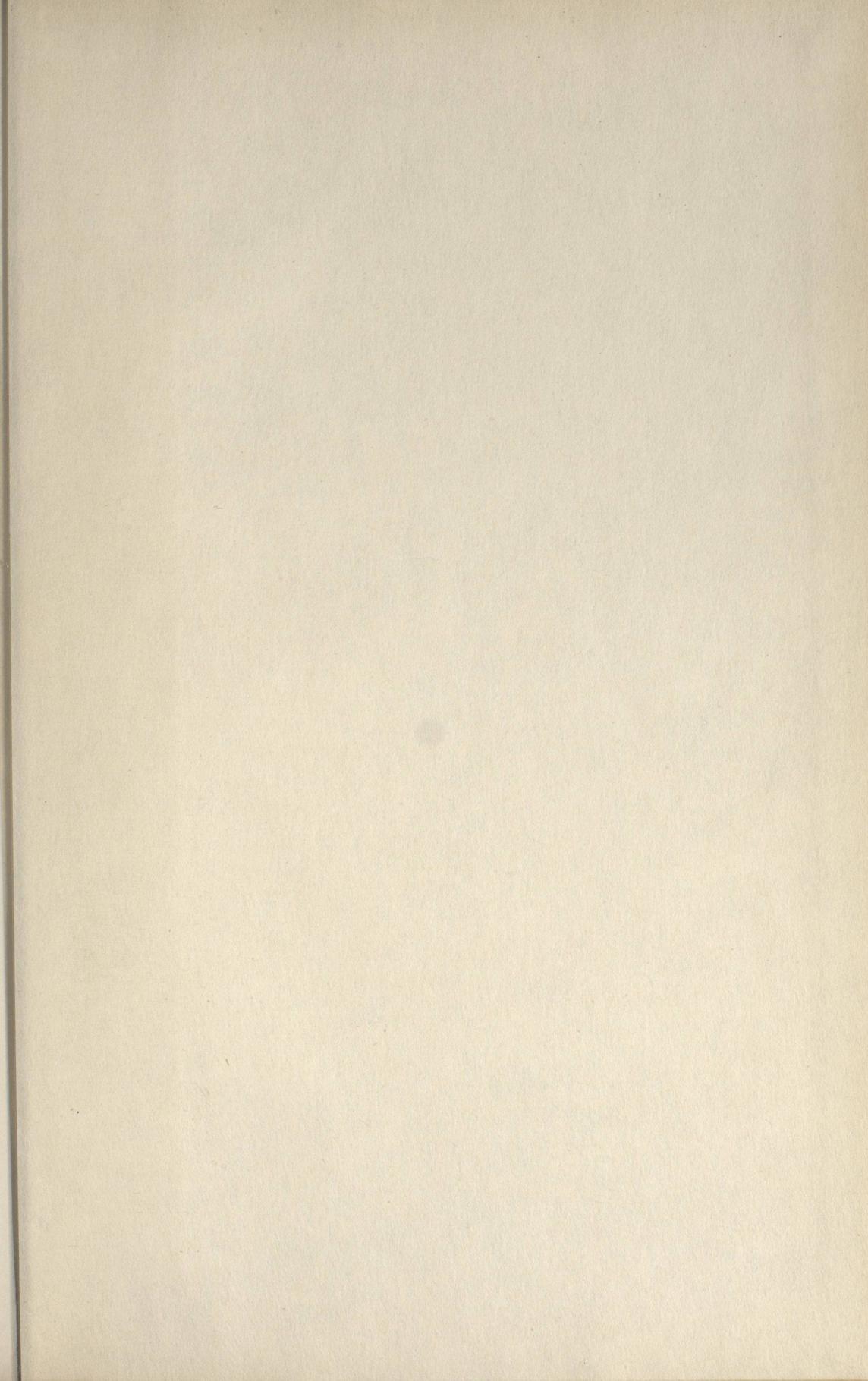
Honorables Messieurs du Sénat :

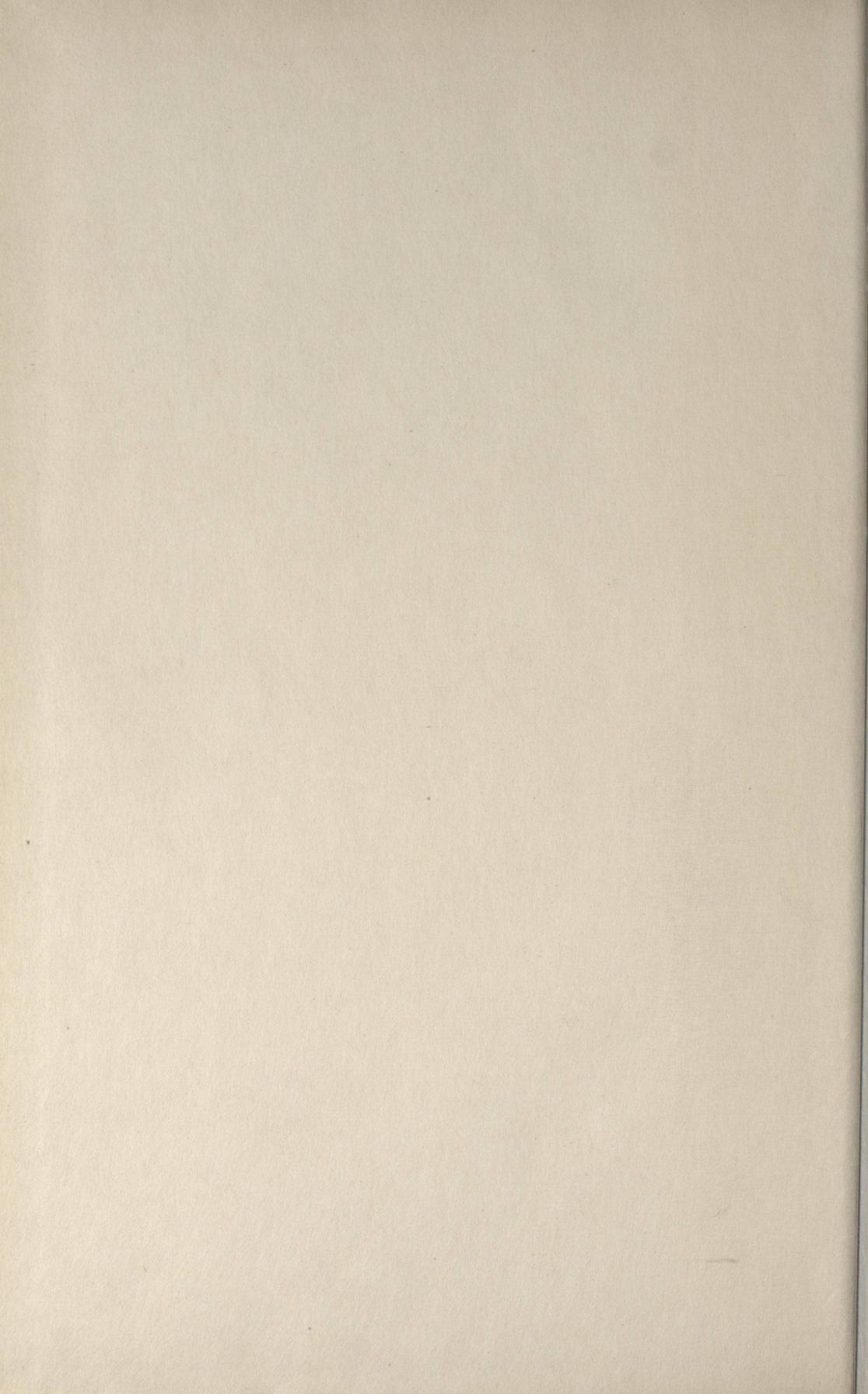
Messieurs de la Chambre des Communes :

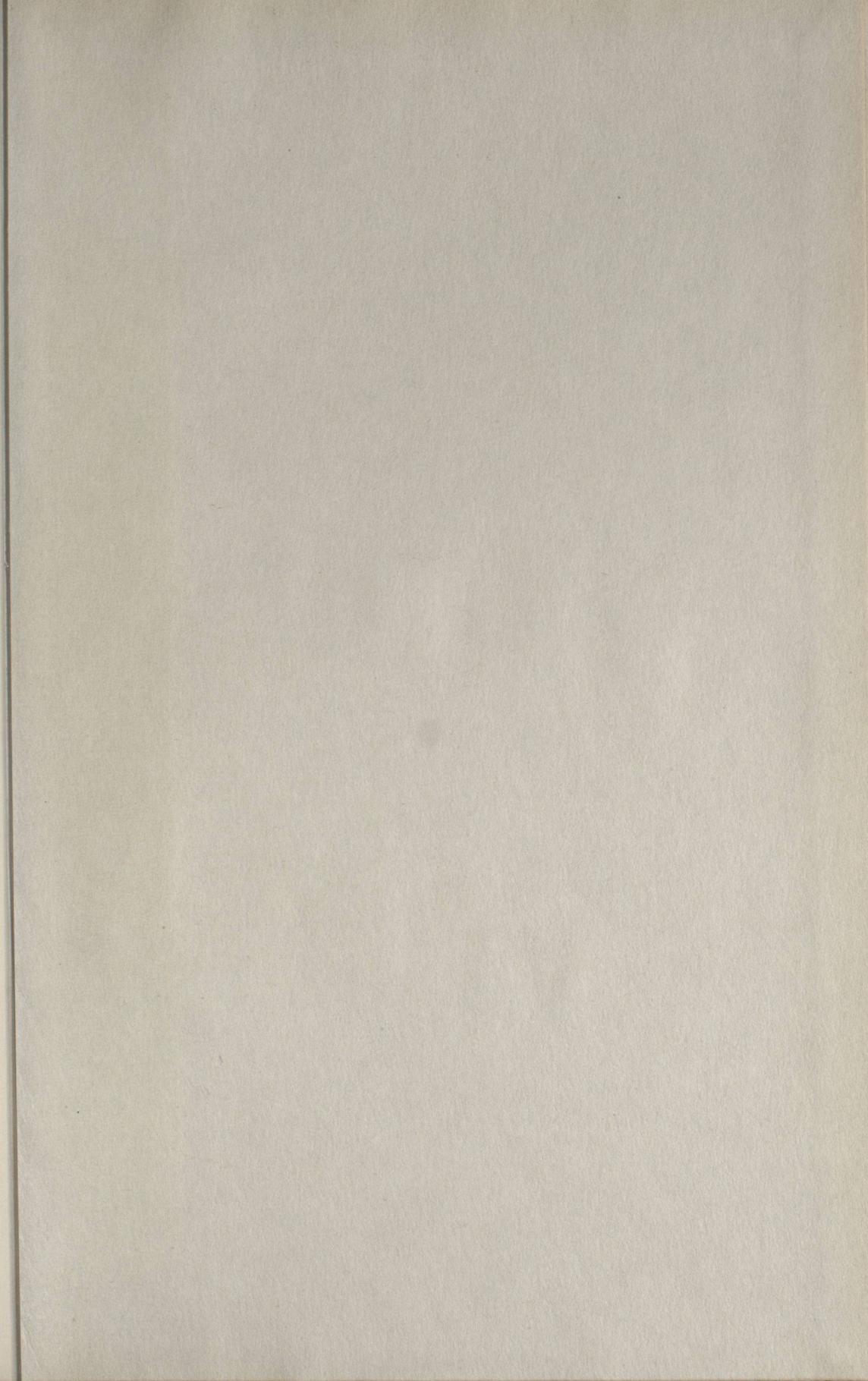
C'est le plaisir de Son Excellence que ce Parlement soit prorogé jusqu'à samedi, 20 décembre prochain, pour être tenu en ce lieu, et ce Parlement est, en conséquence, prorogé jusqu'à samedi, 20 décembre prochain.

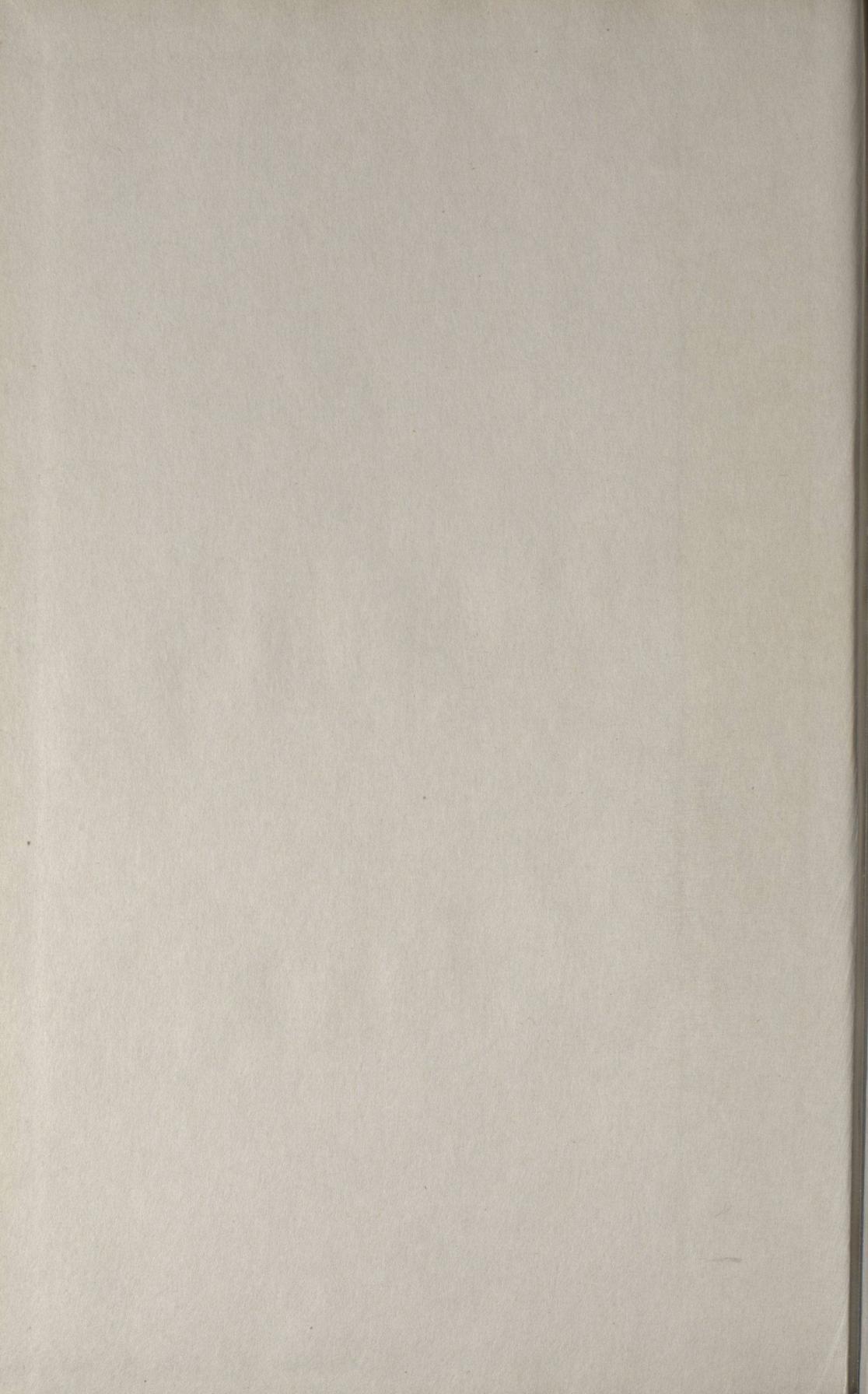
117











Folio per
Harpelle Press Co-operative
Gardenvale

